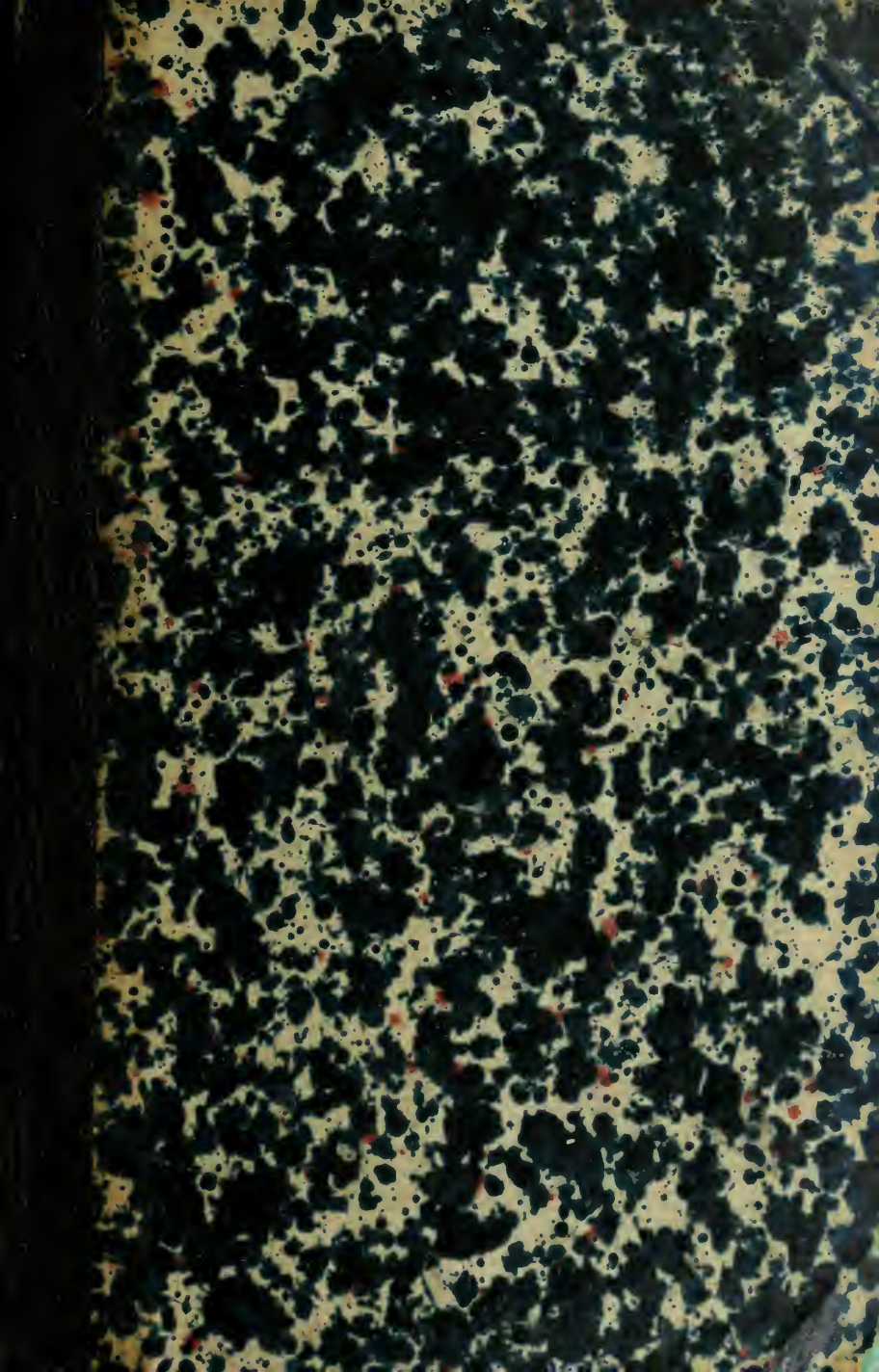

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mietteslittrai02gril

1853
A56

PQ
2269
.G55
A6
1853
#2
SMRC

MIETTES

LITTÉRAIRES, BIOGRAPHIQUES ET MORALES

Paris. — Imprimerie Guiraudet et Jouaust,
338, rue S.-Honoré.

MIETTES

ITTÉRAIRES, BIOGRAPHIQUES ET MORALES

LIVRÉES AU PUBLIC

AVEC DES EXPLICATIONS

PAR

FRANÇOIS GRILLE

Tome Deuxième

PARIS
CHEZ LEDOYEN, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL
GALERIE D'ORLÉANS

1853

MIETTES

LITTÉRAIRES, BIOGRAPHIQUES ET MORALES

ANDRÉ DE GY LE CAPUCIN.

Je cherche à tirer de l'oubli un moine qui, malgré ses travaux scientifiques, n'a pas trouvé place dans la *France littéraire*. Quérard, qui nous a révélé tant de noms d'hommes et d'ouvrages, a, par mégarde, laissé de Gy dans l'ombre.

André de Gy était capucin. Il s'occupait de géographie. Ses travaux faisaient sa joie; mais la révolution changea toute sa position, et, après avoir lutté laborieusement à Paris contre la misère, il s'en alla mourir dans la Haute-Saône.

Avant de mourir, il chercha encore à se rac-

crocher aux branches. Il vit le général Vergnes, qui, après avoir été chef de l'état-major de l'armée de Canclaux, dans l'Ouest, en 1793, était préfet à Vesoul.

Vergnes écrivit au ministre Chaptal :

Le 2 complémentaire an IX.

« Citoyen Ministre,

» Le citoyen André de Gy se transporte lui-même à Paris pour vous remettre la carte dont je vous ai parlé, et que vous désirez soumettre à l'examen de l'Institut. Je ne doute pas que ce respectable vieillard ne soit favorablement accueilli par vous, qui êtes l'ami des arts et des sciences. Je pense que la connaissance du citoyen André lui sera auprès de vous la plus puissante recommandation.

» Salut et respect.

» VERGNES. »

Arrivé à Paris, André écrivit au ministre le 9 nivôse an X de la République française :

Le citoyen André de Gy, ex-capucin, au citoyen Chaptal, ministre de l'intérieur.

A Paris, le 9 nivôse an X de la R. F.

« Citoyen Ministre,

» Par votre lettre du 9 frimaire an X, vous avez eu la bonté de me renvoyer au citoyen Molard au sujet de ma grande mappemonde. Ce citoyen a cru que cet ouvrage méritait l'attention de l'Institut national, et il vous en a fait son rapport le 1^er^ nivôse courant. J'attends vos ordres à ce sujet, et je vous prie de vouloir bien inviter l'Institut national à s'en occuper et à vous en rendre compte le plus tôt qu'il pourra : il y a déjà trois mois que je suis à Paris pour

cette affaire, et ce séjour m'est beaucoup à charge.

» En proposant cet ouvrage au gouvernement pour le faire graver, je n'entends pas qu'il serait à mon profit, mais que les planches gravées resteraient au dépôt des cartes de la République. Si j'étais plus fortuné, je lui en ferais avec plaisir la remise pure et simple; mais avec une pension annuelle de 266 fr., exposé d'ailleurs aux infirmités de la vieillesse à l'âge de soixante-quatorze ans, j'ai besoin de quelques secours, que j'ai remis et que je remets encore à la bienfaisance du gouvernement.

» Citoyen Ministre, je vous prie aussi de vous rappeler que je vous ai dit qu'avec la grande mappemonde je remettrais au gouvernement les planches gravées de mes planisphères terrestres et célestes, déjà gravées, avec les brochures relatives.

» Je me recommande de nouveau à vos bontés, avec la confiance que mérite votre zèle connu pour le progrès des sciences.

» J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, citoyen Ministre,

» Votre très humble et obéissant serviteur.

» *Le citoyen* André de Gy, *ex-capucin*,
» A Paris, rue de Sève, vis-à-vis
les Incurables, nº 1264. »

Le moine ne se contenta pas de la lettre au ministre, et, sur l'avis du directeur des Arts et Métiers, Molard, il écrivit au chef de la division des sciences, en ces termes :

A Paris, le 10 nivôse an X de la R. F.

« Citoyen,

» Le citoyen Molard m'a conseillé de vous voir ou de vous écrire au sujet de son rapport sur mon ouvrage, qui lui a été renvoyé. Je le fais d'autant plus volontiers que je sais que vous accueillez gracieusement et que vous aidez même tous ceux qui courent la carrière des sciences et des arts. Je joins ici une copie de la lettre que

j'adressai hier au citoyen ministre, parce que je crois qu'elle ne vous est pas encore parvenue. Vous y verrez la droiture de mes intentions, et la situation gênante où me mettraient de plus longs retards sur ce que je demande.

» C'est pourquoi je vous prie de vouloir bien accélérer cette affaire et de tâcher de la finir avant le départ du ministre. Vous obligerez beaucoup celui qui a l'honneur d'être avec un profond respect,

» Votre très humble et obéissant serviteur,

» *Le citoyen* André de Gy, *ex-capucin*.

» A Paris, rue de Sève, vis-à-vis les Incurables, n° 1264. »

L'affaire ne languit pas, et dès le mois de ventôse il y eut à l'Institut un rapport que je transcris.

Institut national des sciences et arts.

(Classe des sciences physiques et mathématiques.)

Extrait des registres de la classe.

Séance du 26 ventôse an X de la République française.

« Un membre, au nom d'une commission, lit le rapport suivant sur les mappemondes, planisphères et autres cartes du citoyen André de Gy.

» Une lettre du ministre de l'intérieur, en date du 17 nivôse, invite la classe à examiner les ouvrages que lui soumettra le citoyen André de Gy. Le 21 du même mois, le citoyen André présenta sa mappemonde, ses planisphères et une grande carte d'Europe, projetée, comme la mappemonde, sur l'horizon de Paris, mais d'une échelle neuf fois plus grande.

» Dès l'année 1773, cette même mappemonde avait été présentée à l'Académie des sciences, approuvée, gravée et publiée sous le privilége

de cette Académie, avec une brochure explicative, en tête de laquelle on lit le rapport fait par Cassini, Lemonnier et d'Anville. On y voit que la mappemonde du citoyen André est la première dont Paris occupe exactement le centre, qu'elle est plus complète et plus commode qu'une autre carte de ce genre faite treize ans auparavant pour le 45ᵉ degré. On y détaille les divers avantages que cette mappemonde a même sur le globe terrestre. Il ne nous reste donc rien à ajouter, sinon que l'auteur, sur la demande qui lui en a été faite par plusieurs personnes, s'est déterminé à la tracer de nouveau sur une échelle beaucoup plus grande, puisqu'elle a maintenant plus d'un mètre de rayon (1ᵐ,083), au lieu qu'elle n'était ci-devant que de format grand aigle. Des dimensions aussi considérables ont bien aussi leur inconvénient, et l'auteur donne les moyens de les éluder jusqu'à un certain point, et il prie la classe de considérer de quelle utilité une carte aussi grande pourrait être dans les écoles, où elle servirait à faire connaître de loin, à tous les élè-

ves à la fois, la position de tous les points de la terre.

» Par la nature de la projection stéréographique, les pays qui occupent le centre sont beaucoup plus resserrés que ceux qui sont vers les bords ; la différence d'étendue est à peu près du simple au double. Il en résulte que, dans les mappemondes de cette espèce, l'Europe ne peut être représentée avec les mêmes détails que d'autres parties qui ne nous intéressent pas autant. Cette considération a porté l'auteur à faire à part, sur la même projection, une carte de l'Europe sur une échelle neuf fois plus grande.

» Ses planisphères célestes ont paru, en 1777, avec une explication précédée d'un rapport fort avantageux de Cassini de Thuri, Lemonnier et Pingré. L'auteur n'a fait aucun changement à ces deux cartes, qui sont projetées sur le plan de l'équateur. Nous ne pouvons donc que répéter les conclusions des commissaires de l'Académie, et dire avec eux que *tous ces ouvrages nous ont paru faits avec grand soin, et que l'auteur par*

son travail assidu mérite de nous tous les encouragements qu'il nous est posssible de lui procurer.

» Fait au Palais-National des sciences et des arts, le vingt-six ventôse de l'an X.

» *Signé :* MESSIER ET DELAMBRE.

» La classe approuve le rapport et en adopte les conclusions.

» Certifié conforme à l'original, à Paris, le 27 ventôse de l'an X.

» DELAMBRE. »

Tout cela marchait bien, tout cela était superbe ; André semblait être à la fin de ses peines ; mais, hélas! il n'était qu'à la fin de sa vie. Il était courbé par l'âge, épuisé de fatigues, et le dernier soupir était rendu par lui avant que la décision du gouvernement fût prise.

La charité paya son convoi !

EYNARD.

J'ai agi tant que j'ai pu dans l'affaire de l'émancipation des Grecs; je devais aller en Orient pour le comité français; j'étais prêt, mes adieux étaient faits. Le gouvernement de Charles X prit des mesures qui changèrent ces desseins. J'ai ailleurs raconté cela et je ne veux ici parler que de M. Eynard.

Ma femme avait été, avec mesdames de Musset, de Lasteyrie et d'autres, des plus zélées parmi les directrices des grandes quêtes qui se firent à Paris et en Europe pour la cause des Hellènes.

Eynard lui écrivit le 31 décembre 1831.

A madame Grille.

Paris, ce 31 décembre 1831.

« Madame,

»En vous adressant un exemplaire des ***Documents officiels sur l'état récent de la Grèce***, que vient de publier le comité de Paris, je crois remplir mon devoir : il m'est dicté par le souvenir plein de gratitude que je conserve du zèle généreux que vous mîtes jadis à soutenir la cause d'un peuple infortuné.

»J'ose me flatter, Madame, qu'après la lecture si ce n'est de tout l'ouvrage, au moins des pages qui le terminent, vous daignerez joindre votre voix à la nôtre, et user de votre influence sur ceux qui vous entourent pour qu'on songe enfin à la pauvre Grèce, et que l'on achève l'œuvre que votre bienfaisance avait commencée avec un enthousiasme si touchant. Mais les moments sont chers, comme vous le verrez, et il n'en est

plus à perdre, si l'on veut que la Grèce régénérée parvienne à prendre son rang parmi les nations.

» Agréez, Madame, les hommages respectueux de votre très humble et très obéissant serviteur,

» J. V. Eynard. »

Dix ans après j'allai en Suisse. Je voulus voir M. Eynard; je sonnai deux fois à sa porte sans pouvoir pénétrer jusqu'à lui. Ce républicain était dans sa maison plus inexpugnable qu'un roi, plus calfeutré qu'un satrape.

Je m'en étonnai, m'en fâchai, et je lui écrivis une lettre fort aigre que je lui fis remettre avant de quitter Genève.

De retour à Angers je reçus la lettre suivante :

Genève, le 25 septembre 1842.

« Monsieur

» Une affaire de famille de la plus *haute impor-*

tance m'avait appelé à la ville, et j'avais donné l'ordre à mes domestiques de ne recevoir personne, à l'exception des membres de la famille que la chose regardait.

» Pendant que j'étais en conférence, le domestique m'a bien dit qu'un Monsieur me demandait : je lui ai dit de nouveau qu'il m'était impossible de recevoir.

» Je n'ai su depuis que par votre lettre, Monsieur, que vous vous étiez présenté de nouveau. Si mon domestique a répondu malhonnêtement que je n'y étais pas, je vous en fais mes excuses ; et je regrette vivement, Monsieur, que vous ne m'ayez pas écrit un mot sur le désir que vous aviez de faire ma connaissance, et je me serais empressé, malgré mes affaires, de vous indiquer un moment où j'aurais eu l'honneur de vous recevoir, et je vous aurais prouvé, je crois, que vos réflexions étaient injustes, que vous aviez jugé sur l'apparence, n'ayant pas connaissance du motif qui m'empêchait de recevoir des visites.

» Je regrette, Monsieur, de n'avoir pu causer

avec vous d'une cause qui a toutes nos sympathies et qui doit tant à la France ; *plus* je me suis occupé de la cause des Grecs, et *plus* je m'en occupe encore, et *plus* je me confirme que la France n'a eu qu'un but, le bien des Hellènes ; votre nation a été généreuse, bienveillante, sans arrière-pensée ; et encore aujourd'hui, tout ce que votre gouvernement fait en faveur des Grecs me prouve encore mieux qu'il veut le nouveau royaume *entièrement indépendant* et sous l'influence d'aucune puissance. J'ose vous inviter, Monsieur, à lire dans le *Journal des Débats* du 13 ou 14 juillet, à la dernière page, un article relatif à la Grèce et à la France, où vous verrez ma manière de voir l'avenir des Hellènes.

» Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

» J. V. Eynard. »

Je répondis aussitôt en des termes qui rétablirent la bonne harmonie entre M. Eynard et moi.

Lettre de M. Grille.

« En arrivant ici, Monsieur, j'ai trouvé la lettre que vous m'avez écrite en septembre et je me suis empressé de lire votre article (inséré dans les *Débats* du 13 juillet) sur la Grèce et sur son avenir. Je partage entièrement vos idées sur la nécessité pour la France d'empêcher le démembrement de la Turquie au profit de la Russie, de l'Autriche ou de l'Angleterre; j'ai vos espérances aussi sur le règne des Hellènes à Constantinople dans le cas où, par des événements qu'on peut prévoir, mais dont on ne peut assigner le jour, cette ville cesserait de voir le croissant briller sur ses murs.

» Othon prendrait-il cette couronne agrandie? aurait-il un front de taille pour la porter et des bras assez vigoureux pour la défendre? Je ne sais; mais, sans lui ou avec lui, les Grecs auraient droit à l'empire, et la France devrait met-

tre tout en œuvre pour leur en assurer la possession.

» Il a paru dans la *Revue des Deux-Mondes* des articles très remarquables de Cyprien Robert sur la péninsule greco-slave. Robert est d'Angers, c'est notre compatriote et notre ami; il a vu et bien vu les parties et l'ensemble; il a parcouru à pied les provinces que peuplent les Grecs, les Albanais, les Bulgares, les Serbes, et le tableau qu'il en a fait est d'une vérité frappante et attachante.

» Lui aussi il sent qu'il y a là un royaume indépendant à fonder pour la sûreté de l'Europe, pour le progrès de la civilisation, et il émet des vœux qui auront vos sympathies, il publie des vues qui méritent d'être par vous méditées.

» Vous m'avez rappelé, Monsieur, des temps et des mesures qui me sont chers. Je pris une vive part à tout ce qui se fit en 1828 et 29. J'étais au ministère sous M. de Martignac, et c'est sur mon rapport et ma proposition que fut organisée l'expédition scientifique en Morée. Il faut

lire les détails rapides donnés à ce sujet dans deux notes du *Bouquet de violettes*, imprimé en 1840 et que le libraire Techener a annoncés dans son *Bibliophile*. Vous y êtes cité avec honneur.

» Si vous aviez, Monsieur, quelque document sur cette histoire écrit de votre main, vous me feriez grand plaisir de me le donner et de me l'envoyer par la diligence. Je ne demande rien pour moi, mais pour la bibliothèque dont je suis devenu le conservateur après mon savant oncle, et près de laquelle je fonde un cabinet de manuscrits qui promet d'avoir de l'importance.

» J'avais quinze cents à deux mille pièces curieuses que j'y ai déposées; plusieurs de nos hommes d'état et de mes amis m'ont fait des envois qui ont grandement enrichi ma collection. Joignez-y vos dons, Monsieur, et par là prouvez-moi que vous avez oublié l'humeur que j'ai montrée lorsqu'on m'a privé si cruellement de voir l'homme que j'allais chercher à Genève, et qu'il m'eût été si doux de saluer et d'entretenir

pendant le peu d'heures que je pouvais passer sur les bords du lac.

» F. Grille. »

La situation s'est compliquée, le nœud s'est embrouillé; comment se rompra-t-il?

Qui l'emportera? Le plan d'Eynard aura-t-il son effet? Constantinople sera-t-il russe, anglais, autrichien, turc, français ou grec?

La proie est riche. Tout le monde y mord. Ce serait un bel empire pour M. Lamartine, par exemple : car de l'Othon, je ne m'en soucie guère; de république, il est mal aisé là d'y penser.

Mais le sultan n'est pas mort, et, après tout, le Divan a des hommes de tête qui ne demandent pas mieux que de régénérer le Bosphore.

Ne dépouillons personne. Mieux valent des alliés que des sujets.

Je ne veux pas de Russes aux Dardanelles. Je n'y veux pas d'Anglais. Je l'ai dix fois crié : la Méditerranée est une mer française. Nous de-

vons prédominer au Levant, mais sans conquête absolue et plus par des relations de commerce que par la tyrannie.

Grecs et Turcs, soyez unis contre le léopard et l'aigle à deux têtes.

FABBRONI.

Les Fabbroni étaient des Florentins adonnés aux arts et aux sciences. L'un fut biographe, l'autre agronome, un troisième chimiste. Tous au reste aimaient la ville et les champs, et s'occupaient de toutes les variétés de connaissances avec un succès qui leur valut des pensions et des palmes.

Le dernier, le plus célèbre, Jean Fabbroni, eut une fabrique de figures anatomiques, dont la France voulut avoir des copies. Fontana fut chargé de ce travail, et Fabbroni se plaignit de ce que les précautions n'avaient pas été prises pour que l'exécution fût bonne.

Les observations adressées par lui au ministre Chaptal méritent d'être rapportées.

Jean Fabbroni, surintendant du musée de Florence, au citoyen Chaptal, membre de l'Institut national, ministre de l'intérieur, etc.

Florence, ce 6 février.

« Cher ministre,

» Si j'ose distraire pour un instant votre utile attention de la vastité des affaires qu'on vous a si dignement confiées, c'est que je compte toujours sur votre ancienne bienveillance, et sur les obligations importantes que vous m'avez permis de contracter avec vous.

» On a fait valoir dernièrement d'une manière un peu singulière une commission qu'on disait avoir eue de la part du gouvernement français pour faire des copies de cires anatomiques de ce cabinet; et, sous ce prétexte, on s'est fait consigner le palais du bailliage de Florence; deux tonneaux de térébenthine, qui serviraient pour faire un vaisseau de guerre en cire; des originaux du

cabinet, qui sont soustraits pour cela à l'instruction publique; et on demandait de ses finances déjà très délabrées une avance de 12,000 livres.

» Ce qui m'est bien connu dans cette affaire, c'est que le commissaire Salicetti, dans le mois de juin 1797, sur la proposition du citoyen ministre Miot, fit acheter trente caisses de préparations anatomiques copiées de celles du cabinet par spéculation ; et on en paya le prix demandé en 6,000 francs. On me parla de cet achat à Paris, me faisant comprendre qu'on était surpris que l'ouvrage acheté et payé ne fût pas encore envoyé à sa destination. C'est là, je crois, où se borne la commission, c'est-à-dire à une sollicitation de l'envoi qui devait être fait ; et on l'a fait valoir comme une commission pour effectuer la copie de la totalité du cabinet. Il ne peut pas être autrement, car la nation française, qui possède en ce genre un artiste habile dans le citoyen Laumonier, ne s'abaisserait pas à demander des copies serviles d'un travail d'ail-

leurs non parfait : car il y a des répétitions très inutiles et des pièces d'apprentissage que je réforme à mesure. Quiconque sait faire ne copie point. Albineux a commenté Petiole; mais, lorsqu'il a fait sa grande Myologie, il a donné des planches qui lui sont propres. On me demanda le système lymphatique en cire pour l'université de Pavie. J'y envoyai deux statues originales qui comprenaient le total du système, au lieu de copier les pièces inutilement multipliées qui le détaillent dans le cabinet.

» Nos artistes se sont protestés de ne pas vouloir travailler que pour des commissions directes. M. Fontana sera donc obligé de recourir à des artistes peu au fait de ce genre de travail, la France sera mal servie, et l'honneur du pays en souffrira beaucoup.

» S'il est vrai qu'on ait donné ou qu'on veuille donner la commission ci-dessus, je vous exhorte à exiger au préalable l'envoi des trente caisses que a France a déjà payées depuis si long-temps : car vous jugerez au moins, pour lors, du mé-

rite et de l'importance du travail. Il y en a dix remplies de variétés frivoles des parties sexuelles externes de la femme! Cinq de ces caisses, comprenant l'angiologie du cerveau, ont été payées 6 louis de façon. Imaginez donc quel était le mérite de l'artiste et le soin qu'il peut y avoir mis pour l'exécuter.

» On dit aussi qu'on va faire une copie d'une statue anatomique en bois pour Paris, dont les muscles sont faits en pièces séparées. Celle que nous avons faite pour le cabinet coûta 250 louis d'abord ; mais comme le bois travaille toujours, et que les attaches myologiques changent de leur position précise, nous sommes continuellement à redresser les variations, ce qui fait que nous avons dépensé jusqu'à ce moment 28,000 fr. pour un travail peu instructif, nécessairement imparfait, auquel on ne cessera de dépenser, si les vers ne viennent pas au secours.

» C'est l'amour de mon pays qui m'a fait faire cet exposé : car il est sûr qu'on jugera des originaux par les copies, et le crédit du cabinet de

Florence sera à jamais perdu dans l'opinion des Français.

» Daignez me donner une seule ligne en réponse pour faire savoir la véracité et l'étendue de la commission dont il s'agit à celui qui compte pour son bonheur essentiel l'honneur de se confirmer, avec la plus haute estime et le plus profond respect,

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

» Jean Fabbroni. »

Des mesures furent prises dans le sens de ces remarques, et l'on se trouva fort bien d'avoir suivi les conseils de l'habile homme qui se montrait ici consciencieux autant que désintéressé.

Plus tard Fabbroni adressa à Napoléon empereur une requête qui ne passa pas inaperçue :

« Sire !

» Votre Majesté a eu la clémence de faire

proclamer en Toscane qu'elle voulait regarder comme rendus à sa personne sacrée les services que ses nouveaux sujets avaient rendus à leurs précédents souverains, à leur pays.

» Plusieurs services de ma part m'avaient obtenu la récompense, non sollicitée, d'une petite pension de douze cents francs, embellie par les expressions honorables du décret suivant :

« Sua Maesta il re nostro signore, informato » non solo dei talenti e dell' abilità non ordi- » naria del S. direttore e soprintendente all' eco- » nomia del regio museo di fisica, Giovanni Fab- » broni, ma ancora *delle moltiplici incumbenze* » *straordinarie ad esso in vari tempi affidate*, e » delle quali si è sempre con piena sodiffazione » disimpegnato, si è mosso di dichiararlo

» Lettore onorario dell' università di Pisa,

» E di assegnare al medesimo su quella cassa » *la somma di scudi duecento* (fiorentini), f. » 1200.

» *Signé* Lodovico, Mozzi, Nuti. »

Dato li 27 ag° 1802.

» Cette pension se payoit par la caisse de l'Université. Aujourd'hui on ne trouve aucune caisse autorisée à la payer.

» Les commissions que j'ai effectuées pour mes souverains, pour mon pays, sont aussi nombreuses que variées. Les plus importantes furent : 1° l'érection du vaste cabinet de physique et histoire naturelle, en y contribuant pour la majeure partie comme directeur en second; 2° d'avoir été député à la grande opération des poids et mesures faite à Paris; 3° d'avoir été chargé de concourir au rétablissement des finances royales en Toscane, qui se trouvaient dans le plus grand désordre; 4° d'avoir remonté l'hôtel de la Monnaie dans toutes ses branches; 5° de m'être courageusement dévoué à tous les soins nécessaires pour réparer les désastres de la fièvre de Livourne, me portant sur le lieu, quoique regardé par la multitude comme pestiféré. C'est d'après ces titres, et sur la contemplation de la ténuité et le caractère de la pension ci-dessus, que j'ose supplier Votre Majesté impériale et royale de

faire donner des ordres pour que cette petite pension soit mise au courant et me soit régulièrement payée à l'avenir comme une récompense qui a été accordée à mes services, et que je crois avoir bien méritée.

» J'ai l'honneur d'être, Sire, de Votre Majesté impériale et royale, le très humble, très obéissant et très soumis sujet,

» Jean Fabbroni *de Florence*,

» Directeur général, administrateur de l'hôtel de la Monnaie, membre du Corps législatif pour le département de l'Arno. »

L'empereur non seulement alloua cette pension, mais la doubla.

Fabbroni était à Paris. S. M. voulut le voir et lui annoncer lui-même le décret qu'il avait rendu. Il le décora, et le renvoya charmé de son voyage.

Plusieurs des ouvrages de ce savant Italien ont été traduits en français et insérés dans nos

recueils par Moreau Saint-Méry, Baud et d'autres.

Il y en a un sur les moyens d'avoir de belles moissons sans engrais !

Dans quelles terres donc ?

Comment un tel ressort pour la richesse ne s'est-il pas propagé, répandu partout ?

Y a-t-il des objections ? Cela vaudrait la peine d'un profond examen. Et que font nos sociétés d'agriculture, de ne pas pousser le problème jusqu'à une solution définitive ?

ÉLIÇA GARAY.

Malheureux auteurs, que vous avez de soucis! Ce n'est pas tout que de faire un ouvrage, il faut le produire, le lancer, le faire accepter, et en tirer enfin profit et gloire.

Si c'est un livre, il faut un éditeur; si c'est un drame, il faut un théâtre, et, quel qu'il soit, il faut, pour le pousser et le soutenir, une constance qui n'est pas toujours récompensée selon son mérite.

Quérard cite un Éliça Garay qui écrivit dans le *Caducée*, à Marseille, et qui fit des discours qu'on imprima à Carcassonne.

Cet Éliça Garay a marqué dans l'Université.

En voici un autre, Édouard, qui vint à Paris faire jouer des comédies par autorité de justice. Il écrit à un censeur influent.

Paris, le 14 août 1844.

« Monsieur,

» Un huissier s'est présenté officieusement à Messieurs du Théâtre-Français, et, après quelques jours d'hésitation, il a obtenu le visa de la Comédie. Je suis donc prêt à porter mes deux manuscrits à la censure. S'il vous était possible de mettre à ma disposition, vendredi ou samedi, la lettre de recommandation que vous m'avez promise avec une bienveillance toute spontanée, ce serait ajouter un service signalé à tous ceux que vous m'avez rendus.

» Mon dévoûment connu et prouvé à la dynastie régnante ne peut donner place au doute sur l'accueil que la censure fera à ma pièce. Sa décision obtenue, je mettrai immédiatement la

Comédie en demeure de me jouer ou de m'indemniser. Voilà treize ans que je suis victime d'un déni de justice infâme; je dis infâme, car les conséquences en ont été déplorables, et ma position malheureuse, aussi bien que la maladie mentale de ma pauvre femme, n'a pas d'autre cause. Mise en scène ou indemnité, justice rendue enfin d'une manière ou d'une autre. Je suis certain d'une réaction salutaire pour la mère de mes enfants. A tout prix je suis donc décidé à avoir raison de la Comédie.

» C'est dans ce sens que je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me recommander d'une manière instante auprès de ces Messieurs, afin que j'obtienne ce que je désire dans le plus bref délai possible.

» Ma cause sera bientôt la vôtre; mais vous n'avez pas besoin de cela pour la plaider avec cette éloquence du cœur que vous possédez dans ce qu'elle a de plus précieux.

» Je suis, jusqu'à l'honneur et au plaisir de vous voir (vendredi ou samedi), comme tou-

jours, Monsieur, votre serviteur le plus reconnaissant et le plus dévoué.

» Édouard d'Éliça Garay.»

Comment faire pour délivrer les auteurs de la tyrannie des comédiens?

Comment faire pour que la Comédie ne soit pas encombrée par une cohue odieuse de méchants auteurs?

Problème malaisé à résoudre.

Les comités seront toujours partiaux, impertinents, légers, capricieux.

Si vous n'avez pas de comités, quels seront les juges?

Il y a des vices, des abus, des difficultés partout. Les hommes ne sont jamais assez sages, assez éclairés, assez bienveillants, assez fermes; ils pèchent par quelque côté, et les choses, après mille réformes, retombent dans l'ornière, dans le trouble, sans qu'on puisse livrer les décisions et les succès ou les chutes qu'au hasard!

MACDONALD.

Double singularité ! le duc de Tarente se mêlant de commerce, et Corbière faisant le gracieux.

Les agioteurs se rappellent les *licences*, ces moyens de gagner de l'argent en jetant des cargaisons à la mer. Il y eut toutes sortes de manigances faites en grand par l'état et les ministres, par les banquiers et les marchands, par les généraux et par tout le monde. Les économistes en ont dit leur mot; ils en ont fait l'histoire, et je me borne, sans entrer dans plus d'explications et de chiffres, à citer une lettre de Macdonald, duc de Tarente, maréchal d'empire, qui avait ses raisons apparemment pour appuyer deux francs et loyaux spéculateurs.

Lettre au Ministre du commerce.

Paris, 8 janvier 1811.

« Monsieur le comte,

« J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le mémoire de MM. Nathan Haley et John Murphy tendant à obtenir une licence. On a fait au mémoire les changements que Votre Excellence a bien voulu m'indiquer d'après le règlement. Ces armateurs désireraient pouvoir échanger les soieries pour la dentelle; mais la chose ne peut être admise, malgré le certificat du maire de Dieppe. Il ne me reste plus, en sollicitant cette licence, Monsieur le comte, qu'à prier Votre Excellence de l'accorder pour un an ou le plus de temps possible; je lui en aurai une particulière obligation.

» Agréez, Monsieur le comte, l'assurance de ma haute considération.

» *Le maréchal duc de Tarente*,

» Macdonald. »

Accordé! fort bien.

On donnait alors des licences comme on a donné depuis des coupons dans les emprunts, des actions dans les chemins de fer, des billets dans les lingots d'or.

Macdonald était un homme de l'Empire, et les Bourbons se le voulaient attacher. Comment faire? Corbière le Breton, l'ultra, le farouche, aimait les livres; il s'imaginait que tout le monde en avait la passion. Il proposa au roi de donner à Macdonald la *Description de l'Egypte*, et fit rendre l'ordonnance pour un exemplaire de première sorte.

Le don fut accepté; la faveur fut sensible au maréchal, et le ministre se frotta les mains de sa conquête en prenant force tabac à la salle du conseil.

La *Description de l'Egypte* coûta quatre millions à l'état. Les exemplaires étaient au nombre de mille, et de quatre prix, selon le coloriage ou non d'un certain nombre de planches, et plus le papier :

1re	sorte.	6,000 fr.
2e	—	5,400
3e	—	4,000
4e	—	3,600

L'Empereur ne voulait pas qu'on donnât un seul exemplaire de ce livre; il voulait le vendre. Ses dignitaires devaient l'acheter. Pour lui plaire, quelques flatteurs souscrivirent, Langlès entre autres; mais il était dur de payer. Les placements n'allaient pas à cinquante ou soixante à la chute de l'Empire.

Tout alors changea. On publia la carte d'Egypte, jusque là tenue secrète. Dans les cent jours, le ministre Carnot donna la *Description* à toutes les grandes bibliothèques de France. Sous les Bourbons, on élargit ces cadeaux : les ambassadeurs, les émigrés, y participèrent.

L'ouvrage avait été achevé au moyen de fonds produits par l'autorisation donnée à Panckoucke d'une seconde édition.

Entreprise colossale, dont les débris sont dans la poussière des anciens bâtiments du trésor.

De grands procédés ont été inventés pour la gravure des planches. Les arts ont avancé; la dépense a été énorme, mais non certes infructueuse. Beaucoup de savants ont écrit; beaucoup d'artistes ont travaillé; beaucoup de papier et d'un format jusque là inconnu a été fabriqué et employé; de grands résultats ont été obtenus; un grand éclat a été jeté. Il faut lire avec attention tous les récits de M. Jomard, le commissaire du gouvernement, qui repose à présent avec ses beaux cheveux blancs à la bibliothèque impériale.

Repose! Lui? Non, jamais. Il agit, il invente, il préside des assemblées; il est le feu et l'eau de la Société de géographie. Arrivé par l'Égypte, il est tout Nil, tout Afrique; il va du Soudan au Cap, passe les montagnes de la Lune, mesure le Désert, vit dans les oasis, favorise les voyageurs, les aide, les guide, les secourt de sa plume et de sa science, de son argent, et fait à lui seul pour le progrès de l'humanité plus que dix académies.

LE COMTE D'EFFIAT.

Rien pour rien ! devise excellente, celle de la noblesse, des d'Effiat entre autres, bien connus de l'histoire par leurs faits et gestes.

Famille influente de la Touraine, opposée à la révolution tant qu'elle a pu. Riche d'ailleurs, élevée de formes et semant de larges aumônes dans ses terres.

Donner et prendre, prendre et donner, c'est une navette, un continuel va-et-vient.

Le comte d'Effiat écrivait au ministre Corbière, le 21 octobre 1826 :

« Monseigneur,

» Peu avant mon départ de Paris, j'ai eu l'hon-
» neur de remettre à Votre Excellence un docu-

» ment historique relatif à l'assassinat du roi » Henri III, que vous avez trouvé fort important » et digne d'être déposé dans les Archives du » royaume. Vous avez bien voulu, en même » temps, me promettre de demander au roi un » exemplaire du grand ouvrage sur l'Egypte » pour mon père, à qui appartient la pièce his- » torique qu'il a héritée de ses ancêtres avec » les titres de la famille.

» Mon père me charge de vous écrire à ce su- » jet pour vous prier de vouloir bien, à l'occa- » sion de la Saint-Charles, mettre cette affaire » sous les yeux de Sa Majesté ainsi que vous en » avez donné l'assurance.

» Je suis avec un profond respect, Monsei- » gneur, votre très humble et très obéissant ser- » viteur,

» Le comte d'Effiat,
» *Député d'Indre-et-Loire.* »

Le 23 septembre l'ordonnance favorable était rendue. Elle ne s'était pas fait attendre.

L'émigration faisait fi de *l'Ogre*, mais non de ses œuvres.

Il y a certainement plus de royalistes que de républicains que l'on ait gratifiés de la *Description de l'Egypte*.

Livres de l'état, argent de l'état, places, cordons, la généralité des biens et faveurs est allée pendant vingt ans aux Vendéens, aux hommes de Coblentz, aux ennemis du tricolore.

Ce torrent s'est arrêté, il a changé de cours.

Il n'est plus de si bon ton de se dire ennemi de 89.

EMERIAU.

Les exploits du comte Emeriau furent nombreux, ses écrits sont rares. Voici une lettre fort développée, et qui, sous plus d'un rapport, aura du prix. Les explications générales et particulières qu'elle donne m'ont paru pleines d'intérêt.

A son Exc. Mgr le Ministre et secrétaire d'état de l'intérieur.

Paris, le 30 octobre 1823.

« Monseigneur,

»Le roi, qui, dans sa paternelle sollicitude, s'est toujours plu à consacrer par des distinctions,

des monuments et d'honorables souvenirs, la gloire et tous les genres d'illustration qui ont honoré la France, tant dans sa prospérité que ses adversités, a daigné en donner une preuve bien éclatante en autorisant, aux frais du gouvernement, la continuation et l'impression de l'important ouvrage de la *Description de l'Egypte*, qui fixe l'attention et l'admiration des savants de tous les pays.

» Tous ceux de nos illustres compatriotes qui ont concouru à la confection de cet immense et immortel ouvrage, ainsi qu'à la découverte des monuments qui y sont décrits et dépeints, y trouvent, ainsi que les courageux guerriers de terre et de mer qui ont fait partie de cette mémorable expédition, la plus noble et la plus flateuse récompense de leurs zèle, fatigues et travaux.

» Sa Majesté, en ordonnant la publication d'un ouvrage aussi remarquable, résultant de tant de genres de dévouement et de talents divers, a également voulu récompenser tous ceux de ses sujets qui y ont plus ou mois directement con-

couru, et a daigné à cet effet en accorder des exemplaires à tous ceux de nos savants qui ont contribué à sa confection, ainsi qu'à un grand nombre d'officiers généraux ou supérieurs qui faisaient partie de l'armée d'Egypte.

» La munificence de Sa Majesté s'est même étendue sur beaucoup de personnes notables qui, sans avoir partagé les dangers et les travaux de cette grande expédition, lui ont paru dignes de cette distinction.

» Qu'il me soit donc permis, Monseigneur, d'après toutes ces considérations, d'exposer à Votre Excellence que, n'ayant appris que récemment les grâces dont le roi avait daigné honorer ceux de ses sujets que je viens d'avoir l'honneur de vous désigner, je prenne la liberté de réclamer votre bienveillance pour obtenir des bontés du roi cette même faveur que Sa Majesté a bien voulu accorder à MM. les vice-amiraux Dumanoir et du Cheyla, qui, comme moi, firent cette pénible et périlleuse campagne.

» J'ai l'honneur d'observer à Votre Excellence

que plusieurs des généraux ou chefs de division de la marine française qui firent partie de l'escadre d'Egypte (dont j'étais le chef de file et le commandant de la 2e division) périrent dans le terrible combat d'Aboukir, dans lequel je reçus deux blessures graves en combattant le vaisseau que montait l'amiral Nelson et deux autres vaisseaux de son escadre, que d'autres sont morts depuis, et que je suis conséquemment le seul actuellement en France du grade le plus élevé de la marine qui soit dans le cas de solliciter des bontés du roi la faveur que je réclame de la justice de Votre Excellence.

» J'aime à me persuader, Monseigneur, que celui de vos compatriotes qui a servi pendant quarante ans avec honneur et distinction dans la marine française vous paraîtra digne de mériter votre intérêt et la récompense qu'il ose avec confiance vous supplier de lui faire obtenir de la bienveillance du roi.

» Pour mettre Votre Excellence à même de connaître la nature et la durée de mes services

et d'apprécier ma demande, je joins ici une copie de ma notice biographique qui, sans comprendre tous les faits qui ont honoré ma carrière militaire et administrative, est de la plus grande exactitude pour tous ceux que l'auteur y a cités. Veuillez donc avoir la bonté de la parcourir et de fixer votre attention sur l'article relatif à l'escadre d'Egypte, et sur ce que j'ai fait d'utile, d'honorable et d'important, pendant que je commandais toutes les forces navales de France dans la Méditerranée et particulièrement en 1814 lors de la rentrée du roi; ce que personne mieux que Votre Excellence n'est à même d'apprécier.

» J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur,

» *Le vice-amiral, ancien 1^er^ inspecteur général de la marine*,

» LE COMTE EMERIAU,
» Rue Bleue, 27, faub. Poissonnière. »

Les titres à la grâce demandée étaient puissants, ils furent méconnus par Corbière. On donnait la *Description de l'Egypte* à M. d'Effiat, l'émigré; on la refusait à Emeriau, le marin qui avait fait glorieusement la campagne d'Orient.

Quelle audace admirable des ministres ultra ! Les partis sont tous de même : une iniquité odieuse préside aux décisions de leurs chefs; pas le sens commun, une irritation aveugle, l'oubli de tous les droits, l'insulte au courage, et les prodigalités réservées pour l'ennemi.

Je ne vois de fidélité que dans l'amour de la révolution de 89. Tout ce qui lui est opposé est trahison.

M. de Martignac répara la faute de Corbière. En 1824 le comte Emeriau reçut l'ouvrage.

BONNET.

Du nom de Bonnet il y a beaucoup d'auteurs. Un Bonnet écrivit sur la musique et sur la danse ; un autre, sur l'âme, l'esprit, l'éducation. C'était un naturaliste ; il fit de la palingénésie à perte de vue et s'occupa aussi beaucoup des chenilles.

Il pleut des chenilles, que les moineaux mangent. Tuez les moineaux, vous serez dévorés par les chenilles.

Tuez les chats, vous serez rongés par les souris.

Chassez les prostituées, et vous verrez vos femmes et vos filles insultées dans les rues par des soldats ivres.

L'arrangement du monde a son prix.

Un abbé Bonnet fit des livres de politique dans lesquels il fut aidé par l'empereur.

Voici des Bonnet père et fils dont nul biographe ne parle, mais qui méritent une mention.

Fabre de l'Aude (le représentant) écrivait à la date du 5 août 1808 :

« Mes compatriotes Bonnet sont les inventeurs d'un nouveau procédé pour la peinture des plantes. Ils désirent qu'on renvoie l'examen de leurs idées à l'Institut. Si les botanistes leur sont favorables, leur projet est de prendre un brevet et d'exploiter en grand leur découverte.

» MM. Bonnet sont généralement estimés : préfet, évêque, tous les gens de bien les aiment. Voyez leurs cahiers, admirez leurs *facies plantarum*. A Carcassonne, on attend beaucoup d'eux. Pourquoi Paris serait-il insensible à leur mérite?

» Secondez ces hommes à la fois artistes et savants, et comptez sur notre reconnaissance à tous. »

Que les talents de province ont de peine à se produire!

Les Bonnet virent à Paris les ministres, les académies. Ils allèrent au Muséum d'histoire naturelle. On profita de leurs travaux ; d'adroits imitateurs les pillèrent. Ils eurent quelques promesses, beaucoup de frais, et finirent par retourner dans le Midi, l'oreille un peu basse, avec la conviction profonde, mais l'esprit triste, de l'excellence de leurs opérations et de l'inutilité de leurs efforts.

On ignorait alors la puisssance des *réclames*, et les journaux ne dispensaient pas encore la gloire, à tant la ligne, par les annonces.

LAROCHEFOUCAULD.

Généreux comme un grand seigneur, c'est-à-dire impérieux, richissime, donnant, fondant, voyageant, s'éclairant, allant en Amérique, en rapportant des idées de liberté et les appliquant à sa mode dans ses terres, ouvrant des écoles, des fabriques, favorisant l'agriculture, se faisant le patron des ouvriers, le père des enfants, le roi des pauvres.

Les procès-verbaux de l'Assemblée nationale sont pleins de ses plans philanthropiques : hôpitaux, prisons, bagnes, tout l'a occupé. Il était partout où il y avait des misères à soulager. Beau rôle, mais exagéré, mais intéressé; importance qu'on se donnait, empire qu'on prenait, habitude de dominer qu'on ne pouvait plus vaincre et borner.

Une volonté de fer qui allait au despotisme. M. de Larochefoucauld était inspecteur général des Écoles d'arts et métiers. Rien ne s'y devait faire sans lui ; il y voulait ses agents, ses professeurs, ses élèves. Il veillait à tout, réglait tout, commandait partout.

M. De Cazes, excité par Clément Desormes et Jean-Baptiste Say, eut le dessein de créer des cours supérieurs au Conservatoire. M. de Larochefoucauld consentait à ces leçons, mais il souhaitait qu'elles fussent faites par M. Molard.

M. Fauchat, chef de la division, était de cet avis. Il soutenait l'inspecteur général ; quand le ministre vit cette opposition, il me chargea du travail, et je fis une ordonnance en vingt-et-un articles, qui fut insérée au *Moniteur*.

Le Conservatoire était entièrement régénéré. Les leçons ordinaires de dessin et autres restaient, mais on y ajoutait trois cours spéciaux pour

L'économie politique,

La chimie appliquée aux arts,

La mécanique industrielle.

Les titulaires des chaires étaient MM. Say, Desormes, Charles Dupin.

La science applaudit ; les ouvriers battirent des mains, mais M. de Larochefoucauld jeta les hauts cris. On avait agi en dehors de lui, contre ses hommes, et il fit au roi des réclamations si aigres, que le ministre, mandé et tancé, voulait suspendre l'effet de la mesure.

Je redoublai d'ardeur ; je soutins les articles que j'avais rédigés, je les défendis un à un dans un long mémoire. Clément du Doubs, le député, qui était mon ami, vint me trouver et me conseiller de ne pas lutter contre un homme qui était puissant, qui avait prêté de l'or à Louis XVIII dans les mauvais jours, qui était vindicatif, et qui ne pardonnerait pas un échec.

Je ne cédai à rien. La fondation des cours était admirable ; elle était le début dans une série d'améliorations du plus vaste intérêt. Il y allait de la prospérité de la France et de l'honneur du ministère. Je fis maintenir l'insertion

au *Moniteur*. Je raffermis M. De Cazes dans ses nobles vues. M. de Mirbel, secrétaire général, se mit de mon côté, nous l'emportâmes, et l'on a vu ce qu'étaient devenus ces cours qui n'ont cessé de rendre depuis les plus éminents services (1).

M. Doudeauville, un Larochefoucauld celui-là aussi, sous des formes plus douces, n'était pas moins tenace que M. de Liancourt.

Doudeauville présidait les conseils que les Bourbons avaient donnés à l'École polytechnique. Il s'agissait d'éteindre l'effervescence des jeunes mathématiciens ; on voulait de la science, mais dévote ; on voulait de la science, mais au profit de la noblesse. Tout s'arrangeait pour écarter la bourgeoisie et le peuple, pour tenir en bride la

(1) J'ai déposé à la bibliothèque d'Angers les papiers raturés, mais complets, qui prouvent cette guerre soutenue pour le Conservatoire. Je n'ai rien oublié, rien perdu, et je me hâte de donner, avant de mourir, des aperçus qui mettront les curieux sur la voie.

philosophie (1). On attaquait La Place, et je ne puis dire toutes les luttes que j'eus à soutenir pour conserver l'indépendance de l'école.

Son origine date de la Convention : on a eu beau faire, le principe reste. Le germe se développe ; les générations d'élèves se succèdent sans que l'esprit change. C'est une pépinière d'hommes libres ; c'est le foyer d'où part toute la chaleur des arts. L'école est le ressort : brisez-le, vous tuez l'avenir ; gardez-le, rien ne sera jamais désespéré. C'est un nid d'aiglons, et tous nos chefs, nos guides, nos phares, sont là qui se fortifient et qui se mûrissent.

Sosthènes de Larochefoucauld était fils de Doudeauville ; il avait de l'esprit, de l'originalité, tournant au pasquin ; c'était la caricature des

(1) C'était un vœu franchement émis de n'admettre à la haute instruction que les hommes bien nés, et de leur conférer à eux seuls la conduite des affaires.

deux autres. Je devrais dire du bien de lui : car, pendant qu'il avait la direction des théâtres royaux, il fit ce qu'il put pour faire recevoir et jouer mon opéra de *l'Ane d'or*.

Ce fut le petit et rondelet directeur, maître Lubbert, si mal peigné, qui résista au comité de l'Institut, et qui, malgré l'accueil fait par mes juges à l'ouvrage, se refusa *mordicus* à le mettre en scène et ne souffrit pas que Berton en fît la musique.

Un âne à l'Opéra ! quel scandale ! les danseuses se signeraient, les habituées battraient de l'éventail ; un âne ! quelle image ! et toutes les polissonneries d'abonder là-dessus et de faire repousser mon œuvre lyrique, qui certes, pourtant, était de nature à faire de l'argent !

Ayez des idées plates, communes, terre à terre, les directeurs vous sautent au cou. Ils entretiennent le public de billevesées ; jamais rien de neuf, de frais, de piquant, point d'intérêt ; rien pour le cœur, tout pour les yeux et les oreilles.

Si vous sortez de la routine et créez des effets vifs, passionnés, on vous craint, on vous rejette, et vous en êtes pour vos frais d'invention.

O race de moutons, va donc bêler !

ROSMAN.

Je passe au crible amis et ennemis.

Rosman était de Nancy, fils d'un courrier de la malle. Il était né pour le chiffre, et se raillait du cœur. Il entra dans les bureaux, fut exact, probe, actif, assidu. M. de Montalivet le fit chef de la comptabilité de son ministère. Rosman est mort dans ses fonctions, qu'il a remplies scrupuleusement sous dix ministres.

Il ne voyait que l'argent, il empilait les écus, ne se mariait point, avait deux sœurs qui faisaient sa cuisine. Il aimait la chère délicate, et donnait d'excellents déjeuners à des gens de goût, des gens de lettres; j'ai vu chez lui Vial, l'auteur d'*Aline* et de contes obscènes qu'il disait bien.

Rosman était sensuel. Il avait eu des Rigolettes ; il finit par des filles d'Opéra. Il était lié avec Claparède, Noblet et d'autres gens de plaisir.

Il aimait les livres d'une singulière façon. Il avait un coffre plein de bonnes éditions. Les volumes qui étaient trop longs ou trop courts étaient mauvais à ses yeux, quel qu'en fût l'auteur et le texte. Il lisait surtout les livres de médecine et soignait avant tout sa santé.

Né pauvre, il amassa, et, sans se rien refuser, il finit par avoir de fortes rentes, une grosse pension.

Un homme se plaignait à lui d'avoir une femme et des enfants malades : « Pourquoi vous ma-» rier? je n'ai pas pris ce fardeau ; aussi je vis » largement et sans gêne. Tant pis pour les im-» béciles qui endossent des charges qu'ils ne » peuvent porter. »

Enfant de la révolution, il la détestait. Il avait horreur de la poudre. Il s'en alla à Blois pour ne pas voir les alliés. Mais lui qui avait fait les bons de paiement des monuments de triomphe de l'em-

pire, il eût voulu voir brûler l'Arc de l'Etoile et la Colonne.

Il disait : « Je ne comprends pas comment les » Autrichiens laissent debout une quille faite avec » les canons pris sur eux à Austerlitz, à Wa- » gram et à Vienne ! »

M. de Montalivet était bizarrement entouré : Rosman, Dugied, Du But, ses âmes damnées, ses dévoués quand même, et tous trois haïssant l'empereur et les batailles.

Dugied, qui n'aimait pas l'empereur, servit cependant avec ardeur pour la formation des gardes d'honneur et l'organisation des cohortes.

On allait à contre-cœur, on décimait les familles, on faisait des soldats et des ennemis

Quand un gouvernement ne marche qu'avec ce grincement de rouages, il est près de sa fin.

Les ministres sont presque toujours mal entourés. Ils ont de petits secrétaires de cabinet, froids, hautains, impertinents, qui les font haïr. Je n'ai connu que Carnot de vraiment abordable. De midi à deux heures il recevait tout le

monde et simplifiait ainsi bien des affaires. M. Lainé avait Durandeau et Maitre, qui éloignaient de lui tout ce qu'ils pouvaient de réclamations, même justes. Tel ministre avait de vieilles dames, ses maîtresses, qui, s'il les eût laissées faire, auraient vendu toutes les grâces. Tel autre avait de larges vues, mais pas de solides principes, et bien des intrigants qui entravaient ses grands desseins. M. de Martignac avait sous sa main je ne sais trop quel petit Gascon, qui n'avait que des idées étroites et qui le retenait souvent dans de hautes inspirations. On se figure difficilement le mal que font, les embarras que causent à la France, ces subalternes.

Mme GUILLEMET.

Elles étaient deux sœurs ; l'aînée mourut. La cadette resta seule avec 400 fr. de revenu assis sur une closerie mal payée. Les fermiers la battaient quand elle leur demandait de l'argent. Elle avait soixante-douze ans et se mettait en 1820 comme en 1750. Elle avait les mêmes mœurs, allait à la messe tous les matins, à Saint-James-sur-Loire, à vingt minutes de chez elle, rentrait et ne sortait plus.

Tous les six mois elle allait à dix lieues (à Mormans) voir sa famille, à pied. Elle partait avec un morceau de pain et buvait de l'eau des clairs ruisseaux le long de la route. Il y avait un bac à passer ; elle donnait un sou au pontonnier, aller et retour : c'était toute sa dépense.

Elle lisait constamment la Bible. Un matin, en hiver, on la trouva assise, son livre sur ses genoux, ses lunettes au nez, sans pain, sans vin, sans feu. Elle n'était pas éteinte, mais glacée, morte. On l'enterra.

Elle donnait aux plus pauvres qu'elle encore la moitié de ce qu'elle avait. Ame de charité, de force, de patience. Elle avait eu une jolie figure; on l'avait flattée et trahie; elle ne se plaignait point.

Elle logeait dans un galetas la mère Routeau. Cette Routeau avait des poules et elle en vendait les œufs pour avoir du pain noir ; elle achetait de la glu, prenait des oiseaux, les mettait en brochette et les vendait aux dames de la ville pour avoir du lard.

Deux à trois sous par jour la faisaient vivre.

La mère Routeau mourut peu après mademoiselle Guillemet.

Le petit lieu qu'elles habitaient est tombé aux mains d'un financier qui a tout fait changer et qui y donne des fêtes splendides. C'est le plus

joli site de l'Anjou, qui est un des plus beaux pays de France.

Les paysans des environs disent que ces vieilles femmes reviennent dans les arbres de leurs champs, et qu'au sein des nuits elles chantent des versets de Moïse.

MICHAUD.

J'ai sous les yeux le fragment du treizième livre de l'*Enéide*, par Michaud, de l'Académie française.

Non, Michaud n'était pas encore de l'Académie quand il fit ce chant, mais il voulait en être, et, en effet, aidé par le succès que son hommage obtint aux Tuileries, il parvint au fauteuil et fut nommé de l'Institut en 1813.

Le fragment venait à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise. C'était l'imitation ou paraphrase d'un manuscrit prétendu de Virgile et qu'on disait être à Florence.

Cette pièce fut adressée à M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, et par celui-ci portée à

Sa Majesté; elle était acccompagnée d'une lettre ainsi conçue :

« Monseigneur,

» J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence le petit poème intitulé *les Noces d'Enée et de Lavinie*. Si j'ai adopté le personnage d'Énée pour point de comparaison, je n'ai point eu l'intention de faire un parallèle entre le chef des Troyens et l'empereur des Français. En poésie, jamais une comparaison n'est complète et ne doit s'envisager sous tous les rapports. Énée, dans l'*Enéide*, est représenté comme le fondateur d'un grand empire : voilà le seul point de vue sous lequel la comparaison puisse se soutenir, et le seul côté où je l'aie saisie. Elle n'est pour moi qu'un cadre dans lequel j'ai cru devoir placer mon tableau. En décrivant *les Noces d'Énée et de Lavinie*, je n'ai fait que décrire le mariage de Sa Majesté l'Empereur. J'ai cherché à employer des couleurs connues de tous ceux qui aiment Virgile, et, si l'amour de mon souve-

rain m'a bien inspiré, j'ai parlé un langage qui sera entendu parmi les étrangers comme parmi les Français.

» J'ai pensé qu'il ne suffisait pas de louer, ce qui n'est pas difficile, mais de se faire lire; je me suis peut être trompé dans mon espérance, mais j'ose croire que Votre Excellence, qui m'a témoigné une grande bonté, rendra justice à mes intentions.

» J'ai l'honneur d'être, avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

» Michaud, *homme de lettres*. »

Cette lettre est piquante venant d'un agent des Bourbons, mais c'était un agent secret et adroit, qui flagornait haut ce qu'il blâmait tout bas, et qui, en faisant des poèmes pour l'empereur, travaillait à sa ruine au profit du roi.

Le poème des *Noces* est, avec une ode de Michaud sur la naissance du roi de Rome, dans le recueil d'Eckard.

La police des deux règnes, impérial et royal, savait bien que Michaud n'était pas sûr, qu'il n'avait point de convictions profondes, qu'il ne voulait que des honneurs et de l'argent; mais elle savait aussi qu'il avait du talent, de la facilité, de l'influence. Chacun voulait et espérait se l'attacher. On le payait, on le comblait, et lui allait toujours, servant à droite, à gauche; mais, en définitive, beaucoup plus partisan de l'ancien régime et des vieux abus que de tout le reste. Jaloux, gâté, et se plaisant à ce qui était douteux, obscur, trouble. Que de gens dans Paris de ce caractère!

Mme D'ABRANTÈS.

Point de place à la duchesse dans la *France littéraire;* elle n'écrivait pas encore quand le volume A de cette collection voyait le jour; elle écrivait, mais ne publiait pas: la duchesse ne s'est faite auteur qu'après ses amours.

Ses livres, ceux de Bourienne, ceux de la contemporaine, ou ceux qu'on a répandus sous leur nom, remplirent un temps le monde curieux. Ils firent voir l'empire sous des faces qu'on ne connaissait pas, et parmi bien des clartés semèrent bien des erreurs.

J'ai vu, chez Ladvocat le libraire, Malitourne atteint d'un mal secret, et qui, enfermé dans un cabinet bien clos, allongeait les feuillets, les pages, les lignes de madame Ida, et de quelques mots tirait des tomes.

Tout se bâcle ainsi; les pharmaciens avec un peu de drogues remplissent de vastes bocaux qu'ils vendent bien cher, et qui ne guérissent guère. Les écrivains à quelques faits positifs en mêlent des liasses de douteux, et font des histoires qui divertissent un instant, n'offrent aucune instruction sûre et finissent par donner des nausées.

Je trouve un billet de madame d'Abrantès à madame la comtesse de Bannes (rue de la Paix n° 4).

Paris, 15 mars 1823.

« Mon Dieu, Madame, ce que j'apprends est-il bien vrai? Comment! vous êtes malade, et malade d'une fausse couche? Je vous ferai le reproche bien sincère de ne pas me l'avoir fait dire. J'aurais été vous soigner; j'ai été si souvent dans ces heures douloureuses, que je puis donner du courage à celles qui maintenant souffrent comme j'ai souffert. Mais j'ignore si ma présence ne

vous sera pas importune. Soyez assez bonne pour me le faire savoir par un mot verbal ; je serai si heureuse de me rapprocher de vous, et je le serais bien autrement si je pouvais vous être utile.

» Adieu, Madame. Croyez que j'ai pour vous un attrait qui est bien réel. Vous devez y être habituée ; mais moi je ne rencontre pas toujours des personnes aussi agréables que vous. »

Ce billet est assurément fort tendre et l'on est bien aise qu'une femme aussi célèbre ait eu de ces mouvements de gracieuse sensibilité.

BRUHL.

J'aime les inconnus ; je les mets en lumière ; j'arrache des ténèbres un pauvre Allemand qui traduisait un livre utile, et je donne la lettre que d'Aboville écrivait à son profit au ministre chargé des encouragements littéraires.

Paris, le 26 juin 1811.

« Monseigneur,

» M. Bruhl, professeur de dessin de l'école impériale d'artillerie de Mayence, vient de m'adresser, en qualité d'inspecteur général d'artillerie qui ai visité les établissements de Mayence, la traduction en allemand sur les secours à apporter aux asphyxiés, avec prière de la faire parvenir à Votre Excellence si je jugeais qu'elle en valût

la peine. N'étant pas à même d'apprécier cette traduction, mais devant la croire très exacte, M. Bruhl possédant très bien les deux langues, et, d'ailleurs, le certificat des professeurs de l'École spéciale de médecine attestant qu'elle est parfaitement conforme au texte français, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence cette traduction. L'éloge que je pourrais faire des talents et du mérite de M. Bruhl, comme professeur de dessin, serait étranger au sujet de ma lettre. Les intentions philanthropiques de M. Bruhl doivent être une recommandation suffisante près de Votre Excellence pour m'exempter de toutes réflexions.

» J'ai l'honneur, Monseigneur, d'être avec un profond respect de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur,

» *Le baron* M. d'Aboville,
» *Général d'artillerie.* »

Ce fut un coup d'épée dans l'eau. On n'acheta point ce livre ; on aurait pu y souscrire pour le

répandre dans ceux de nos départements où l'on parlait les deux langues, le français et l'allemand. On ne le fit point; on oublia l'auteur. On ne pouvait tout faire, tout payer. On se préparait à la guerre de Russie ; tout l'argent passait en guêtres, manteaux, cuirasses, poudre, canon. La librairie souffrait, et les asphyxiés se sauvèrent comme ils purent dans un temps où l'on ne songeait qu'à casser bras et jambes, pour la gloire !

L'ABBÉ MOREL.

Le clergé d'Angers se faisait, pendant mon séjour dans cette ville, remarquer par son esprit, sa science, son ambition.

L'abbé Gourdon, curé de Saint-Maurice; l'abbé Fourré, un de ses vicaires; l'abbé Quettier, vicaire de Notre-Dame; l'abbé Morel, chanoine, étaient certainement des hommes d'élite. Ils prêchaient, écrivaient, se faisaient goûter et rechercher de toutes les dévotes. Beaucoup d'hommes aussi les aimaient, et leur souvenir n'est pas, loin de là, éteint dans l'ouest.

Gourdon est mort; Fourré est en Syrie. Quettier, qu'on a vu, aux Petits-Pères à Paris, prêtre considéré, s'est brouillé avec ses supérieurs pour

je ne sais quelle obscure affaire ; il a disparu ; on le regrette, mais il est perdu pour ses habituées de paroisse.

L'abbé Morel seul tient bon sur place, écrit dans *l'Univers*, est lié avec la fleur des béats, sert les jésuites, vit doucement dans un cercle qui l'admire, soigne comme il peut une santé qui n'est pas forte, oblige bien des gens, se plaît aux arts, aux livres, et parvient enfin, en dépit de petites contrariétés, à se faire un sort qui n'est pas à dédaigner du tout.

Son père était banquier; les Évains étaient ses oncles ; il a une tante riche qui l'engage et l'aide à rester à Paris. Ami de M. Falloux et par son crédit, par d'autres influences, par mille moyens, il a poussé les Angevins de son parti à des chaires, des places, des positions fructueuses et agréables.

Quand j'avais la direction de la bibliothèque d'Angers, il avait celle de l'évêché. Nous fîmes des échanges, et je fus charmé de le trouver disposé à reconnaître un principe de propriété com-

munale qu'il est peut-être d'une utilité générale de rappeler ici et de consacrer.

Notre correspondance fera voir de quoi il s'agit.

A M. l'abbé Morel, bibliothécaire de l'évêché.

3 décembre 1842.

« Monsieur,

» J'ai plaisir toujours à vous écrire, et je désire de tout mon cœur que vous n'éprouviez pas, ce matin surtout, trop d'impatience à me lire.

» Une personne pieuse et dévote, très avertie des affaires du Ciel, mais mal informée des intérêts de la terre, et fort indifférente aux règles de l'humaine administration, m'a dit, en jouant et par aventure, que vous alliez vendre les *doubles* de la bibliothèque de l'évêché.

» Cette personne applaudissait à la mesure et n'y voyait aucune difficulté. Cependant j'y ai pensé et je vous prie de croire que ce n'est pas

par indiscrétion ; c'est par souvenir de mon ancien métier du ministère, et par le devoir aussi, m'a-t-il paru, de mes fonctions nouvelles.

» Je succède à MM. T. Grille et Brault, conservateurs des livres de la ville, et, vous le savez, de ces livres aux vôtres, à ceux dont vous êtes le si obligeant gardien, il y a des rapports et des liens de parenté qui exigent quelque réserve dans les dispositions à faire.

» Un bon nombre de volumes est, à différentes fois, sorti de notre dépôt pour aller au *Capitole*. Mais ce transfert constitue un usufruit, non une propriété absolue. Ainsi l'entend-on des livres envoyés au collége, à la cour royale, au séminaire, aux hospices. J'ai vu long-temps ces règles de près, j'ai suivi leur exécution en mainte rencontre, et je n'imagine pas, Monsieur, qu'elles aient varié.

» Des dons particuliers vous ont été faits, et des livres vous sont arrivés par cette voie, je n'ai rien à prétendre ; je ne m'en occupe, Monsieur, en aucune façon, et, s'il s'y trouve des dou-

bles, vous êtes assurément bien le maître de les changer ou de les vendre.

» Je ne songe qu'aux ouvrages venus de chez nous, et mon avis est que, s'il y en avait qui ne vous fussent plus utiles, ce serait le cas de nous les rendre, car nous en saurions bien tirer parti.

» Vous avez des éditions que nous n'avons pas. L'Isidore de Séville que vous avez eu la complaisance de me prêter en est un exemple. Si vous l'aviez double, vous nous feriez grand bien de nous donner le volume qui ne vous serait pas indispensable.

» Nous avons si peu de fonds et tant de besoins, que vous ne serez pas surpris de mes observations et de mes demandes.

» Je sais, Monsieur, quelles sont les idées généreuses qui dominent chez vous et qui vous guident. Je me flatte que vous rendrez justice au sentiment qui m'inspire en ce moment. Vous trouverez ma lettre toute simple et naturelle; je ne pose pas de principes, je rappelle ceux qui existent; je m'adresse à vous officieusement et

de précaution. Il se pourrait que la personne qui m'a parlé se fût trompée. Répondez-moi un mot, de grâce, et vous-même instruisez-moi de la marche qu'il y aurait à suivre pour amener le retour vers nous des livres de l'ancien fonds communal dont vous seriez dans l'intention de vous défaire.

Réponse de M. l'abbé Morel.

Angers, 4 décembre 1842.

« Monsieur,

» Votre lettre du 3, loin de soulever aucune difficulté entre nous, ne semble faite que pour prouver la concordance de nos pensées. Je tiens pour certain comme vous que l'évêché n'a que l'usufruit des livres qu'il a reçus de la ville, qu'il doit à la ville le retour des livres qui ne lui seraient plus utiles, et qu'en tout cas la ville doit avoir la préférence sur les particuliers dans l'achat des livres qui appartiennent à l'évêché en

toute propriété. Il est à peine besoin de vous dire, après cette explication, que la vente dont on vous a parlé ne portera, si elle s'effectue, que sur des livres de cette catégorie (la bibliothèque de M. l'abbé Prieur et celle de monseigneur Montault), et que personne n'aura besoin de vous en avertir, parce que vous en serez le premier prévenu. Du reste, ce projet est encore aussi contingent que possible; je ne l'ai pas même communiqué directement à monseigneur l'évêque.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» *L'abbé* J. Morel. »

Lettre de M. l'abbé Morel.

Ce mardi.

« Monsieur,

» L'évêché est beaucoup plus pauvre qu'on ne se l'imagine. Tout ce qu'il contenait de traditions intéressantes a été brûlé sur le parvis Saint-

Maurice en 1793. Les registres dont vous me parlez s'y trouvaient. Je n'ai point la vie du R. Jean-Michel, écrite par un janséniste en 1723, mais je l'ai lue chez M. Godard, je crois. Je ne puis croire que Jean-Michel, esprit étroit, jugement faux, caractère sec et volonté têtue, soit l'auteur du beau *Mystère de la Passion*.

» Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

» J. Morel. »

Angers, le 19 janvier 1843.

« Monsieur,

» J'ai reçu l'envoi de livres que vous avez bien voulu m'adresser hier. Tous ces volumes sont les bien-venus dans la bibliothèque de l'évêché, mais surtout l'ouvrage de Michel Chevallier, qui me paraît du plus haut intérêt. A la manière dont vous rendez, il ne me reste qu'un regret, que vous ne nous ayez pas fait de plus nombreux emprunts.

» Le nom de famille de l'évêque de Bardhown est Flaget, et ses prénoms, Benoît-Joseph.

» Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remercîments, l'expression de mes sentiments tout dévoués.

» *L'abbé* J. Morel. »

L'évêché avait un recueil de notes secrètes sur le caractère, les mœurs, les aptitudes des prêtres du diocèse.

Ce recueil, tombé par mégarde dans les mains d'un libraire, fut acheté par moi et placé au cabinet des manuscrits de la ville.

L'abbé Morel en fut troublé, confus; il accourut, me pressa de lui rendre ce registre, intitulé *Du Sacerdoce*, et je cédai à des prières qui étaient vives, à des instances qu'il m'aurait paru injuste après tout de repousser.

Le livre était extrêmement curieux. C'était de la biographie ascétique. Ma passion de conservateur me disait : *Garde-le.* Mais il y avait dans ces feuilles des choses qui, après nous, li-

vrées à de méchants interprètes, auraient pu, jetées dans le public, inquiéter des existences.

Je remis l'ouvrage à l'abbé, et j'en reçus le billet suivant, qui se rapportait aussi au *Fagot* que j'avais fait imprimer et dont j'avais donné un exemplaire à l'évêque.

Billet de l'abbé Morel.

Ce 25 janvier.

« Monsieur,

» Il n'y a eu aucune espèce d'échange de consommé, de commencé même entre nous, du moment qu'il y avait erreur. J'avais cru donner et vous aviez cru recevoir la nomenclature du clergé d'Angers. De compte fait, il se trouve qu'il s'agit des notes confidentielles de l'administration épiscopale sur le personnel du diocèse. L'erreur constatée, vous avez eu autant d'empressement à restituer que moi à réclamer. Voilà la conduite des honnêtes gens !

» Nous nous entendrons moins facilement sur le volume que vous avez la bienveillance d'adresser à notre bibliothèque. Les titres ont coutume d'annoncer plus, et l'ouvrage de donner moins. Le vôtre fait tout le contraire ; j'amerais mieux un parfait équilibre entre le titre et l'ouvrage. Si vous voulez que j'adhère au *Fagot d'épines*, il faut que vous me permettiez de penser que, de même qu'il n'y a pas de rose sans épines, il n'y a pas non plus d'épines sans roses.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» *L'abbé* J. Morel. »

L'abbé Morel était directeur de beaucoup de dames pieuses, tendres, belles.

L'une d'elles mourut, et il fit son oraison funèbre. Ce discours, vraiment touchant, éloquent, de tous points remarquable, est en manuscrit à la bibliothèque d'Angers. C'est une des meilleures pages de l'abbé, tout son cœur y est, et

je trouve cela bien au dessus de son gros volume de *Conférences*.

Les Sermons de l'abbé Morel (1844).

Grâce à l'amour, devenu sage,
Je passais dans le voisinage
Pour le plus heureux des maris.
Tout prospérait dans mon ménage ;
Mais depuis que l'abbé Morel,
Qui pose en archange Michel,
Prêche le soir à Notre-Dame (1);
Depuis que, battant le rappel,
Il attire à cette Babel
Ma sœur, et ma mère, et ma femme,
Chez moi tout a pris un autre air :
Plus rien n'est doux, plus rien n'est clair ;
Tout s'embarrasse et se déguise.
Il faut être âme au lieu de chair.
On boude, on jeûne, on se divise.
Ce prêtre-là me coûte cher ;
Et, pendant qu'il règne à l'église,
Ma maison devient un enfer.

(1) Paroisse d'Angers.

Les Pénitentes de M. le curé Gourdon.

Six heures confesser ! six heures dans l'oreille
Entendre bourdonner ce troupeau féminin
Qui pour le Ciel, le prêtre ou quelque autre merveille,
Epris d'une ardeur sans pareille,
Part du logis en cape, le matin,
Du coin de l'œil quêtant par le chemin,
Va marmoter ses péchés de la veille,
Péchés du jour, péchés du lendemain.
Miséricorde ! Il n'est qu'un Séraphin
Pour y tenir. Encor si les dévotes
Se laissaient lire au cœur comme dans un miroir ;
Si l'on fouillait partout, si l'on pouvait tout voir,
On trouverait au fond quelques petites notes
Dont avec le vicaire on gloserait le soir.
Mais elles ne sont pas si sottes !
De les prendre sans masque il faut perdre l'espoir.
Car c'est un art que toutes, femmes, filles,
Dès le berceau (surtout les plus gentilles)
Sucent avec le lait : d'esquiver le devoir,
De n'accuser que minces peccadilles,
Et de cacher ce qu'on voudrait savoir !

LE COCHON DE LAIT.

M. de Lamartine a des levrettes qu'il admet dans son salon, dans sa chambre, qu'il fait coucher sur le pied de son lit. Il a des chevaux, des mules, des vaches, des domestiques, pour eux plus que pour lui. Il aime toutes les bêtes, et ne peut souffrir La Fontaine, qui les a fait parler.

Madame de Marsillé se consolait de la mort de ses maris par ses chiens qui lui restaient fidèles.

Madame Bayon avait, à son château de Saint-James-sur-Loire, une douzaine de chats qu'elle faisait dîner avec elle. Chaque chat avait sa chaise haute, son assiette. L'aîné de tous était à sa droite et croquait toutes les ailes de volaille; les autres se contentaient du croupion, du cou, des pattes.

Quand elle mourut, elle légua une maison au

Port-Thibault, près de là, et une rente, pour que son valet et sa femme de chambre veillassent sur les jours de l'animal chéri.

Madame Bernard a une perruche qui, depuis vingt ans, à l'heure des repas, vient se percher sur son épaule et y reste à becqueter jusqu'à la fin du dessert.

Saint-Ange, l'arrangeur du *Journal des Débats*, homme d'esprit et de cœur, a un trou à sa porte afin que le matou qu'il affectionne puisse le venir trouver dès le matin et partager avec lui sa tasse de chocolat.

Quérard a de petits oiseaux qui font qu'il ne découcherait pas pour un empire, dans la crainte que ses délicieux compagnons ne mourussent en son absence de soif ou de faim.

Harel avait une bien autre manie : il couchait avec un cochon de lait, c'était son idole; Georges ne venait qu'après.

Cette bizarrerie d'Harel fit ma ruine. Il faut que je remonte plus haut pour raconter ma peine.

J'avais fait à l'Étang, pendant l'hiver de 1829 à 1830, trois comédies en cinq actes et en vers : *le Spéculateur*, *le Jeune romantique*, *l'Ecole du Commerce*.

Je ne parlerai ici que de la première.

Quand elle fut faite, je proposai à Lafon des Français de la lui lire. Il me donna un rendez-vous. J'allai à Paris, et aux premières scènes, tirant le cordon de sa sonnette, il dit : « Ma fille, » ma fille, viens écouter un bel ouvrage; le dé- » but répond du reste, viens. »

Une jeune fille entra : elle avait quatorze ans. L'épreuve était rude; elle la soutint noblement. Je fus accueilli, applaudi, et Lafon me dit : « J'ai » droit à une représentation; je veux jouer votre » pièce pour mon bénéfice. » Je fus ravi de ce projet, mais mademoiselle Mars mit obstacle à l'exécution. Elle voulait bien jouer pour le bénéfice de Lafon, mais à condition que ce serait le rôle de Célimène.

Michelot, à qui Lafon avait parlé de ma comédie, se fit fort de la faire entendre au comité

de la Comédie-Française. Une audience me fut donnée ; je lus mon œuvre, et puis je reçus de Michelot la lettre que voici, toute pure et nette :

« Monsieur, je n'ai pas besoin de vous dire » qu'on a écouté votre comédie avec attention. » Vous l'avez bien vu. Je n'avais que trop éveillé » l'intérêt sur cet ouvrage. Lafon n'en avait » dit que trop de bien ; on s'est tenu en garde. » On vous a tout de suite traité comme un hom- » me fort : on vous a combattu. On n'a rien re- » proché à votre pièce, que la vérité, la nudité, » le dirai-je ? Nous ne sommes plus accoutu- » més à de tels tableaux. On veut du terne. Les » mœurs sont ménagées, voilées, excusées. Vous » faites peur, non pas à moi, qui n'aime que les » caractères, cette franchise, ce style mâle et » ferme. Mais la Comédie vit de finances, et » vous tombez sur la bourse et ses ruses avec « une âpreté bien amère. Nos loges sont aux » banquiers : si le joueur nous quitte, que nous » restera-t-il ? Singulières considérations, mais

» elles les flattent, elles règnent, elles ont de la
» force. J'ai lutté en vain. Nous avons déjà dix
» pièces contre ceux qui nous paient le mieux :
» *l'Argent*, le *Roman* et d'autres. Votre ouvrage
» met le comble. Il frappe dur, et nul n'ose entrer
» dans cette voie. Ainsi, ce n'est pas la faiblesse
» qu'on allègue contre vous, c'est la vigueur.
» Je vous fais toutes les objections, je n'ai pu
» les vaincre. J'ai plaidé chaudement une cause
» que je croyais juste. Je l'ai perdue ou du moins
» j'ai compris que j'allais la perdre. Je vous ai
» sauvé un refus, j'ai retiré l'œuvre. Il a été
» convenu de ne regarder la lecture que comme
» une causerie. Rien d'officiel, tout officieux.
» Vous n'êtes pas reçu, mais vous n'êtes pas re-
» poussé. Votre mérite est reconnu; seulement
» cette fois on n'en applique pas l'usage C'est
» un cas réservé. Vous prendrez votre revanche.
» Vous nous reviendrez, et en adoucissant vos
» effets, en émoussant vos pointes, condescen-
» dant à nos terreurs, vous nous ferez une co-
» médie qui prendra un rang honorable au ré-

» pertoire. J'ai du regret d'avoir des explica-
» tions pareilles à vous donner. Je voulais et
» j'espérais un succès complet. Je suis battu au-
» tant que vous. Agréez, Monsieur, l'assurance
» de mon dévouement et de ma peine.

» Michelot. »

Le seigneur Michelot sait dorer la pilule.

Cette lettre ne me contenta point. Malgré ses belles formes, je vis un dessous de cartes : il y en avait un. Lafon s'en allait, Michelot demeurait sourd ; leur influence s'anéantissait devant celle de Monrose, qui croissait chaque jour.

Je fis parler à Monrose par le colonel Gazan, mon ami et le sien. Gazan reçut le billet suivant :

« Vous ne devez pas douter, mon brave colo-
» nel, de tout l'empressement que je mettrai à
» être agréable à votre recommandé. M. Grille
» a d'ailleurs des antécédents au Théâtre-Fran-
» cais qui lui seront d'un favorable augure.

» On ne vous voit plus au balcon comme au-
» trefois. Vous nous abandonnez : c'est mal. Ne

» nous négligez pas autant, et croyez, mon brave » colonel, à l'amitié bien sincère de votre tout dé- » voué,

» Monrose. »

Eau bénite de cour, c'était le ton de la Comédie avec l'armée.

Monrose, qui n'avait point de rôle dans mon œuvre, Monrose, qui ne voulait pas que Michelot jouât dans ma comédie un rôle qui lui allait fort bien, s'arrangea de manière à ce que le résultat fût ce que vous venez de voir qu'il avait été. Je restai un pied en l'air : je ne fus pas refusé, je ne fus pas reçu. Dépité rue de Richelieu, je m'en allai à l'Odéon. Je trouvai Lambert, le secrétaire d'Harel. Il m'entendit, fixa un jour de lecture, et j'arrivai au cabinet-tribunal avec mon cahier de vers sous le bras.

Cavé, Jules Janin, Tissot, Droz, Parseval Grandmaison et d'autres m'attendaient. Je lus avec calme et je vis les figures s'épanouir. Mes-

cinq actes passèrent. Je crus mon affaire faite. Tout le monde me souriait, me félicitait. Harel semblait disposé à merveille. Tout à coup il sort d'une rêverie et s'écrie : Je ne jouerai pas la pièce.

— Pourquoi ?

— Parce que je ne la jouerai pas.

— Quelle raison ?

— Parce que je ne veux pas la jouer.

On discute, on insiste, chacun dit son mot. Je prie, je me fâche, je me lève, et depuis je n'ai pas revu Harel, et ma comédie a dormi dans mon carton.

C'est le succès de Ponsard qui me réveille.

L'Honneur et l'argent ! c'est tout mon sujet. On le joue et l'on me repousse ; il triomphe et je meurs. Sa pièce vaut donc mieux que la mienne? Je ne le crois pas. Il n'y a pas ici de vanité, il y a conscience. Chacun a son son goût, sa verve, son point de vue, sa facture. On a bien fait de l'applaudir, de le faire officier, on peut le faire sénateur ; mais il faudrait jouer ma pièce, l'es-

sayer, elle en vaut la peine : cinq actes et en vers ! cela mérite des égards.

Si Harel n'avait pas été le plus capricieux des directeurs, mon ouvrage eût été représenté il y a vingt ans. Mais qu'attendre d'un homme qui couche avec un cochon? J'étais trop sage, trop positif, j'allais trop au fait. Il fallait pour séduire Harel du singulier, du bizarre, du hasardé, du faux, de l'excentrique.

O cochon de lait, que je t'ai maudit ! Tu m'as empêché d'être de l'académie. Pourquoi pas? J'avais trois pièces ; l'une jouée faisait jouer l'autre, et de succès en succès, ou de chute en chute comme tant d'autres, j'atteignais le fauteuil.

Faute d'éclat, faute de théâtre, et par la faute de Monrose, et de Harel, et de ce petit cochon, je suis resté avec ma pièce sur les bras, humilié comme un pauvre à la porte d'un couvent, vivant de miettes !

Mme DE LONGUEVILLE.

J'ai publié chez Pavie, à Angers, et j'ai envoyé à l'Académie française, un supplément de lettres de Mme de Longueville que M. Cousin n'avait pas connues.

J'avertis le philosophe et je préviens également M. de Sainte-Beuve, historien de Port-Royal, que le cabinet des manuscrits d'Angers renferme des pièces qu'ils feraient bien de consulter.

Qu'ils demandent au bibliothécaire, M. Adville, homme aussi obligeant qu'instruit :

1° Lettres et extraits de lettres de Mme de Longueville à M. le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, de Port-Royal et d'autres personnes religieuses.

2° Sentiments et dispositions de Mme de Longueville expliqués par elle-même ;

3° Récit de quelques particularités qui regardent les sentiments que Dieu a donnés à Mme de Longueville ;

4° Oraison funèbre de Mme la duchesse de Longueville prononcée dans l'église des Grandes Carmélites par M. l'évêque d'Autun, Gabriel de Roquette.

Dans le même cahier, qui traite des choses de la Fronde, il y a des observations curieuses sur la duchesse de Liancourt, sur le prince de Conti, sur l'abbé de Lavergne, sur le père Lalleman, sur la conversion de Mlle d'Epernon. Pour celle-ci le morceau débute en ces termes : « Mlle d'Epernon était fort libertine sur les choses de la religion. »

Vient ensuite ce qui a été l'occasion de la conversion de l'abbé de la Trappe : « Mme de Monbazon n'a été que trois jours malade ; elle n'eut que deux heures pour penser à sa con-

science. Son médecin l'en avertit. Cette pensée l'effraya si fort, qu'elle disait à M. de la Trappe : *Quoi ! n'avoir que deux heures pour réparer les péchés d'une telle vie que j'ai menée !* Voulant se confesser et ne le pouvant parce que tous ses péchés s'effaçaient de sa mémoire dans ses derniers moments, elle dit à sa demoiselle : *Expliquez ce que j'ai fait, parce que je ne m'en souviens point.* C'est cette mort si prompte qui convertit M. l'abbé de la Trappe, qui ne l'a jamais aimée que comme une amie, et non comme une maîtresse. »

Le manuscrit porte encore ce passage au sujet de la reine d'Angleterre Catherine, infante de Portugal, fille de Jean IV : « Tous les dimanches, à Londres, après vêpres, depuis cinq heures jusqu'à sept, elle paraît en public, dans sa chambre : c'est la coutume du royaume ce jour-là, que toutes les femmes, de quelque qualité qu'elles soient, jusqu'aux cotillons rouges et bleus, ont droit d'entrer dans la chambre de la reine et de la voir. »

BACLER D'ALBE.

Je fondai *l'Album*, qui a tant eu d'imitateurs. J'y mettais des lithographies. Les plus habiles artistes travaillaient pour moi. La collection de ce journal et de ces dessins est rare et chère.

Ce fut pour *l'Album* que Prudhon fit sa vignette de la Famille du pauvre, dont les épreuves se sont vendues un et deux louis.

Bacler d'Albe me fit une vue de Barcelone, que je joignis à un article sur la peste. L'artiste fut mécontent de l'exécution matérielle. Son modèle était charmant; il en trouvait les copies détestables.

Voyez ce qu'il en dit; jugez de la susceptibilité des peintres.

*Lettre aux rédacteurs de l'*Album.

Sèvres, le 29 novembre 1821.

« Monsieur,

» Je suis très flatté de tout ce que vous avez bien voulu me dire d'honnête dans votre lettre. L'article de *l'Album* ne peut aussi qu'exciter ma reconnaissance ; mais je ne puis m'empêcher de me plaindre..., non pas de *l'Album* et de ses aimables auteurs, mais de l'imprimeur lithographe, qui a balafré, abîmé et presque détruit ce que je me plaisais à appeler un petit tour de force lithographique. J'avais mis, je vous l'avoue, un peu d'amour-propre dans mon fait. J'ai été puni. Je possède une épreuve d'essai de cette malheureuse petite pierre ; quoique assez mal imprimée, j'étais à peu près satisfait ; j'espérais qu'au tirage je me retrouverais tout entier. Quelle a été ma surprise et celle de mes amis de voir une vignette informe, dont les arbres sont presque effacés, etc., etc.! Il était trop tard, sans cela je

me serais opposé à sa publication, pour mon honneur et le bien de *l'Album*. Je tâcherai de réparer cela; mais je vous demande quartier pour le moment Je suis écrasé sous l'ouvrage; vous le croirez en lisant le prospectus ci-joint. Je ne me proposais de publier cet ouvrage nouveau que le printemps prochain; une circonstance imprévue me force à l'annoncer aussitôt, et à faire paraître le premier cahier dès le mois de janvier, et cela sans interrompre les livraisons de mes *Souvenirs d'Espagne*, dont heureusement je n'ai plus qu'une dizaine de planches à terminer pour remplir mes promesses à M Engelmann.

» Si je vous faisais une vignette dans ce moment, je ne pourrais la soigner, et elle ne servirait qu'à annoncer un ouvrage déjà usé pour ainsi dire et qui touche à sa fin. Au mois de janvier, il faudrait occuper le public une troisième fois de mes productions en annonçant les *Promenades pittoresques*, et le public n'aime pas qu'on lui parle trop souvent du même homme: chacun son tour.

» Aussitôt que je publierai mon premier cahier, je m'occuperai d'une petite vignette analogue. Je serai flatté qu'elle puisse être l'objet d'un article de *l'Album*, dans lequel on pourrait en même temps parler des deux volumes de *Souvenirs pittoresques*.

» Recevez, Monsieur, mes remercîments pour l'envoi que vous voulez bien me faire des numéros de *l'Album*. Dans ma retraite de Sèvres, c'est une soirée de plaisir chaque fois que ma famille reçoit ce charmant ouvrage.

» J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

» *Le baron* Bacler d'Albe. »

« J'oubliais de vous dire que les *Promenades pittoresques* ne seront pas exposées à l'accident de la vignette de Barcelone. L'ouvrage, que je fais pour *mon propre compte*, sera imprimé chez moi, à Sèvres, par Engelmann, il est vrai, mais avec les moyens de *perfectionnement* que je me

suis réservés. Cela est juste : voilà trois années d'études, de tâtonnements, d'essais, qui enfin m'ont conduit au but. »

Bacler d'Albe était un travailleur infatigable. Il a parcouru tout le midi de l'Europe, et reproduit dans ses œuvres tous les sites les plus pittoresques.

Emmené jeune en Italie par Bonaparte, il débuta par des cartes, pour lesquelles il eut à bon droit des encouragements du gouvernement.

Il écrivait, le 15 germinal an X, au ministre de l'intérieur :

Au Ministre de l'intérieur.

Paris, 25 germinal an X.

« Le citoyen Bacler d'Albe, chef des ingénieurs-géographes du Dépôt général de la guerre, a été chargé en Italie, par le général en chef Bonaparte, de la construction d'une carte générale du théâtre de la guerre en *Italie*. Vingt et

une planches de cet ouvrage étaient gravées lors de la retraite de Milan, en l'an V; elles furent enlevées par les Autrichiens.

» Le citoyen Bacler d'Albe, à force de travail, est venu à bout de continuer son ouvrage à Paris; il ne lui reste plus à publier que la dernière livraison, composée de 10 feuilles.

» Il a eu le bonheur de découvrir que ses cuivres étaient à Vienne, entre les mains d'un marchand, qui lui a proposé de les lui revendre. Il vient de terminer son marché, et redevient possesseur de ses cuivres, après en avoir prévenu préalablement le premier consul, qui a bien voulu lui accorder l'achat par le ministre de l'intérieur de vingt-cinq exemplaires de son ouvrage pour les lycées et prytanées.

» Cette faveur va mettre le citoyen Bacler d'Albe à portée de remplir ses engagements avec le marchand de Vienne, et de rendre à la France un ouvrage national.

» L'ouvrage complet doit être composé de 51 planches, distribuées en deux parties.

» La première partie est composée de trois livraisons; la seconde de deux.

» Les quatre premières livraisons sont publiées; la cinquième et dernière le sera au 1^er^ vendémiaire prochain.

» Le prix de chaque livraison est de 50 fr.

» 25 exemplaires des quatre premières livraisons, 5,000 fr.

» 25 exemplaires de la cinquième, lorsqu'elle paraîtra, 1,250 fr.

» Le citoyen Bacler d'Albe a l'honneur de prier le ministre de l'intérieur de la République de vouloir bien ordonner la fourniture et le paiement de 25 exemplaires des quatre premières livraisons de la *Carte générale du théâtre de la guerre en Italie et dans les Alpes*, par Bacler d'Albe.

» Salut et respect.

» Bacler d'Albe,

» *Chef des ingénieurs-graveurs du Dépôt de la guerre*,

» Rue des Moulins, n° 542. »

La demande fut accueillie; la souscription fut accordée; la somme fut payée. Toujours depuis le ministre prit des exemplaires des ouvrages publiés par d'Albe. Je ne vois d'artiste du même genre que le baron Taylor qui ait été aussi constamment favorisé.

Passant à Saint-Pol (Artois) en 1824, j'entrai dans la maison où Bacler était né. Je vis son père, qui vivait encore, quoique octogénaire. Il me conta des particularités de l'enfance du peintre géographe.

Bacler (Louis-Albert-Ghislain) faisait de petits bons hommes dès le béguin; il dessinait l'église et les prêtres, les enterrements, les croix, les noces. Il barbouillait des rames de papier avec des couleurs qu'il arrangeait et broyait lui-même : ocre, charbon, huile, plantes. Tous ces essais annonçaient du génie. Des portefeuilles pleins de ces gravures furent long-temps conservés dans la famille.

Pendant ce temps-là Bacler mourait à Sèvres, où il s'occupait à peindre sur porcelaine. Il n'a-

vait que soixante ans environ. Il avait vécu à l'état-major général de l'Empereur, savait mille anecdotes et les débitait fort bien. Il doit avoir laissé des Mémoires ; où sont-ils ?

Quand Joséphine alla retrouver Bonaparte à Milan, Bacler d'Albe fut un de ceux qui l'accompagnèrent. Ingénieur, il traçait l'itinéraire ; il fit le portrait de la dame, et successivement il fit le portrait de toutes les femmes de la famille consulaire et impériale, collection qui valait celle d'Isabey, que j'eusse peut-être préférée pour le bon goût, le naturel, la vérité, et qui est passée en Angleterre, où tout, grâce à l'or, finit par aller s'enfouir.

TENCIN, FLEURY, LA CHALOTAIS.

De tout temps il y eut des *lionnes*. Mme de Tencin, la sœur du cardinal, était une lionne, la Lola Montès de son siècle. Elle était mère de d'Alembert, mère par hasard et sans qu'on lui en pût faire de mérite. Elle fit une honte de ce qui devait être une gloire. Sa tendresse pour un tel enfant eût excité l'admiration; son indifférence ne lui valut que le mépris. Mais elle n'y prit pas garde : les grandes dames n'ont que des sens, de l'orgueil, des vanités, et point de cœur.

Je donne un billet que Mme de Tencin écrivit à La Chalotais.

Je donne aussi un billet du cardinal de Fleury.

Fleury, tout vieux, rabougri, médiocre, gou-

verna la France après Richelieu et Mazarin, comme pour démontrer qu'après de grandes agitations, les peuples qu'on prétend les plus difficiles se laissent conduire (las de troubles qu'ils sont) par les plus pauvres esprits, mais soutenus d'une ténacité inébranlable.

Pour traîner le char de l'état, s'il fallait absolument des génies, les brancards seraient souvent vides. On se contente de ce qu'on trouve, et la machine va toujours.

Billet de M^me^ de Tencin à La Chalotais.

A Paris, ce 27 mars 1739.

« J'aurais fait mes reproches à l'abbé d'Aufreville, Monsieur, si je n'avais pas entendu parler de vous dans cette occasion. Je suis fort aise que vous ayez prévenu mes reproches, et que vous m'ayez donné une marque, dans cette oc-

casion, de l'honneur de votre souvenir. Je vous en rends mille grâces, et suis, Monsieur, avec un parfait attachement, votre très humble et très obéissante servante.

» De Tencin. »

Billet du cardinal de Fleury.

« Je suis bien aise, Monsieur, que vous ayez reçu l'agrément du roi pour la charge d'avocat général du parlement de Bretagne, et Sa Majesté ne pouvait l'accorder à personne plus capable de la remplir. Je connais votre zèle et votre capacité, et je ne suis point en peine que votre conduite ne réponde à la bonne opinion que l'on a de vous.

» Je vous honore, Monsieur, très parfaitement.

» *Le Cardinal* de Fleury. »

TRÉZEL.

C'est d'une boutique de confiseur que sont sortis les deux Trézel, l'un général, l'autre peintre, tous deux de la plus haute distinction par l'âme, l'esprit, le caractère; tous deux petits de taille, mais élevés par le ton, les vues, les idées, la vie.

Trézel le militaire se distingua de bonne heure, et fut de l'ambassade de Gardanne en Perse. Il a écrit sur ce pays un mémoire intéressant (1).

Il était à Waterloo, et y perdit un œil.

(1) Le titre est *Notice sur le Ghilan et le Mazenderan.* Cette pièce se trouve imprimée à la suite du voyage en Arménie de Jaubert (Amédée).

Il était en Afrique, commandait une armée, et y perdit une bataille. Mais sa valeur fut sans tache; il n'eut que trop d'intrépidité, et le défaut là fut d'avoir fait plus le soldat que le général, d'avoir trop payé de sa personne et de s'être laissé emporter par son courage.

Rentré en France, il eut des commandements de province, et puis il arriva au ministère de la guerre, où son intégrité lui fit une réputation haute.

Où est-il à présent? Je ne sais, retiré dans quelque asile philosophique, où je pense qu'il met en ordre ses précieux souvenirs.

Son frère (Pierre-Félix Trézel) naquit à Paris en 1782. Élève de Prudhon, il a beaucoup travaillé. On a de lui :

La mort de Marc-Aurèle;
La mort de Zopyre (j'ai l'esquisse terminée de ce tableau);
Le premier né (acheté par un Anglais et emporté à Calcuta);

Phèdre aux enfers (acheté par le musée d'Angers ;

Caïn ;

Les adieux d'Hector et d'Andromaque (au musée de Bordeaux) ;

Les femmes de Weinsberg (tableau placé au Luxembourg) ;

Mort de la mère et de la sœur de Gustave Vasa (ouvrage exécuté pour la maison du roi, et placé à Versailles) ;

Les âmes du purgatoire (pour la cathédrale de Toulouse) ;

Circé (acheté pour Versailles) ;

Christiern II ;

Achille plongé dans le Styx par Thétis ;

Journée du 28 juillet 1830 ;

Martyr de saint Laurent (pour l'église de ce nom, à Paris) ;

Saint Jean écrivant l'Apocalypse (pour l'église Saint-François de Paris) ;

Rubi et Lillia ;

Les quatre évangélistes (pour une chapelle de la comtesse d'Esparbès) ;

Ces tableaux et d'autres furent exposés aux salons du Louvre de 1806 à 1850. L'artiste obtint une médaille d'or en 1812.

Je le fis comprendre dans l'expédition de Morée, où son frère commandait l'artillerie. Félix accompagna Blouet (1), et fit des dessins qui figurent avec grand honneur dans la description scientifique (2).

(1) Architecte, chef de la section d'archéologie.

2) De ce voyage étaient, à divers titres, Bory de Saint-Vincent, Edgar Quinet, Charles Lenormand, Dubois.

Les volumes de texte et les atlas publiés par eux, sous l'appui du gouvernement, ont un mérite non contesté, et tiennent une grande place dans les bibliothèques d'amateurs.

L'entreprise fut imitée de celle d'Egypte. Elle eut, il faut le dire, moins d'éclat; mais son importance fut pourtant réelle. Après tant de recherches sur la

Grèce, on parvint encore à faire de belles découvertes. Les frais furent sans comparaison moindres que ceux de l'œuvre publiée sur les monuments du Nil.

Il fut doux de penser que l'économie n'avait pas nui à l'exécution.

LORDON.

Je ne puis parler du peintre Félix Trézel sans parler aussi de Lordon. Ces deux artistes furent des amis tendres, que la mort seule sépara. Pendant plus de quarante années, pas une ombre n'altéra leur union.

François Ier logeait au Louvre les savants et les artistes. Ils y restèrent jusqu'à ce que vint Napoléon, qui voulut faire restaurer le palais. Alors tout déguerpit. On transporta tout ce monde à la Sorbonne, au collége Mazarin, au collége des Grassins, à l'hôtel Vaucanson.

Prudhon, et ses élèves, Mademoiselle Meyer, Lordon, Trezel, furent logés à la Sorbonne. Ils se voyaient tous les jours. A eux se joignaient souvent Charles Panckouke et Ernestine, qui de-

vint sa femme, M. et madame de Rougerie (1), M. et madame de Beaulieu, les Duquesne; gens gracieux, pleins de sel et de goût, qui causaient, faisaient de la musique et vivaient de leurs travaux, de leurs pinceaux, de leurs livres, de leurs rentes.

J'ai passé là de douces soirées. J'y voyais venir aux grands jours les généraux Guilleminot, Bouchu, Drouot, qu'amenait le colonel Trézel; puis Milne Edwards, Audoin, Thénard, Conté, Laugier, et d'autres savants; Fernig, et sa sœur, qui fut aide-de-camp de Dumouriez. Ils savaient et disaient bien des choses, dont je me suis souvenu depuis, en écrivant mon *Histoire des volontaires*.

Sous les Bourbons l'Université reprit la Sorbonne, et les artistes partirent avec des indemnités. La société chérie se dispersa. Mademoiselle Meyer, un matin, se coupa le cou avec un rasoir.

(1) Elisa de Rougerie, née de Wailly, femme de la plus haute distinction.

Prudhon, désolé, fut recueilli par un de ses élèves, M. de Boifremont, qui l'emmena rue du Rocher. Ce fut là qu'il fit son *Christ en croix*, que je lui avais fait commander pour Strasbourg, mais qui fut retenu à Paris et qui est à la galerie du Luxembourg.

L'esquisse, de huit pouces carrés, fut confiée à Suzerace (1), et vendue 2,400 francs à un Anglais.

Lordon (Pierre-Jérôme) était d'une famille de colons de la Guadeloupe. Né en 1780, il vint en France et fit ses études au collége de Vendôme. Il entra à l'Ecole des travaux publics (Polytechnique) lors de la fondation ; il en sortit sous-lieutenant d'artillerie et donna bientôt sa démission pour se livrer à son goût passionné pour la peinture.

Plus tard, il rentra à l'Ecole polytechnique comme professeur de dessin. On a de lui beaucoup de tableaux et de vignettes. Il fit des suites

(1) Marchand de tableaux du passage de l'Opéra.

d'estampes pour le *Télémaque* et d'autres ouvrages (1).

Il fit pour le Salon et exposa au Louvre, depuis 1808 :

1. La communion d'Atala, qui lui valut une médaille d'or. Ce tableau fut acheté par Sommariva; il est à Milan.
2. La délivrance de Cimon, fils de Miltiade. Ce tableau est à Manchester et une répétition est à Londres.
3. Hylas attiré par les Nymphes. Acheté par le ministre de l'intérieur, ce tableau a été donné au musée d'Angers.
4. Agar renvoyée par Abraham. Ce tableau est à Bruxelles.
5. Agar dans le désert. Ce tableau, acheté par M. Finlay, est à Glascow.

Une répétition de ce tableau, qui était

(1) Chez Ostervald; sujets de l'Odyssée, sujets de la vie d'Alcibiade, etc.

dans le cabinet de M. Grille, est passée dans la galerie de M. Guilbert (de Caen).

6. Marie-Antoinette. Tableau exécuté pour la Conciergerie, par l'ordre du ministre duc de Cazes.
7. L'Annonciation. Tableau commandé par le préfet de la Seine pour l'église Saint-Gervais, à Paris.
8. Saint Marc l'évangéliste. Tableau donné par le ministre de Cazes à l'église de Libourne.
9. Mort de Sémiramis. Donné par le ministre au musée de Dijon.
10. Saint François d'Assise devant le soudan d'Egypte. Tableau commandé par le préfet Chabrol pour l'église Saint-Jean-et-Saint-François de Paris.
11. Le retour du petit Savoyard. Acheté par la Société des Amis des Arts.
12. Le duc de Montpensier s'échappant du fort Saint-Jean, à Marseille, en 1793.
13. Le retour à la maison paternelle.

14. Raphael et la Fornarina. Vendu pour les Grecs.
15. Raphael et le Pérugin.
16. Henri IV à Libourne après la bataille de Coutras. Commandé par M. le duc de Cazes.
17. Saint Sébastien. Commandé par le ministre de la maison du roi.
18. Le tronc des pauvres.
19. Jeanne d'Arc.
20. Attala sur le radeau.

Lordon mourut en 1838. Son fils, Abel, est peintre aussi.

BOURSAULT.

J'avais fait ouvrir le second Théâtre Français, à l'Odéon, sous le ministère de M. Lainé. Plus tard, et quand je ne fus plus dans les bureaux, on m'offrit la direction de cette entreprise :

« Vous aurez 16,000 fr. de traitement fixe, » une loge qui représentera 4,000 fr., un loge- » ment de plus de 1,000 écus, une subvention de » 70,000 fr. Mais vous ne jouerez les pièces du » grand répertoire qu'après que la Comédie fran- » çaise aura été un an sans les reprendre ; de » plus, vous céderez vos acteurs au premier théâ- » tre, pourvu qu'il vous avertisse six mois d'a- » vance. »

Ces conditions ne furent point acceptées par moi. Je refusai la subvention, mais sauf à être libre pour les acteurs et les ouvrages.

Mes observations ne furent point admises, et je renonçai sans regret à conduire cet Odéon qui fut pour tous ses directeurs une cause de ruine.

Boursault demeurait rue Blanche. Il avait une maison de Sybarite, un parc délicieux, une serre pleine de plantes rares, une galerie de charmants tableaux et de statues de marbre. Veuf, il s'était remarié à une jolie petite femme qui faisait les honneurs d'une table excellente, toujours garnie de gais convives. Merle ne sortait pas de là.

Boursault-Malherbe avait été comédien; il avait été représentant du peuple; il s'était enrichi dans des opérations industrielles. Adjudicataire des boues de Paris, il y avait gagné des millions.

Ces millions s'en allaient dans l'opéra Ventadour, dont il était le propriétaire quand je le con-

nus. Il dépensait tous les jours mille écus, et, la salle pleine, il ne pouvait faire que 2,000 fr. de recette.

Sa douleur était grande. Il m'en parla. Je lui dressai un plan de réforme, et il m'offrit alors de me céder son théâtre, puis de me compter 220,000 fr. pour lui ôter ce fardeau de dessus ses épaules.

Je mènerai l'affaire, lui dis-je; je ne vous demanderai d'indemnité que 1,000 fr. par mois; je m'amuserai de cette direction; je la ferai prospérer; au lieu de quarante à cinquante acteurs, je n'en aurai que douze à quinze; au lieu de lutter contre l'Académie de musique et de danse, je réduirai le genre à ce qu'était le théâtre Favart : plus d'esprit que d'éclat. Je penserai moins à flatter la vanité qu'à remplir la caisse.

Nous discutions, rien ne se décidait. Merle se mit à la traverse et prit en main les intérêts du théâtre, qui n'en allèrent que plus mal. Boursault perdit plus de la moitié de sa fortune. Il

était vieux, il mourut. On vendit son hôtel, ses toiles, ses cadres, ses fleurs, et toute cette fantasmagorie disparut comme par un coup de foudre.

MOREAU LE CHANSONNIER.

Démocrate en paroles, aristocrate de fait, il se faisait appeler *de Commanin*, mais on se moquait de ce nom de terre et de lui. C'était un vaudevilliste inépuisable, et, avec cela, triste, morose, s'ennuyant de tout, blasé sur tout, excepté sur la table, où il était friand, difficile, gourmet.

Il avait une passion pour le bœuf à l'italienne. Il aurait fait une lieue pour avoir du macaroni de première qualité. Le roast-beef lui tenait fort au cœur, et le poulet à la marengo de chez Véry était une de ses joies.

Le matin il ne prenait que du thé par tasses copieuses; à midi, des côtelettes, des ailerons, des andouillettes de Troyes; mais à six ou sept heures, tous les jours, le dîner était fin, et quand

on lui faisait une invitation bien à heure fixe, on était certain de le voir devancer le moment, ayant horreur de tout retard dans une affaire aussi grave.

Un dimanche je voulus le voir de bonne heure. Je sonnai rue Rameau. Est-il là ?

— Il est mort cette nuit !

Tel fut le cri de Jean, son vieux domestique.

— Comment mort ? lui Moreau ?

— Mort subitement. Je l'ai laissé hier à minuit paisible, et ce matin, je l'ai en vain appelé, il n'a plus répondu.

Ainsi se termina cette carrière d'études, d'efforts, de plaisirs, de succès, d'ennuis profonds et de déceptions fréquentes.

La liste de ses pièces est partout. Je devais faire avec lui plusieurs ouvrages ; mais il m'échappa au moment où les bases de notre collaboration mutuelle étaient arrêtées. Il avait eu madame Hervey pour maîtresse, et il était né d'eux une fille très agréable que Moreau eut l'espoir de marier à mon neveu Prosper Chalas.

Ce projet n'eut pas de suite. Elisa Moreau passa en Hollande, se fit actrice, épousa un comédien, et disparut pour moi avant son père.

Moreau fit long-temps les feuilletons de théâtre au *Courrier Français*.

A la révolution de juillet, il embrassa vigoureusement le parti de Casimir Périer, et par Etienne et d'autres il devint maître des requêtes au Conseil d'état.

Il était chagrin, fatigué; mais il faut que j'ajoute qu'il était, quand il voulait, fort aimable. Il était serviable, empressé, frondeur, railleur, défiant et gracieux tout ensemble. Pas de fiel au fond. Plus de qualités que de vices. Son isolement le tuait. Marié, mieux posé, il aurait eu une vie moins libre, mais plus douce.

Lettre de Moreau (1830) *sur miss Smithson, qui jouait dans un opéra comique.*

Samedi.

« Mon cher ami,

» Mademoiselle Smithson, qui est véritablement dans le plus grand embarras, me tourmente pour la conduire chez M. Guizot, qu'elle sait être le traducteur de Shakspeare, et qu'à ce titre elle suppose devoir s'intéresser en sa faveur. Ne pensez-vous pas, comme moi, que le moment est mal choisi? que M. Guizot a, comme il le disait encore à Etienne avant-hier chez le roi, des affaires plus importantes et plus pressées?

» Répondez-moi, je vous prie, un mot à ce sujet. Si vous jugez la démarche utile, je la ferai: car autant je suis froid sur mes propres intérêts, autant je mets de chaleur à servir ceux des autres quand ils méritent, comme mademoiselle Smithson, l'estime des honnêtes gens.

» Tout à vous,

» Moreau. »

Lettre de Moreau (1827).

L'ANE D'OR. — MASANIELLO. — JAL. — LOURDOUEIX. CHALAS. — BONALD. — CHATEAUBRIAND. — LA CENSURE ET LA PANDORE.

Samedi 21 juillet.

« J'ai bien des reproches à me faire, Monsieur, pour n'avoir pas répondu plus tôt à votre aimable lettre. Ce n'est point, je vous assure, paresse, encore moins oubli : c'est maladie, souffrance; la goutte ne me laisse pas tranquille, et j'ai l'esprit encore plus malade peut-être que le corps. J'espérais aussi vous annoncer la réception de *l'Ane d'or;* mais ma mauvaise santé ne m'a pas permis de l'achever entièrement. J'y travaille, et j'aurai fini, je pense, d'ici à peu de jours.

» Vous êtes bien heureux de pouvoir fuir la capitale, où le sort me condamne à rester. L'aspect de cette ville si disposée à souffrir toutes les insultes, toutes les vexations, me fait cruellement

mal. Chacun n'y pense qu'à soi; nul ne comprend qu'il peut être frappé demain comme son voisin l'est aujourd'hui.

» *Masaniello*, auquel vous avez la bonté de vous intéresser, est défendu; et, ce qui ne vous surprendra pas, Lourdoueix n'a voulu faire connaître la décision ministérielle que lorsque la censure a été rétablie. Ainsi je n'ai pas même la consolation de me plaindre. Le pauvre théâtre de l'Opéra-Comique est plus que jamais sous la verge de fer de Pixérécourt. Le duc d'Aumont vient d'obtenir une ordonnance du roi qui rompt la société des comédiens. Ce ne sont plus que des ilotes. Tous les Français leur ressembleront bientôt.

» On ne se fait certainement pas une idée, sur les belles rives de la Loire, de la manière dont la censure est exercée à Paris. Jamais elle ne fut plus atroce ni plus stupide. Vous ne savez probablement pas que M. Olivier, conseiller à la Cour de cassation, royaliste très prononcé, nommé membre du conseil de surveillance en

remplacement de M. de Broë, a refusé ces honteuses fonctions. Il n'a pas été permis de le dire dans les journaux. Tous les jours on nous raye des articles extraits du *Précurseur de Lyon*. Les départements sont moins mal traités que nous, et cela est tout simple. Les censeurs sont plus en contact avec la population, qui est moins nombreuse. Tout le monde les connaît, ils ont peur. Les nôtres bravent tout.

» Quand on se plaint à M. de Bonald, qui du reste est presque tombé en enfance, il répond, quand il répond, que le conseil laisse une grande latitude à la censure parce qu'elle a mission de sauver la monarchie. Voilà où nous en sommes ; et nous en serons là long-temps encore !

» J'ai fait une brochure, à la vérité un peu vive ; je n'ai pas encore pu trouver d'imprimeur. Quant aux journaux, ils deviennent impossibles. De simples annonces sont supprimées quand l'auteur du livre ou le libraire qui l'a imprimé déplaît à la congrégation, sous l'influence de laquelle la censure est placée. Aurions-nous jamais

cru que la pauvre France tomberait si bas ? On crie beaucoup contre les ministres ; la nation qui les supporte est plus méprisable qu'eux.

» Jal, qui a, comme vous le savez, la science infuse, va toujours son train, quoi qu'on lui dise. Il entasse articles sur articles ; les espions de la rue de Grenelle les suppriment, et c'est de la composition perdue. Chalas prend un autre parti : il n'écrit rien, ce qui est très fâcheux pour le journal et peut-être pour lui. Au surplus, comme il est homme d'honneur et d'esprit, je conçois qu'il ne puisse pas écrire sous l'empire de la censure. M. de Châteaubriand a raison : On n'entre aux bagnes à aucune condition.

» La *Pandore* ne va pas aussi mal qu'on pouvait le craindre, et, ce qui est incroyable, le *Courrier Français* ne perd point d'abonnés : resterait-il un peu de patriotisme dans quelques âmes? Vous avez été, sans doute, indigné comme nous des platitudes du *Constitutionnel*. On a dit qu'il était vendu, c'est une bêtise : quand la censure existe on n'achète pas de journaux ; ils sont tous forcément mi-

nistériels. Mais les propriétaires du *Constitutionnel* sont de riches égoïstes qui se moquent de la chose publique, et ne pensent qu'à leur propre intérêt. Ils ont fait, cette fois, un mauvais calcul ; ils perdent beaucoup.

» Ma fille est bien sensible à votre bon souvenir. Elle présente ainsi que moi ses respectueux hommages à madame votre épouse. Oui, sans doute, nous voudrions bien aller vous voir. Mais c'est un plaisir que je crains bien de ne pouvoir satisfaire.

» Agréez, je vous prie, l'assurance de ma vive et sincère amitié.

» Moreau. »

» *P. S.* Il a paru une seconde brochure de M. de Châteaubriand, et une seconde lettre de Salvandy au rédacteur du *Journal des Débats*. La première est distribuée gratis ; la seconde se vend 1 fr. chez Sautelet. M. de Jussieu a publié un écrit qui a pour titre : *Comment on fait les révo-*

lutions ; Pagès, une lettre à Lourdoueix qui est très forte. Lit-on tout cela à Angers? Le dernier procès de Kératry sera mis en vente demain. »

Lettre de Moreau (janvier 1830).

VICTOR HUGO. — PRÉVISIONS POLITIQUES.

Mercredi 27.

« Je vous aurais certainement écrit depuis long-temps, mon cher ami, car je pense souvent à vous; j'aurais même été vous voir si j'avais bien su votre adresse; mais Chalas, que je rencontre assez rarement, n'a pas pu me la donner d'une manière exacte.

» Je n'ai appris votre résolution de quitter tout à fait Paris qu'un mois après que vous l'aviez exécutée. Faut-il vous le dire? loin de vous plaindre de vivre hors du grand foyer des intrigues, des tourments, des agitations de toute espèce, je vous portais envie; et j'apprends avec peine que vous ne vous trouvez pas aussi heu-

reux qu'il me semble que je le serais à votre place. A la vérité, je suis un peu misanthrope ; je fuis le monde, qui ne m'aime guère et que je déteste. Vous l'aimez, au contraire, parce que vous êtes fait pour y briller.

» Le *statu quo* ministériel dont vous vous plaignez, dont nous nous plaignons tous, commence pourtant, comme dit M. Victor Hugo, dans la préface de ses *Orientales*, à *craquer*, non pas du côté de Constantinople, mais du côté de la chambre des députés. L'adresse sera certainement vigoureuse, et, selon toute apparence, renversera la cabale jésuitique et britannique. Après avoir passé des jours rudes, moralement et physiquement, nous en verrons luire de plus doux.

» Un peu souffrant de la goutte, qui m'avait laissé tranquille pendant les grands froids, il ne m'est pas possible d'entreprendre cet hiver le petit voyage de l'Etang. Mais ne viendrez-vous pas bientôt à Paris? J'aurais grand plaisir à entendre les ouvrages que vous avez faits dans votre solitude.

» Il me serait fort agréable aussi d'être votre voisin de campagne. Mais cinq lieues à faire pour voir les pièces nouvelles à Paris, c'est un peu long !

» Elisa est bien sensible à votre bon souvenir, et se rappelle, ainsi que moi, à celui de madame votre épouse, à qui nous présentons tous deux nos hommages.

» Mille bonnes amitiés.

» Moreau. »

Billet de Moreau.

« Etienne, qui me quitte, m'assure de nouveau que vous aurez la position que vous voudrez avoir, et que par conséquent vous ferez nommer qui vous voudrez. Cela se rapporte bien, comme vous voyez, avec ce que vous m'avez dit hier soir. Mais il pense aussi qu'il est urgent d'agir; je vous ai déjà dit pourquoi : vous savez aujour-

d'hui à qui vous avez affaire, mais cela ne sera-t-il pas changé demain?

» Tout à vous.

» M..... »

Etienne se trompait, Moreau se trompait, je me trompais. J'étais rentré au ministère de l'intérieur à la révolution de Juillet, et mon crédit jamais n'avait semblé si grand; mais Guizot ruina tout. Je l'ai dit assez : il a brisé mon sort, dispersé ma famille. Et que fait-il? où est-il? en disgrâce à son tour, conspué, après avoir commis cent injustices, favorisé mille intrigants, poussé les rois à leur perte et fait de l'entente cordiale avec l'ennemi.

Qu'il soit instruit, je le crois; qu'il soit un homme d'état, je le nie. Son entrée aux affaires a été une calamité. Qu'il eût une chaire, il n'y avait rien à dire; mais un portefeuille! oh! c'est autre chose.

Il a nui tant qu'il a pu à Napoléon ; il a mal

inspiré l'abbé de Montesquiou et les Bourbons ; il a mal servi les d'Orléans, en se livrant à eux sans conviction et sans pudeur ; il ne sait point fonder, mais dissoudre. Implacable, odieux au peuple, il remue encore, et l'âge seul peut réduire sa fatale ambition à l'impuissance.

PENCHAUD.

Travailler pour la gloire, la mériter et la perdre, se la voir enlever par un autre, tout cela est moins rare que triste.

Penchaud (Michel-Robert) fut un habile, zélé, laborieux et fécond architecte. Il était conservateur des monuments des Bouches-du-Rhône. Il fit des fouilles à Arles, à Nismes, fonda des musées, fit de précieux mémoires, et mourut en se plaignant du sort, qui ne l'avait pourtant pas laissé tout à fait obscur.

Il m'écrivait de Marseille le 4 février 1821.

Lettre de Penchaud à M. Grille, directeur des Beaux-Arts, au Ministère.

« Monsieur,

» Vous avez bien voulu parler de moi très

avantageusement; je vous en remercie d'autant plus que votre indulgence fait, assurément, tout mon mérite. M. de Montgrand (1), qui a eu l'obligeance de me dire ce que vous pensez à mon égard, vous témoignera combien j'y ai été sensible. Il arrive si rarement aux gens de province de fixer l'attention ! Et j'avoue que je ne me crois pas fait pour être distingué dans la foule. Cette conviction, malheureusement trop bien fondée, justifie ma reconnaissance envers ceux qui s'intéressent à moi, et l'empressement que je mets en toute chose à mériter leurs suffrages et leur bienveillance.

» La vôtre, Monsieur, m'était nécessaire en raison de mes relations avec vous. Celles que je prends la liberté d'établir, aujourd'hui, plus directement, me la rendent indispensable. Deux motifs puissants m'ont cependant encouragé : le premier, c'est l'intérêt de ma réputation; l'autre, mon zèle pour les beaux-arts.

(1) Maire.

»M. de Montgrand se propose de vous montrer l'esquisse du projet du musée que la ville de Marseille a résolu d'établir : cet objet est dans vos attributions. J'attache mon bonheur à l'exécution de mes projets, et celui-ci doit contribuer à fixer ma réputation d'artiste. Votre appui me sera donc, en cette circonstance, aussi utile qu'honorable.

» Quant à mon zèle, j'espère que vous en apprécierez, Monsieur, les effets parmi les détails d'une espèce de récrimination que voici :

» Le ministère me chargea, en 1810, de me rendre à Nîmes pour lui faire connaître la situation exacte de la Maison carrée et les moyens de restaurer ce beau monument. Il mettait une grande importance à cette mission, et il fit en sorte de me le bien persuader, afin de stimuler mon zèle. Trois mois employés auprès du temple pour les fouilles et les mesures, et huit mois dans mon cabinet pour la rédaction de mon travail, prouvèrent suffisamment que je n'avais rien négligé pour remplir les vues du ministère.

L'on me rendit justice; et ce travail fut adopté avec toutes sortes d'éloges. Il ne tint qu'à moi de célébrer mon succès par un bel article dans les journaux : j'ai toujours dédaigné ce genre de célébrité. Mais il en résultait un autre plus certain et plus durable, la direction des travaux de restauration. Je le sollicitai comme récompense unique de mes sacrifices et de mes heureux efforts : je l'obtins sans peine. Plusieurs années s'écoulèrent, cependant, avant que l'on songeât à mettre la main à l'œuvre. M. Quatremère, intendant des arts (1), fut le premier qui s'en occupa. S'étant fait représenter mon mémoire et mes plans, il m'écrivit qu'il avait de-

(1) Une intendance des arts avait été, par ordonnance, créée sous la direction de Quatremère de Quincy; mais elle dura peu, n'acheva rien. Quatremère, habile comme antiquaire et juge, était dur, tranchant, mauvais comme administrateur.

Les Cent-jours n'arrêtèrent point les travaux d'art, comme le croit Penchaud; seulement la direction et le personnel changèrent.

mandé à son budget de 1815 la somme nécessaire pour l'exécution de la moitié de mon projet. Les Cent-jours ont mis obstacle à cette résolution ; mais, enfin, la Maison carrée a, depuis cette époque funeste, fixé l'attention du ministère, qui a ordonné des travaux.

» Ils s'exécutent sous la direction de M. Grangeret, et sur mes dessins, qui lui ont été confiés il y a trois ou quatre ans. Je pourrais être jaloux de son bonheur ; mais je dois faire taire mon ambition déçue et respecter les décisions du ministre. Mon seul désir serait, aujourd'hui, d'obtenir que (tous ménagements gardés envers M. Villard) vous voulussiez bien, Monsieur, faire décider que mes dessins originaux au nombre de trente-deux, et l'exemplaire du mémoire que j'ai l'honneur de vous transmettre, soient déposés, comme renseignements, à la bibliothèque de l'Académie des Inscriptions : car il suffit à M. Grangeret de garder des calques et le mémoire original qu'il a dans les mains. Ce serait me rendre un vrai service. Vous ne sauriez vous

figurer, Monsieur, combien je suis tourmenté de l'idée que mon ouvrage, espèce de monument historique, soit entièrement perdu pour les arts.

» Permettez-moi de vous rappeler que je n'ai pas reçu de médailles de la Collection des grands hommes depuis le 25 février 1818 (1), et de vous présenter l'assurance des sentiments les plus parfaits d'estime et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur,

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

» PENCHAUD. »

Cet artiste était né à Poitiers en 1775. Il fut élève de Percier, et, se fixant à Marseille, il fit le jardin de botanique de cette ville et le pont qui y conduit, l'église de Saint-Rémy, la maison d'arrêt, la caserne des gendarmes, le temple des protestants, l'hospice de la rade, les fontaines

(1) Collection offerte par le ministre à Penchaud, à titre d'encouragement.

des places Royale et de Montyon, le grand pavillon du collége, la porte Majeure, la maison des fous.

A Draguignan, il donna les plans du palais de justice ;

A Aix, les plans aussi du tribunal.

Il eut de l'Institut royal, en 1824, une médaille d'or pour ses travaux archéologiques, que j'avais renvoyés et fait connaître à ce corps et soumis à la commission, dont le rapporteur était alors Walckenaër.

L'AVEUGLE PENJON.

Abel Dufresne est d'une famille d'Etampes, connue dans l'administration et dans les lettres.

Abel a beaucoup écrit, beaucoup publié, publié de petits journaux, de petits livres, contribué à la rédaction d'un grand nombre de recueils, et toujours avec un désintéressement sans pareil.

Il travaillait à la Biographie que dirigeait Alphonse Rabbe, et que faisait paraître Aucher Éloi, imprimeur à Blois. Ce fut pour cet ouvrage que Penjon dicta à sa fille une notice qui n'a pas vu le jour et que je donne ici telle que je l'ai reçue de la main même de l'aveugle.

Note dictée par M. Penjon (Jean-Baptiste) à sa fille.

« J'ai perdu la vue dix-huit mois après ma naissance, qui a eu lieu à Paris le 21 juillet 1782. Dès mon enfance, je manifestai le désir de m'instruire par l'envie que je témoignais d'entendre lire. Cette envie était telle que j'étais prêt à tout quitter pour la satisfaire. Je partageais avec les voyants leurs jeux, qui souvent étaient assez dangereux, vu l'imprudence de cet âge : aussi s'étonnait-on de me voir monter aux arbres, aller seul dans la ville d'Étampes et souvent passer sur des ponts assez étroits. On s'étonnait encore que je n'allasse pas donner contre les obstacles qui se trouvaient sur mon passage; mais, lorsqu'il se rencontre de ces obstacles, il se produit sur moi, à leur approche, une impression qui m'en avertit toujours, sans que je puisse bien expliquer la nature de cette impression. Ce qu'il y a de bien certain,

c'est que ma vue est entièrement éteinte et que je n'ai aucune idée ni des couleurs ni de la lumière.

» A quinze ans, je fus placé à l'Institut des aveugles travailleurs, et j'eus bientôt appris tout ce que l'on enseignait dans cet établissement, c'est-à-dire la lecture sur des caractères et dans des livres sensibles au toucher, et les quatre premières règles de l'arithmétique. Cette maison me fit le plus grand bien, en me procurant continuellement des lecteurs, ce qui me donna le moyen de pousser bien plus loin mon instruction. J'appris seul les grammaires française et latine; je parvins à expliquer les auteurs latins jusqu'en seconde, et j'acquis la connaissance des mathématiques élémentaires. L'étude de la géométrie m'offrit d'abord quelques difficultés, ayant de la peine à me faire l'idée des nombreuses figures que l'on y emploie, mais je me les représentai bientôt toutes lorsque j'eus touché quelques polygones.

» J'appris donc sans maître l'arithmétique,

l'algèbre, la géométrie et l'application de l'algèbre à la géométrie. Comme je ne soupçonnais pas même que les mathématiques s'étendissent plus loin, j'en serais sans doute demeuré là la si, en passant vis-à-vis le lycée Charlemagne, personne qui me conduisait ne m'eût lu l'annonce du cours de mathématiques transcendantes. Résolu de suivre ce cours, je m'adressai au proviseur du lycée et j'y fus admis gratuitement. M. Francœur, maintenant professeur de la Faculté de Paris, qui était alors chargé du cours que je suivais, me traita avec la plus grande bienveillance, soit en me donnant les meilleurs conseils, soit en me levant les difficultés qui pouvaient m'arrêter. Les succès que j'obtins alors ne sont pas incertains, puisque je fus toujours, excepté une seule fois, le premier de la classe, que j'eus tous les premiers prix de mathémathiques transcendantes au lycée Charlemagne, et le second, dans la même partie, au concours général des lycées de Paris.

» J'achevai, à la même époque, l'étude de la

langue latine; j'appris la physique et je suivis le cours de mécanique céleste, professé par M. Biot au Collége de France. Je fis, quelques années après, un cours public d'algèbre à l'école des Mines, dont les journaux rendirent alors un compte favorable. Enfin, l'an 1809, à la recommandation des savants les plus distingués, tels que MM. Legendre, Monge, Lacroix, Biot, etc., je fus nommé, par le grand-maître de l'université, professeur de mathématiques élémentaires au lycée d'Angers. Les élèves de cette classe ne furent jamais plus nombreux que lorsque j'en fus chargé. J'en fis entrer un assez grand nombre aux écoles royales militaire et de marine, et j'obtins des preuves non équivoques de satisfaction du gouvernement et de l'université. Ayant été présenté, l'an 1814, par le recteur de l'académie d'Angers, à S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême, je fus nommé chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Je fus, la même année, nommé officier de l'académie, et une gratification annuelle me

fut accordée. J'obtins, l'an 1819, le diplôme de licencié ès-sciences.

» Malgré les occupations que me donnait ma place, les hautes mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle n'ont point cessé de faire l'objet de mon travail, de sorte que je possède ces diverses branches de l'instruction de manière à pouvoir les enseigner.»

LE PRINCE LEBRUN.

Un mot fait placer un homme. Oui, pourvu que ce mot sorte de la bouche ou de la plume d'un des grands de la terre et tombe dans l'oreille ou sous les yeux d'un ambitieux ou d'un ministre.

Le prince Lebrun, duc de Plaisance, archi-trésorier, écrivit d'Amsterdam, le 23 janvier 1812, à M. de Montalivet, ministre de l'intérieur :

« Monsieur le comte,

» Je reçois une lettre de madame de Royères, née Beaumont, et petite-nièce de M. de Beaumont, archevêque de Paris, qui avait beau-

coup d'amitié pour moi. Elle invoque sa mémoire et me demande de protéger son mari, qui voudrait se consacrer au service de Sa Majesté dans la carrière de l'administration.

» Je porte le plus grand intérêt à cette famille; je suis bien sûr qu'elle a les sentiments d'honneur et de loyauté que j'ai connus à M. l'archevêque de Paris et à M. le vicomte de Beaumont, homme de mer très distingué, connu par le combat de la *Belle-Poule*. Mais je ne connais le mérite de M. de Royères que par le témoignage de sa femme.

» Ne pourriez-vous pas, Monsieur le comte, prendre quelques renseignements, et, s'ils étaient tels que je crois qu'ils doivent être, présenter M. de Royères à Sa Majesté pour l'emploi dont vous le reconnaîtriez capable. C'est un devoir de ramener les bonnes races au service de l'état.

» Je renouvelle à Votre Excellence les assurances de mon inviolable atttachement.

» *Le duc* DE PLAISANCE. »

M. de Montalivet porta cette lettre à l'empereur, qui lui dit : « Faites ce que désire Lebrun, » placez Royères. »

Lebrun, en 1760, avait trouvé une petite-nièce de Corneille, et ce fut lui qui la recommanda à Voltaire. Voltaire la prit, l'éleva, la dota, la maria à Dupuits d'Angely. Elle eut des enfants.

Un petit-fils de Corneille se montra ; il se nommait Claude Etienne. Il alla à Ferney ; Voltaire lui donna de l'argent. Ce Claude vint à Paris, eut une petite place, se maria, et eut une fille que Lebrun prit chez lui.

Lebrun prit de même madame d'Angely, qui était devenue pauvre ; mais ces deux femmes, qu'il avait recueillies, se disputèrent constamment entre elles. Il ne put les garder. Il fallut renvoyer la d'Angely,

Tous les Corneille mendiaient J'en ai vu plusieurs, j'en ai fait secourir par les ministres. Champagny, Montalivet, Carnot, tous ne demandaient pas mieux que de favoriser ce nom. J'é-

crivis à la Comédie-Française ; il y eut des représentations à bénéfice.

C'était de même pour les Racine, pour les La Fontaine.

M. de Cazes fit ériger des statues à ces illustres, mais les familles sont dans la misère.

LE CAPITAINE LECLERC.

On n'est pas espion, mais agent politique. L'espion est un va-nu-pieds pris dans le ruisseau; l'agent est un homme bien né qui se dégrade.

Il se dégrade pour vivre; il trahit pour manger. Il aime à voir, à écouter, à redire. Il a de bonnes relations et en profite pour entrer dans les salons, aller au bal, dîner à de grandes tables, afin de savoir ce qui se fait, ce qui se passe, ce qui se chante et se raconte, pour en faire le rapport à qui le paie.

L'agent politique a 100, 200, 500 francs par mois, selon qu'il a plus d'agilité, d'esprit, d'imagination et d'audace.

Il y en a de toutes les nations. Chaque souve-

rain veut savoir ce qui se passe chez ses voisins, et envoie de toutes parts des voyageurs pour se faire rendre compte de l'état des choses.

Paris et la France sont couverts de Russes, d'Anglais, d'Allemands, qui reluquent, tâtent, examinent, furètent et griffonnent, pour répondre aux désirs du prince qui les gage.

Mais ce n'est pas tout que ces étrangers qui nous habillent à leur guise et nous font d'autant plus noirs qu'ils veulent arriver à de plus forts traitements : il y a des Français eux-mêmes, il y a des Parisiens ardents, infatigables, qui se glissent dans les cafés, les loges de théâtre, les familles, et qui tous les jours font leurs rapports aux ministres, aux généraux, aux préfets, aux chambellans, à tous les pouvoirs ou délégués des pouvoirs ombrageux.

Un homme n'a ni rentes, ni actions de chemins, ni commerce, et vous le voyez bien logé, bien mis, bien nourri, faisant des cadeaux brillants à ses maîtresses. D'où cela vient-il? comment fait-il? quelle est la source de cette aisance?

Elle est dans sa plume, qui, tous les soirs, libelle les remarques de la journée. Quand il ne sait rien, il invente; il lui faut sa note, parce qu'il lui faut son salaire.

Il vit d'émeutes, de complots, de rumeurs, de délations continuelles; le calme lui est odieux. Il lui faut des craintes, des cris, des plaintes; il brouille l'eau pour y pêcher; il ferait battre des bornes les unes contre les autres. Il déplace tout, harcèle tout, et, en prenant sa demi-tasse ou du punch, il machine quelque découverte de grande conspiration des fusils ou des poudres.

J'ai connu un homme très doux, très instruit, qui élevait chèrement ses enfants au moyen de ressources acquises à ce métier. Il se faisait dans trois ou quatre endroits 1,000 écus, et arrivait ainsi à 12 ou 15,000 francs dont il se faisait honneur dans sa maison.

Au lieu d'aller chez les autres, il attirait chez lui. On y allait *carnavaler*, comme il disait, et les jours gras, pour lui, duraient toute l'année. Thé, pâtés de foie, perdrix, vins, tout y était

délicat. On jouait un peu, on dansait, on faisait des charades, on riait; puis un matin on apprit qu'on était chez un agent des pairs, un agent de Fouché, un agent de Metternich, un agent de tout le monde.

Les correspondants de journaux sont des agents politiques. C'est un gagne-pain rapide. Wilks, fils du fameux membre de la chambre anglaise, était à Paris correspondant du *Standard*. Il arriva maigre, mais il engraissa vite; il était actif, il était à la Bourse, il était à la revue, il était dans les antichambres, il ramassait tous les bruits et il les vendait au plus offrant.

Sa femme et ses filles étaient charmantes. Il donnait de bons dîners, et avait une maison à Auteuil, où il recevait des amis de choix; les nouvelles tombaient là comme la rosée. Il en venait de tous côtés. Il avait des garçons coureurs qui visitaient les halles, quais, ports, mairies. Il voulait faire un journal de *l'État civil*, et y insérer tout ce qui se passait aux noces, aux enterrements et aux baptêmes : combien de convives, de dra-

gées, de voitures. La curiosité et la vanité bourgeoises eussent été fort excitées. La spéculation n'était, en vérité, je crois, pas mauvaise. Il s'associa Boudon l'imprimeur, voulut avoir Montrol, et se mit dans la tête de me faire prendre une action. Je devais payer 5,000 fr. comptant, mais à condition que je serais administrateur à 5,000 fr. de rétribution annuelle. L'offre était séduisante. J'acceptai, je reculai, je ne versai pas l'argent, et Wilks en fut fort en colère ; cependant je fis bien, car l'opération s'en alla en essais, et ce qui semblait merveilleux, sûr, se dissipa en un moment comme de la fumée.

Que d'argent et d'espérances ainsi la presse dévore !

J'ai mis en tête de cet article le nom de Leclerc, il faut que j'arrive à l'homme. C'était un pauvre chevalier, qui trouvait son existence dans les délations.

Lisez ce qu'il écrivait à M. de Vaublanc, ministre :

« Monseigneur,

» Antoine-François Leclerc, capitaine de cavalerie, émigré, auteur et traducteur de plusieurs ouvrages sur la Russie (1), a servi avec zèle la cause du roi, tant militairement que politiquement, jusqu'en octobre 1801, époque où il rentra. Depuis son retour, il a été assez heureux pour rendre des services essentiels à un grand nombre de royalistes qui lui ont valu depuis la persécution du gouvernement usurpateur.

» Il a perdu successivement sa fortune, celle de ses père et grand-père et de son épouse. Il a obtenu, sous le ministère de M. l'abbé de Montesquiou, un secours littéraire de 150 fr., et, en février dernier, il obtint, du comité de la chancellerie pour les émigrés, un secours de 100 fr. par mois, en attendant que son sort fût prononcé. Il n'a touché qu'un mois.

» Depuis le commencement de décembre der-

(1) Quérard ni aucun bibliographe n'en parlent.

nier, l'exposant n'a cessé, conjointement avec un de ses amis, de donner les renseignements nécessaires pour empêcher la chute du trône. Il a travaillé, pendant l'interrègne, à la restauration, et, depuis, il a donné des instructions sur les projets des conspirateurs. Il a dépensé exclusivement à cet effet les derniers débris de sa fortune et contracté pour 700 fr. de dettes.

» Le suppliant, réduit à 12 francs pour toute fortune, ose recourir à vos bontés. Il vous supplie, Monseigneur, de le tirer de l'affreuse misère où l'a plongé son amour brûlant pour le roi et l'illustre famille des Bourbons, en lui accordant un secours momentané et un traitement par mois jusqu'à ce que le comité des secours ait repris ses paiements.

» Le sieur Leclerc, qui a été en pension, à Paris, chez Cauchois, avec M. de Vaublanc, ne cessera de faire des vœux au Ciel pour Votre Excellence.

» Leclerc, *capitaine*,

» Rue des Saint-Pères, 69. »

Paris, le 27 octobre 1815.

Le comte d'Ecquevilly mit au bas de cette pièce :

« Je ne puis trop recommander aux bontés de Son Excellence M. Leclerc. Je la prie instamment d'accorder à cet officier un moment d'audience qui la mettra à même de juger promptement du genre d'utilité dont il peut être au service du roi. »

Le ministre Vaublanc fit payer 200 fr. tout de suite à Leclerc, et le fit employer par Paulinier de Fontenille, secrétaire général de son ministère, à diverses petites commissions de moucharderie, dont le vieil émigré se tira parfaitement bien.

ÉTIENNE.

J'ai quelque part traité de grand subalterne Étienne, et j'aurais dû le regarder comme un grand esprit. Ce dont il manquait, c'était de caractère. Il s'était galvaudé dans les petites affaires, et il n'a jamais été absolument propre à s'occuper sérieusement des principales. Cependant il y a été mêlé. Il a pris sa part du maniment des hautes intrigues. Sa plume était facile, son style rapide, ses observations justes, son goût sûr, son trait piquant. Il écoutait bien, ramassait les mots heureux, les répétait à propos, les encadrait merveilleusement. C'était un joaillier habile et qui faisait briller le strass comme du diamant.

Les ministres le craignaient. Ses Lettres sur

Paris, dans *la Minerve*, causèrent plus d'une insomnie à M. Lainé et à M. de Serres. On faisait cas de l'esprit alors, on ne l'emmenottait pas, on n'exilait pas les langues ; c'était l'empire de la raison : beau passage, noble règne que celui du *cabinet Richelieu*, où l'intelligence comptait pour tout, la force pour rien. Ces jours ont passé comme un éclair.

Étienne était devenu un personnage. Mais, à remonter un peu, on le trouve bien humble. J'aime à ressaisir les origines. Voici des notes sur son début. Il écrivait, le 7 avril 1810, au comte de Montalivet :

« Monseigneur,

» Encore tout ému de l'accueil plein de grâce et de bonté qu'a daigné me faire Votre Excellence, j'ai tracé à la hâte le tableau de mes faibles services administratifs et du petit nombre de mes titres littéraires. Sous les auspices de Votre Excellence, ils acquerront plus de va-

leur, et, si je suis assez heureux pour obtenir la plus belle et la plus noble des récompenses, mon bonheur sera d'autant plus grand que je le devrai à votre bienveillance.

» Je suis avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur,

» ÉTIENNE. »

Cette lettre était accompagnée de ce qui va suivre :

« Charles-Guillaume Étienne, membre du conseil général et du collége électoral du département de la Meuse, âgé de 33 ans.

» A été pendant cinq ans secrétaire adjoint de l'administration du département de la Meuse.

» Employé, il y a six ans, auprès de M. le maréchal Davoust, commandant en chef le camp de Bruges.

» Il fut présenté à cette époque à Monseigneur le duc de Bassano, ministre secrétaire d'état,

qui se l'attacha en qualité de chef de son secrétariat particulier.

» Il a accompagné Son Excellence à la suite de Sa Majesté, lors du couronnement à Milan, dans la première guerre d'Autriche, et dans les campagnes de Prusse et de Pologne, à la suite desquelles Sa Majesté a bien voulu lui confier la rédaction principale du *Journal de l'Empire*.

» A diverses époques, il a célébré les triomphes des armées et les événements les plus glorieux du règne de Sa Majesté. A Ostende, il a donné, en présence des officiers supérieurs des armées de terre et de mer : *l'Arrivée de la flottille batave, ou les Petits Bateaux*, divertissement dont les refrains ont été long-temps répétés dans les camps et sur toutes les flottilles. Cet ouvrage a aussi été représenté à Ostende, chez le maréchal Davoust, en présence de Sa Majesté.

» Lors de la prise d'Ulm, il a donné, à Strasbourg, un autre ouvrage dont Sa Majesté a bien voulu agréer l'hommage. Après la paix de Presbourg, il a fait représenter, à Paris, *le Nouveau*

Réveil d'Épiménide, que l'empereur a honoré de sa présence et de son approbation.

» En Pologne, il a fait paraître une ode, intitulée *l'Homme du Destin*, et en dernier lieu, lors du mariage de Sa Majesté, un épithalame intitulé *le Choix d'Alcide*.

» Il a donné, au Théâtre-Français, *Brueïs et Palaprat*, et il est au moment d'y faire représenter une comédie en cinq actes et en vers, reçue depuis quinze mois.

» Au théâtre de l'Impératrice : *la Femme colère*, *le Réveil d'Épiménide*, *les Deux Mères*, etc.

» Au théâtre de l'Opéra-Comique : *Gulistan*, *Un Jour à Paris*, *Cendrillon*, opéras en trois actes, et *Une Heure de mariage*.

» Il est membre du collége électoral du département de la Meuse, et Sa Majesté l'a appelé, il y a deux ans, aux fonctions de membre du conseil général du département.

» Après la campagne de Pologne, Son Excellence le duc de Bassano a demandé pour M.

Étienne la décoration de la Légion-d'Honneur, et il la sollicite aujourd'hui comme la plus belle des récompenses, comme le plus noble des encouragements. »

J'ai eu beaucoup de renseignements sur Étienne, sur ses travaux dans tous les genres, sur ses relations, ses succès, ses revers. J'ai écrit tout ce que je savais sur son compte, tout ce que je pensais ; mais ce cahier est à Angers, au Cabinet des Manuscrits, avec une infinité d'autres biographies que j'ai inscrites au catalogue, et qui se retrouveront quand on publiera le fruit de mes longues recherches et de mes incessantes élaborations.

Ici j'effeuille.

L'éloge que je fis d'Étienne dans *l'Album*, à propos d'*Aladin, ou la Lampe merveilleuse*, porta ombrage à M. de Corbière, et fut une des causes qui poussèrent le ministre hargneux à me destituer. Il ne pouvait souffrir que, même pour un opéra, on donnât des louanges à un adversaire.

Je sus ce détail d'Aimé-Martin, que sa qualité de bibliophile rapprochait du ministre, et que Son Excellence, en le consultant sur les éditions de livres, rendait souvent témoin de ses mouvements de jalouse humeur contre toutes les intelligences du temps.

Si les intimes disaient tout ce qu'ils savent des pouvoirs publics, on verrait de laides choses !

LE DOCTEUR GUILLEMEAU.

A Niort les sciences, les arts, les lettres, sont cultivés avec bonheur. On y compte beaucoup d'hommes et de femmes qui se distinguent par leur esprit et leurs travaux. Le docteur Guillemeau est un de ceux qui ont le plus contribué à entretenir dans les Deux-Sèvres une émulation si louable.

Je l'ai eu pour correspondant pendant plus de quarante années ; jamais un nuage entre nous. Il avait une admirable égalité d'humeur ; son instruction était variée, sûre, profonde. Il était poète, historien, médecin, bibliophile, agronome, astronome, et par dessus philosophe de la meilleure trempe.

Sa fille, toute spirituelle et tendre, m'envoie,

sur ma demande, une notice que je m'empresse d'inscrire sur mes tablettes.

« Jean-Louis-Marie Guillemeau naquit à Niort, le 6 juin 1766, d'une famille qui, depuis 300 ans, a vu l'art de la médecine s'y cultiver de père en fils, et d'une manière tout à fait honorable. Jacques Guillemeau, un de ses ancêtres, fut médecin de Charles IX et de Henri III; son fils Charles celui de Louis XIII.

» La longue carrière de cet honorable citoyen a toujours été consacrée au travail et à l'étude, puisque, parvenu à l'âge de 87 ans, il avait conservé une aménité, une délicatesse de sentiments, jointes à une netteté d'esprit et une richesse d'imagination qui se trouvent dans ses derniers ouvrages, et qui en faisaient un vieillard remarquable. Peu de mois avant sa mort, il avait publié un ouvrage de poésie, qui ne contenait pas moins de 10,000 vers, et où la verve et la satire se montrent à chaque page.

» Par un contraste étrange de cette activité d'esprit, qui se prolongea jusqu'au dernier soupir, la jeunesse de Guillemeau avait été négligée, car à 11 ans il ne savait pas encore lire. Honteux de son ignorance, ce jeune homme obtint de ses parents d'aller chez un professeur, qui lui apprit à lire et à écrire en quelques mois.

» Le désir de s'instruire échauffa son jeune cœur et développa bientôt le germe de ses dispositions pour les lettres et pour les sciences. A 17 ans, il avait fini sa rhétorique au collége de Niort, tenu par les oratoriens ; il fit sa philosophie à Poitiers, et partit pour Montpellier, où il fut reçu docteur en médecine le 10 juillet 1789. Le docteur Guillemeau revint à Niort à l'époque de la révolution. Il exerça d'abord les fonctions de médecin des hôpitaux, et en 1793 il passa, en cette même qualité, à l'armée du Rhin, puis à l'armée de l'Ouest, et il rentra dans sa ville natale, où ses concitoyens le nommèrent successivement procureur de la commune et membre du conseil municipal. C'est lorsqu'il était procureur de la com-

mune qu'il se fit remarquer par un acte de courage civique qui se trouve consigné dans les annales de notre ville.

» Pendant les guerres de la Vendée, la ville de Niort devint le centre des opérations militaires des républicains. A cette époque, il y eut de grands dévouements. Une compagnie franche de 160 hommes, composée de jeunes gens de Montauban, qui marchaient contre les Vendéens, était arrivée à Niort. Ils apprirent que deux cents prêtres réfractaires étaient détenus au château; ils coururent sur la plate-forme en face du donjon, auquel on ne pouvait parvenir que par un pont de bois, et voulurent que les prêtres leur fussent livrés. M. le docteur Guillemeau accourt aussitôt; il est rejoint par M. Rouget, officier municipal, et par M. Guillemeau, maire de la ville. Ils osent à eux trois résister aux menaces des Montalbanais, qui, au comble de l'irritation, pointent dans la direction du pont une petite pièce de quatre livres de balles. Alors, d'un unanime élan, ces trois courageux citoyens

se placèrent au milieu du pont, et déclarèrent à ces forcénés que *leurs boulets atteindront d'abord les magistrats du peuple, avant d'arriver aux malheureux* qu'ils veulent assassiner. Cette énergique attitude désarma ces jeunes gens, qui, à cet instant, reçurent l'ordre de se rendre à leur poste. Les deux cents prêtres furent sauvés et le dévouement de trois Niortais avait préservé la ville d'une scène hideuse qui eût laissé une page sanglante dans ses annales.

» Il fut quarante ans médecin des épidémies jusqu'à sa mort. On le vit remplir avec zèle ce poste important. Il fut un des fondateurs et pendant long-temps le président de la Société de Médecine de Niort; secrétaire perpétuel de l'Athénée de Niort; un des fondateurs de la Société d'Agriculture, et pendant long-temps il rédigea le journal que cette société imprime tous les mois; pendant trente ans conservateur de la bibliothèque, qui ne renfermait alors que 9,500 volumes, et qui, à la mort de son conservateur, en possédait 20,000; fondateur et rédacteur d'un jour-

nal public et littéraire du département des Deux-Sèvres ; membre correspondant de beaucoup de sociétés savantes, notamment de l'Académie des Antiquaires de Paris, des académies de médecine de Paris, Toulouse, Montpellier, Nîmes, Bordeaux, Ile-de-France ; de la Société des Amateurs des sciences physiques et naturelles de Paris, de la société Linnéenne, et de beaucoup d'autres encore.

» Outre ses nombreux ouvrages qui sont restés manuscrits, nous citerons les suivants, qu'il a publiés :

» Traduction du poème italien (*il Fodero*), le Vasselage, Niort, 1791, in-12. — Coup d'œil sur Niort, 1795, in-18. — Essais sur les minéraux et fossiles des départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne, Niort, 1798, in-8. — Histoire naturelle de la rose, Paris, 1801, in-12. — Calendrier de la Flore des environs de Niort, 1802. — Histoire naturelle de la marguerite, Paris, 1802. — Essai sur l'histoire naturelle des oiseaux du département des

Deux-Sèvres, Niort, 1806, in-8. — Les Aphorismes d'Hippocrate, 1807, in-12. — Notes et observations sur l'astrologie et ses différentes branches, Niort, in-18. — Constitutions médicales et météorologiques de la ville de Niort et ses environs, durant les années 1804, 1805, 1806, 3 vol. in-8. — Opuscule sur le cholera-morbus, Niort, 1831, in-8. — Un essai sur les dysenteries. — Un tableau de la vie des champs. — Une notice sur les funestes effets des défrichements, 1843. — Sur les inconvénients de la saignée dans les apoplexies et surtout les hémiplégies, 1843. — Une météorologie élémentaire à l'usage des habitants des Deux-Sèvres. — Une notice analytique sur les manuscrits les plus précieux de la bibliothèque de Niort, 1840. — Le Marché aux légumes et aux herbes potagères, de Linné, traduit pour la première fois du latin en français, in-8, 1841. — Quelques fables, 1846. — La Polygénesie, ou avis aux époux dont l'union jusqu'à ce jour a été frappée de stérilité, Paris, in-8, 1848. — Pensées en vers, 1852.

Ouvrages non imprimés.

» Notice sur tous les fabulistes, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. — Histoire naturelle de tous les oiseaux de la France, classés d'après la méthode dicotomique, précédée d'un essai élémentaire sur l'ornithologie. — Monographie de la mimetie ou hypocrisie, et ses 55 espèces considérées médicalement. — Traduction française du roman grec de Xénophon d'Ephèse intitulé : les Amours d'Abracâme et d'Anthiœ. — Essais sur les maladies chroniques les plus connues du département des Deux-Sèvres. — Choix d'histoires édifiantes, tirées de la Bible, considérées philosophiquement. — Monographie du lavater arborea (mauve en arbre). — Mes heures, ou pensées philosophiques. — Mes derniers loisirs. — Notes météorologiques écrites trois fois par jour depuis cinquante ans, et dont l'auteur s'occupait encore lorsque la mort est venue surprendre cet homme de bien, ce

savant modeste, qui laissera au sein de sa ville et de sa famille un souvenir ineffaçable. »

Lettre à Guillemeau.

23 décembre 1851.

Vos vœux ardents pour votre jeune fille,
Que vous me peignez si gentille,
Seront, n'en doutez pas, écoutés du destin,
Et vous la verrez un matin
Devenir mère de famille,
Etre, à son tour, maîtresse de maison,
Plaire par le bon goût, frapper par la raison,
Et de plus, car l'effet suivra bientôt la cause,
Vous apporter un joli nourrisson
Qui de ses petits doigts de rose
Vous caressera le menton,
Vous surprendra par ses saillies
Et vous dira mille folies
Dont vous ferez une chanson.

» Je voudrais être à Niort, à table en face de vous, trinquer avec vos enfants, boire à votre

santé, à la mienne, à celle d'Honorine, à tout ce qui nous est cher, et passer ainsi quelques heures en bonne et charmante compagnie.

» Il ne me manque que de l'argent. Je prendrais une carriole et un cheval, et je m'en irais par les vallées vous chercher sur la Sèvre. Ce serait là une distraction qui me rajeunirait de dix ans.

» Mais je ne puis bouger. Je suis tenu par la patte. Tout ce qui remue ruine. Ma course au Mans, pour mon fils, m'a coûté 1,000 livres.

» Restons comme l'arbre, près du ruisseau !

» Je suis votre ordonnance. J'ai déjà pris de la limonade. J'aurai du sel de tartre et j'en avalerai. Ma femme croit à votre médecine.

J'aime assez la limonade ;
J'aime assez la marmelade ;
J'avale force pruneaux ;
Chez moi les laxatifs sont toujours à la mode.
Mais j'oublie (excusez ce détail de mes maux)
Le chemin de la garde-robe.
Est-ce excès d'énergie ou défaut de ressort?

Cet état, si je ne me trompe,
Amènerait quelque danger de mort.
On pourrait au cerveau craindre quelque transport.
Que faire donc? User du clyso-pompe,
Débarrasser gaster et conjurer le sort.

» Votre chansonnette est pleine de sentiment et de verve. Vos réflexions sont marquées au coin de la plus aimable et plus profonde philosophie.

Toutes vos facultés vous restent;
Les ans ne marchent point pour vous :
Votre prose et vos vers l'attestent.
Dans cette antiquité dont nous sommes jaloux,
Ce furent vos pareils qui firent croire à tous
Qu'en ce monde il était des natures modèles,
Fortes, puissantes, immortelles,
Et dont on ne devrait approcher qu'à genoux.

» Vous ne voulez ni autels ni encens; vous voulez de l'affection. Vous en avez, vous en aurez; vous êtes et vous serez entouré de soins et d'amis tendres.

» Quant à moi :

Que me conseillez-vous? De devenir habile?
Dois-je épeler Homère et traduire Virgile?
Ne serait-il pas un peu tard?
Dans le temple des arts je ne suis qu'un profane;
Et, jetant en arrière un humide regard,
Mon sort est de mourir avec le bonnet d'âne.

» La nuit a été mauvaise. Ma femme n'a pas fermé l'œil. Point de fièvre, mais des angoisses continuelles. Muscles et ligatures, tout se contrariant. Pas une position tenable. Le matin, elle a pris un bouillon. La voilà qui repose.

» Ma bouche est pâteuse. J'ai pris de la citronnelle; je me suis gargarisé. Je sors de prendre du thé avec une grélette de pain.

Je fais comme La Fontaine
Par le corps et le désir,
Non par la gloire à venir.
Pour échapper à ma peine,
A mon âge, à ma douleur,
Je fouille à mon écritoire,

Et j'y cherche la couleur
Qu'agitant son aile noire
Vers vous porte la vapeur.

» Je ne vais plus à Paris. Je ne vois personne; je ne cause plus même avec mes vignerons. Je me sèvre sur tout. L'inextricable me confond. Le sort m'a jeté en dehors des affaires, et j'y reste. Je n'aime ni les comploteurs ni les serviles; je voudrais d'honnêtes gens. Il y en a; où sont-ils? Je voudrais des hommes voués au bien, des sages pleins d'abnégation, de droiture, de ferveur, de zèle. Je voudrais l'impossible. La plaie est profonde, et pourtant j'espère. Tantôt je me rejette en arrière, et je réfléchis profondément aux fautes commises; tantôt je me précipite en esprit dans l'avenir, et je fais d'admirables rêves. Je me berce, et gronde, et me console, et j'attends. C'est un chaos où vos yeux auraient bien de la peine à lire !

Je renonce à la politique,
Dont la police a corrompu le cours.

Je fuis les lions et les ours,
La barricade et la tactique.
Quoique vieux, chafouin, lymphatique,
Fiévreux, nerveux, apoplectique,
Je ne songe qu'à mes amours.
Je renie une république
Qui n'est que masque et faux discours,
Farce ultra-machiavélique
Qui nous joûra de méchants tours.

Du peuple je cherchais la gloire;
Je lui vantais la liberté.
En vers, en prose, en pamphlets, en histoire,
Je lui disais la vérité;
Il ne m'a point compris, point lu, point écouté.
L'imbécile a préféré croire
Aux charlatans qui l'ont fouetté,
Aux sergents qui l'ont garrotté.

Qu'il rampe donc et qu'il travaille
En sarraux de balles troués,
Et qu'il courbe au joug des roués,
Qui le mènent par la mitraille.
Loin de Paris, fétide et sot,
Loin des catins de haut et bas étage,
Loin du mouchard et du cagot,

De la Bourse, infâme tripot,
Je me retire en mon village,
Où je vis d'œufs et de laitage,
Entre Voltaire et Diderot.

Lettre de Guillemeau à M. Grille.

Niort, le 9 mars 1852.

« Mon cher confrère en philosophie, je vois avec chagrin que vos maux s'aggravent, vos fatigues vous minent; que vous poussez l'inappétence jusqu'à jeter un regard dédaigneux sur un poulet aux truffes, et qu'à grands cris vous appelez à votre aide le Falerne. Entre nous soit dit, je crois fort que le Falerne romain ne valait ni notre vin de Bourgogne, ni notre vieux vin de Bordeaux, et qu'il sentait furieusement la peau du bouc dans lequel on le renfermait :

La santé, certes, est un bien;
Chacun la veut, le malade l'espère.
Pour l'obtenir, voici ce qu'il faut faire :
User de tout et n'abuser de rien.

» Je lirai vos œuvres avec grand plaisir ; j'ai remis votre *bon* à mon libraire de Niort, qui s'est chargé de faire retirer de chez votre imprimeur votre *Vendée* et vos *Fables*. D'après votre désir, je vous dirai franchement ce que je pense de vos productions :

C'est honorer le vrai talent
Que d'oser critiquer les plus brillants ouvrages ;
Et celui-là n'est pas digne de nos suffrages
Qui craint la vérité, qui tremble en la voyant.

» Je crois comme vous, l'air de la campagne est on ne peut plus salutaire ; surtout lorsque la santé est chancelante, et que notre corps manque d'oxygène.

Le *sol* sur notre esprit n'est pas sans influence ;
On aime à respirer un air pur et nouveau.
Les aliments grossiers aussi sur l'existence
Ont un pouvoir *secret* qui trouble le cerveau.

» Quand on est malade, il faut peu de remèdes, mais un bon régime, de la distraction et de l'exercice, sans fatigue.

Je crois que vous vous trouveriez bien d'une légère *décoction* de feuilles de citronnier, prises, en forme de thé, deux ou trois fois par jour, surtout le matin à jeun, et le soir en vous couchant.

» Faites des lectures agréables; mais surtout évitez les discours académiques de réception, car qu'est-ce que ces sortes de discours? L'*asinus asinum fricat.* Que dire particulièrement de ceux qui ont été prononcés le 5 février 1852, au sujet de l'introduction de l'illustre Montalembert, de l'auteur célèbre de la *Vie d'Elisabeth de Hongrie* et de l'expédition de Rome?

» Voici en peu de mots l'analyse de ces rapsodies :

» Discours du grand sacristain :

Monsieur Guizot, monsieur Guizot,
Vous n'êtes, certes, pas un sot!

» Réponse de M. Guizot au nom de l'Académie :

Mon cher monsieur Montalembert,
Vous paraissez un homme expert.

» Tonnerre d'applaudissements s'échappant de l'obscur nuage académique, et de la grande majorité des nobles membres qui ont appelé dans leur sein cette lumière du saint-siège.

» Les bravos, les bravissimos, les bravississimos, ont continué jusqu'au moment où les hiboux, les chouettes, les chats-huants et tous les oiseaux de nuit, réveillés par ce tintamarre, ont pu en continuer les désaccords harmoniques.

Après le choléra, la peste et la colique,
Il n'est rien de plus triste et de plus Saint-Hubert
Que le discours académique
Prononcé par Montalembert.

» Savez-vous bien, monsieur le poète, que vous avez fait naître dans le cœur de ma petite Noémi, qui nous a déjà donné des valses, des polkas de sa composition, le désir de mettre en musique votre romance du *Jeune zouave*. Sa composition n'est pas une merveille, il s'en faut, mais on y trouve de l'harmonie, des intentions musicales, des motifs bien raisonnés. Si cette

petie paresseuse, âgée de treize ans, voulait étudier davantage, elle nous donnerait lieu d'espérer un jour un talent agréable et de société.

La musique est un art par le ciel inventé !
Suivant le docte Pythagore,
Elle invite aux plaisirs, à la sagesse encore,
Et mieux qu'un médecin procure la santé.

» Adieu, mon cher philosophe, rétablissez-vous promptement, promenez-vous, respirez le grand air, faites d'aimables vers, et je remercierai le seul saint que je vénère, et avec lequel je me propose de me lier d'amitié lorsque j'irai de ce monde dans l'autre, si toutefois il y en a deux.

De tous les saints, celui que j'aime,
Et je le dis très franchement,
Ce n'est point, certes, Nicodème,
Mais le très bon, l'excellent saint *Clément*.

» Car la *clémence* est ma vertu favorite, et je crois le temps très propice pour la pratiquer.

Enfin je termine en disant avec vous :

L'espoir est un point sur l'abîme ;
La vie est un vol dans les airs.

» Madame de Boyrie, ma fille, a lu vos vers avec beaucoup de plaisir, et vous en remercie.

» Tout à vous,

» GUILLEMEAU. »

« *P. S.* Je vais mettre vos violettes dans mon album. »

Niort, le 14 avril 1852.

« Mon cher philosophe, je vois avec un vif regret que votre santé ne se rétablit point promptement, et que vous y ajoutez le découragement. Un des meilleurs remèdes que je connaisse dans ce cas-là, c'est la dissipation, un exercice modéré, et de chauds vêtements. Contre le ptyalisme, j'ai souvent employé avec succès la limo-

nade, mais surtout l'acide tartrique, ou sel de tartre : on en met la valeur d'une demi-cueillerée à café dans une pinte d'eau claire bien sucrée, et l'on s'en rince fréquemment la bouche; on peut même en prendre trois ou quatre demi-verres par jour en guise de limonade; à la campagne, j'en prends souvent l'été pour me rafraîchir, et je m'en trouve bien. C'est une limonade extemporanée, qui ne coûte ni beaucoup d'argent ni beaucoup de peine; on augmente, on diminue la quantité d'acide tartrique en raison du goût que l'on a pour les acides. Allons, mon cher et vieil ami, du courage, et vogue la galère !

Profitons d'un heureux destin !
Et, sans compter sur la fortune absente,
Jouissons de l'heure présente :
Le jeune homme d'hier peut être vieux demain.
De même que ce n'est point l'âge
Qui fait toujours aigrir le vin,
Un esprit morose et chagrin
N'est pas toujours d'un vieillard le partage.
Par les vents l'arbre en fleur est souvent emporté ;

C'est par un doux soleil que la pêche est mûrie ;
Aussi la violence ôte au jeune la vie,
Lorsque chez le vieillard c'est la maturité.
Pour résister aux maux qui tourmentent la vie,
A l'exil, aux besoins, à la vive douleur,
A ces chagrins cuisants qui tombent sur le cœur,
Il n'est rien de meilleur que la *philosophie*.

Vous faites bien, pour dissiper vos sombres pensées et aider madame Grille à supporter ses douleurs, de lire les œuvres de l'immortel Voltaire, de l'homme le plus étonnant, du génie le plus universel que la France ait jamais produit.

De l'infâme Néron on montre le tombeau,
Qui depuis deux mille ans a pourtant cessé d'être,
Et déjà l'on ignore où sont, où peuvent être
Ceux de Voltaire et de Rousseau.
Il est des vérités que l'on a peine à croire !
On opprime tous les talents ;
L'hôtel de la Monnaie est, pour beaucoup de gens
L'unique temple de la gloire.

» Je n'ai point encore reçu vos nouveaux ou-

vrages ; cependant le commissionnaire de madame Rouzot, libraire à Niort, lui a déjà adressé deux envois depuis qu'on lui a fait passer votre *bon*, et il n'a rien envoyé. En conséquence, je vous fais passer l'adresse du commissionnaire de madame Rouzot, et je vous prie de charger votre éditeur d'envoyer audit lieu les livres que vous me destinez.

» Je vous le répète, je suis fâché que vous ne vous soyez pas fait lithographier, afin de placer votre aimable effigie à la tête du premier volume de *la Vendée* ou de vos *Fables ;* au moins vos amis qui ne vous connaissent pas vous verraient. Je vous demanderais même un exemplaire à part pour le faire encadrer et vous avoir toujours sous les yeux.

L'amitié diffère des fleurs,
Qui nous plaisent d'autant qu'elles sont plus récentes,
Plus fraîches et plus odorantes.
L'amitié la plus vieille est la plus douce aux cœurs.
De ce brillant soleil qui réchauffe le monde,
Il vaudrait mieux nous ôter la moitié

Que si l'on nous privait de la chaleur féconde
De la douce et sainte amitié.

» Vous vous affligez de voir comme nos libertés s'écroulent successivement, notre esprit français se perd, notre courage s'éteint, enfin comme le vil intérêt dégrade le cœur de la plupart des hommes; que voulez-vous ?

Si sur ces beaux messieurs je promène un regard,
Je m'aperçois aisément et sans peine
Que, semblables au chien dont parle La Fontaine,
Du dîner de leur maître ils ont tous pris leur part.
Qu'ils meurent dans la servitude
Ceux qui ne savent point souffrir la pauvreté,
Et qui honteusement donnent leur liberté
Pour un peu de béatitude !
Heureux qui dans l'obscurité
Jouit d'une modeste aisance,
Et qui toujours avec prudence
Se plaît où le sort l'a jeté.
Je vois, en consultant l'histoire,
Et tous ses nombreux documents,
Qu'en France c'est le *provisoire*
Qui dure encor le plus long-temps

De l'homme de talent la fortune se joue,
Et le cache souvent aux regards curieux;
Mais un beau diamant *enfoui* dans la boue
N'en est pas moins et rare et précieux.
On dit : Tel qui remplit un emploi d'importance
A ce ton trop léger devrait bien renoncer.
Mais ne sait-on donc pas que le maître de danse
N'est pas toujours celui qui sait le mieux danser?

» Enfin, mon cher ami, je finirai ce débord helmintoïde ou versiculaire en vous disant :

Le cœur est un jardin placé dans un vallon
Où l'on voit naître bien des choses :
Les ennemis y sèment le chardon,
Et les amis y cultivent des roses.

» Que n'êtes-vous, dans ce moment, dans mon fort Foucault! j'aurais le plaisir de vous couronner, ainsi que l'aimait à l'être notre vieil ami feu Anacréon, des roses les plus fraîches et les plus odorantes, avec accompagnement de plusieurs rossignols, qui, *selon leur louable habitude de chaque année*, sont venus nous demander

l'hospitalité durant la belle saison, *le sept du courant.*

» Tout à vous et à ceux que vous aimez.

» Guillemeau. »

» Ma campagne de la *Gravette* est à trois lieues et demie de Niort, par des chemins détestables, quoique dans un site ravissant : il en résulte que, n'y allant que rarement, il y a huit à dix ans je me déterminai à faire construire, à un petit kilomètre de Niort, dans une position très pittoresque, une petite maisonnette, à laquelle on a donné le nom de la *Jeune Noémi,* en commémoration de notre petite musicienne. En conséquence, il y a plusieurs années, je crus pouvoir me permettre les couplets suivants, qui furent chantés en présence de quelques amis et amies qui étaient venus visiter mon ermitage :

LA JEUNE NOÉMI, CHANSONNETTE.

Air : *Du premier pas.*

Pour Noémi
J'ai fait la maisonnette
Que vous voyez sur ce coteau fleuri ;
Petite, simple et toujours gentillette,
Elle sera la paisible retraite
De Noémi (*bis*).

Ma Noémi,
Quand sous le vert feuillage
Le rossignol chantera : *Sol, ré, mi,*
Avec Nelly, dans ce riant bocage
Viens te livrer aux doux jeux de ton âge,
Ma Noémi (*bis*).

Ma Noémi
Préfère à l'imposture
D'un monde vain, dans l'erreur endormi,
Ces prés, ces bois, cette simple nature,
Et le *Lambou*, fleuve en miniature,
Pour Noémi (*bis*).

Ma Noémi,
Sois toujours bonne et sage,
Au malheureux prête un fidèle appui,
Et, s'il venait près de ton ermitage,
Ouvre bien vite et lui fais bon visage,
Ma Noémi (*bis*).

Ma Noémi,
Puisse un destin prospère
Ne point fixer ton bonheur à demi,
Et puisses-tu toujours être étrangère
Aux noirs chagrins, à la douleur amère,
Ma Noémi (*bis*).

Ma Noémi,
Descends avec Perrette
Dans ce vallon par l'ombrage embelli;
Vous cueillerez la blanche pâquerette,
Moins que vous deux et fraîche et joliette,
Ma Noémi (*bis*).

Ma Noémi
Dans la verte prairie
Un jour viendra rêver à son ami.
Je fus de lui, dira-telle, chérie,
Et volontiers il eût donné sa vie
Pour Noémi (*bis*).

Au docteur Guillemeau.

Le 8 février 1852.

Si, t'échappant des rives de la Sèvre,
Par les wagons tu venais à l'Etang,
Je te dirais dans mon vers chevrotant :
Fils d'Esculape, enlève-moi la fièvre.

Je livrerais mon corps à ton esprit;
J'avalerais sel, jalap et rhubarbe,
Je resterais sans me faire la barbe,
S'il le fallait, tout le jour dans mon lit.

Tu me lirais tes odes pindariques,
Tes contes bleus, tes apologues vifs,
Morceaux de prince, antisoporifiques
Qui me seraient d'excellents réactifs.

Mais de te voir j'ai perdu l'espérance;
Mon âge heureux pour toujours a cessé;
Du bout des dents je ris de ma souffrance,
Et je fredonne à demi trépassé.

SUR LA NOMINATION D'UN DÉPUTÉ VENDÉEN.

7 avril 1852.

Saint-Ovide l'emporte, et l'abbé Clopiné
Comme législateur ne nous est pas donné.
Nous échappons à sa tonsure,
Nous échappons à sa morsure,
Et, par le temps qui court, j'en puis être étonné.

Mais quel est Saint-Ovide? un sage? un moraliste?
Non, pas du tout, c'est un artiste,
Un agronome en herbe, un orateur malin,
Quelque chose de faux, quelque chose de fin,
Qui suit le pouvoir à la piste,
Qui fut un peu républicain,
Qui fut long-temps orléaniste;
Qui devient grand bonapartiste,
Et qui par ses zigzags doit faire son chemin!

ATHALIE.

J'ai plusieurs fois parlé de mon *Athalie* et de ses vicissitudes : c'est une des grandes affaires de ma vie. Le monde s'en moque, mais je prends, moi, la chose très au sérieux. Si cette pièce eût été jouée, comme elle devait l'être, je serais ancré à l'Opéra, et j'y aurais eu des joies qui se sont, au contraire, changées en dégoûts et en opprobre.

Il y a dans la vie des fatalités inexplicables ! Je fis mon opéra en trois jours ; je le portai à Spontini, qui l'accueillit avec transport, et, sur ce qu'il en dit aux Menus-Plaisirs, je reçus la lettre suivante :

Lettre de M. Papillon de La Ferté à F. Grille.

Paris, le 22 novembre 1822.

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 20 de ce mois, et par laquelle vous m'informez que vous avez traité le sujet d'*Athalie* pour l'Académie royale de musique.

» Les détails que renferme votre lettre, joints à ceux que vous avez communiqués de vive voix, et dont il m'a été rendu compte, ne me permettent pas de douter que vous n'ayez tiré tout le parti possible de ce beau sujet, si propre par lui-même au genre du grand Opéra.

» L'opinion de M. Spontini paraît avoir été conforme à la mienne, et la réunion de son beau talent au vôtre semble promettre un résultat des plus heureux pour l'administration et pour le public.

» Je ne puis donc que vous engager, Mon-

sieur, à hâter le plus possible la remise à l'Intendance de votre manuscrit, que je ferai promptement passer sous les yeux du jury littéraire de l'Académie royale.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

» *L'intendant des théâtres royaux*,

» Baron DE LA FERTÉ. »

.

Je portai ma tragédie lyrique au comité de lecture et j'en déroulai les trois actes; ce fut l'affaire d'une heure à peine.

Quels étaient mes juges? Habeneck, Dubois, Lahaye, Grandsire, puis Raynouard, Briffault, Picard, Droz, Lesueur, Catel, Méhul, Berton et quelques autres. Nugent était le lecteur en titre; mais il s'arrêta au premier acte, et je lui pris des mains le manuscrit pour lire moi-même les deux derniers actes. On m'écouta bien.

Je sortis content de la séance.

Le soir je reçus le billet suivant du secrétaire général de l'intendance des théâtres royaux :

Paris, le 18 décembre 1822.

« Je mets autant d'empressement que j'éprouve de satisfaction à informer M. Grille que son ouvrage est reçu.

» Je le prie d'agréer mes félicitations et mes civilités les plus dévouées.

» D'Est. »

Rien de plus positif, rien de plus aimable : j'étais aux anges.

Le lendemain m'arriva l'autre billet que voici :

19 décembre 1822.

« J'ai l'honneur de saluer M. Grille, et c'est avec un grand plaisir que je lui annonce la réception de son ouvrage à l'Académie royale de musique ; seulement, d'après le second tour de

scrutin, quelques changements ont été jugés nécessaires.

» Je regrette beaucoup que l'heure avancée et le jour baissant m'aient empêché de lire les trois actes d'*Athalie ;* je m'en faisais un vrai plaisir d'après le mérite de l'ouvrage et l'intérêt qu'il m'avait inspiré.

» Je prie M. Grille d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» E. R. de Nugent. »

Il y avait déjà un anicroche. D'Est m'annonce la réception pure et franche, Nugent parle de changements.

On intrigue. Spontini est redouté à l'Opéra ; Habeneck le repousse et veut attirer Rossini : mon œuvre embarrasse. Si Spontini en fait la musique il reprend pied, et c'est ce qui effraie : il faut l'écarter à tout prix et commencer par couper court à mon succès.

On exige une seconde lecture, c'est du temps de gagné.

Je fais vite les modifications que Raynouard m'indique à regret : « Ah ! mon cher, me dit-il, vous aurez bien de la peine ! Ce n'est pas vous qu'on veut atteindre, c'est le maëstro : vous ne vous en tirerez pas ; enfin courage ! »

Je lus, je relus ; tous les visages étaient changés : le coup était monté. Je sortis cette fois aussi triste du comité que j'en étais sorti la première fois triomphant.

C'était le même ouvrage et les mêmes juges, mais dans des dispositions toutes différentes : Spontini sera chassé, Rossini l'emportera.

Ce fut là le mot d'ordre !

N'ayant point de décision claire, positive, nette, j'écrivis, je réclamai, et je reçus de M. d'Est la réponse qu'on va lire :

Lettre de M. d'Est à F. Grille.

Paris, le 10 janvier 1823.

« Monsieur et ancien collègue,

» La dernière démarche que j'ai faite dans

l'intérêt d'*Athalie* a été d'aller la recommander à M. Grandsire, secrétaire de l'Académie royale, qui m'a promis de faire en sa faveur tout ce qui serait en son pouvoir. Depuis, étant resté fort tranquille, je ne m'en suis plus occupé qu'au reçu de votre billet de ce matin ; j'en ai de suite parlé à M. le baron de la Ferté, qui, à ma grande surprise, m'a annoncé qu'*Athalie* avait été lue au jury de mercredi dernier, et rejetée. Les votes avaient été de *six boules noires* contre *six boules blanches* ; tandis qu'aux termes du règlement un ouvrage, pour être reçu, doit réunir les deux tiers des voix. J'ai témoigné toute ma surprise à M. de la Ferté, qui n'a pas moins que moi été surpris et contrarié, mais qui ne peut, hélas ! rien contre cette décision, qui est souveraine.

» La sincérité avec laquelle vous avez vu que je désirais un résultat tout autre, et avec laquelle j'ai agi dans l'espoir d'obtenir ce résultat, doit vous prouver combien mes regrets sont grands, et combien je souffre de voir le sort des auteurs confié à des juges qu'il faut malheureusement

accuser de manquer d'impartialité ou de lumières! Ainsi que je crois vous l'avoir dit, je souffrirais bien plus si j'étais membre du jury, et je me félicite vivement de lui être entièrement étranger. A côté de l'assurance de mes sincères regrets, permettez, Monsieur et ancien collègue, que je place celle du sincère désir que j'éprouverai, en toutes circonstances, de vous être utile ou agréable, et celle enfin de mes sentiments les plus distingués.

» D'Est. »

Tout finit par là. Je jetai feu et flamme; cela ne fit rien : le comité fut sourd. Habeneck fut inexorable. Spontini jura, pesta, menaça, partit furieux pour la Prusse et laissa la place libre à son brillant rival.

J'aime assurément la musique de Rossini; mais *Athalie* eût été notée admirablement par le chantre de *La Vestale*. J'ai dix lettres de regrets de ce grand compositeur, et ma pauvre pièce

n'en est pas moins morte, étouffée dans les bras de la plus misérable intrigue.

O tripôt lyrique, que tu es abject, et que de bassesses logent dans ce grand palais qui a coûté des millions, et dont moi-même j'aidai à établir le crédit quand j'étais aux affaires.

Je fis régler les pensions, je construisis des bâtiments, je payai des décorations, je favorisai toute cette nichée de marionnettes, et je n'ai pu parvenir à y faire jouer les inventions de mon imaginative (1) !

(1) Voltaire, en septembre 1774, écrivait à Richelieu : « Les têtes welches sont à présent si exaltées, si absurdes, si folles, qu'il ne faut les laisser juger que leurs camarades les marionnettes des boulevarts. »

PROUST.

Famille angevine, venue de Pouancé, où il y avait un prieur de ce nom. Ce n'est pas ce prieur qui fut sa souche, je ne le pense pas; ce fut son frère. Ce frère vint à Angers et s'y fixa comme apothicaire, sur la place Sainte-Croix; riche et considéré, quoique fort ladre, et même cher à ses voisins, quoique sa femme l'excitât sans cesse à la lésinerie.

Les femmes, en Anjou, quand elles vieillissent, deviennent acariâtres.

L'apothicaire eut trois fils : Joseph, Joachim, Jean.

Joseph-Louis Proust fut un chimiste fameux, dont Godard Fautrier a longuement parlé dans le bulletin de la Société industrielle d'Angers.

Godard a eu des lettres, des documents, qu'il a mis en ordre et qui ont donné un vif intérêt à sa notice. Il a annoncé que Chevreul, de l'Institut, préparait aussi une biographie raisonnée de Proust, qu'il était mieux que personne à même de bien juger.

Joseph Proust, d'abord attaché aux hôpitaux de Paris, alla en Espagne, y professa avec distinction, y fit fortune, perdit ensuite ses positions, rentra en France et ne tarda pas à figurer parmi les membres de l'Académie des Sciences.

Tout le monde se mêla de le faire arriver à l'Institut. Lui seul y était peu empressé. J'étais au ministère alors, et je n'ai pas oublié tout le bien que me disait de lui Carnot.

Jean Proust, monté sur un navire de Nantes, alla à l'île Bourbon, se maria à une opulente veuve, fut nommé maire de *Maurice*, et mourut, jeune encore, dans ces fonctions et dans cette colonie.

Joachim Proust fera ici particulièrement l'ob-

jet de quelques détails. Godard serait disposé à le traiter peu favorablement; je relèverai ce caractère, qui valait mieux que ne l'imaginent ses passionnés détracteurs.

Joachim étudia au collége des oratoriens d'Angers. Maltraité de ses parents, il s'enrôla dans *Piémont infanterie*, et passa en Corse, où ce régiment tenait garnison.

Venant un jour à Angers en semestre, il embrassa son père et se jeta aussi au cou de sa mère; mais la mère et le père le repoussèrent tous deux : « Tu es fatigué, dit la dame; va, mon fils, va coucher à l'hôpital. »

La colère le prend, il tourne le dos à la boutique et se rend chez son frère Jean, qui, n'étant pas encore parti pour les îles et ne pouvant vivre sous le toit paternel, logeait rue Saint-Julien, en chambre garnie.

Joseph, en ce temps-là, était à Paris, déjà placé à la Salpêtrière, mais ne pouvant rien pour ses frères d'Angers.

Le père et la mère des Proust, par leur

égoïsme et leur dureté, ne donnaient que des peines à trois fils qui étaient si dignes pourtant de leur affection. Les malheureux enfants de ces vieux richards étaient forcés de déguerpir et de ne chercher de ressources qu'en eux-mêmes.

Madame Proust, dévote, après avoir été coquette, recevait chez elle des bénédictins, qui buvaient à longs traits, non pas les fioles, mais le vin de l'apothicaire.

Berthe le relieur, voisin de cette maison, me l'a cent fois conté.

Joachim, avant de retourner en Corse, trouva pourtant moyen de revoir sa mère et de lui faire, sans lui manquer de respect, de sanglants reproches.

Il retourna donc au régiment. Mais, à quelques mois de là, il prend son congé, revient à Paris joindre son frère Joseph, qui, s'élevant dans la science, dirigeait en chef la pharmacie du grand établissement de femmes pauvres où il n'avait été, dans le principe, que comme aspirant. Joachim et lui, ensemble dans le vaste

laboratoire, ils travaillèrent avec ardeur et firent faire de grand pas à la thérapeutique.

Joseph, à cette époque, ayant quitté la France et passé les Pyrénées, Joachim entra chez Rouelle et participa fort utilement à toutes ses manipulations. Ses belles années s'écoulaient de la sorte. Il ne voyait pas bien clair dans son avenir ; mais le sort marche et conduit les hommes par mille voies détournées.

Devenu veuf, le père Proust tomba en enfance. Il vendit sa maison et son officine sans prévenir ses fils, et se laissa entraîner par l'hypocrisie et la fraude.

Joachim, averti de la terrible aventure, prend la poste, accourt à Angers, attaque l'acquéreur, l'évince, s'empare du fonds de l'apothicaire et donne à son père des soins dévoués. Le vieillard, ému, tout en pleurs, ne s'attendait pas à de si douces preuves d'une tendresse qu'il n'avait en effet guère méritée.

La révolution éclate. Joachim en adopte les éléments, en propage les doctrines. C'est là ce

qui le met en si mauvaise odeur dans le parti de Godard et compagnie. Mes souvenirs sont pleins de ses actes. Il n'était question que de ses allocutions de carrefour. Il montait sur un tonneau et parlait aux paysans avec chaleur de leurs droits reconquis, d'égalité, de justice.

Sa voix retentissait dans toute la ville. On colportait ses sentences par tous les marchés. Son influence était manifeste, et, pour le dire, alors très salutaire.

Ce fut à sa demande qu'un arrêté fut pris pour que le château d'Angers fût remis à la municipalité par le gouverneur-royal, et confié au commandement d'un officier supérieur de la garde nationale.

J'ai sous les yeux la pétition que rédigea Proust en cette circonstance, et qui fut signée de tous les électeurs du district.

Ennemi des *calotins*, et combattant à outrance la superstition, l'erreur, le fanatisme, il ne voulait pourtant pas la destruction des monuments, et ce fut à lui qu'on dut, en grande partie, la

conservation de la cathédrale, que des logiciens plus résolus que lui voulaient raser.

En 1793, il quitta le commerce, fut président du tribunal révolutionnaire, président de la commission militaire, et dans ces cruelles fonctions, malgré la rigueur des codes, il sauva un grand nombre d'accusés et réduisit tant qu'il put le chiffre des victimes.

Directeur de la fabrication du salpêtre et des poudres, il y fit preuve d'une intacte probité.

Tant que dura la guerre civile, Joachim resta à son poste, et se fit un devoir des emplois publics ; mais, à la pacification, il reprit sa pharmacie ; puis, languissant, il se retira bientôt à la campagne, et il y mourut en 1821, à soixante-huit ans, dans les bras de Joseph, son aîné, qui ne tarda pas lui-même à le suivre dans le tombeau.

Essentiellement populaire et généreux, Joachim donnait autant de drogues qu'il en vendait. Bourru bienfaisant, il était adoré des pauvres femmes du port et des bas quartiers.

Officier municipal, il demanda un terrain et des bâtiments pour une école de chimie, d'arts et métiers, qui fut le berceau de celle qu'on voit aujourd'hui briller dans les murs d'Angers.

Il contribua puissamment à l'organisation de la bibliothèque publique.

Il fit des recherches scientifiques qui ont été appréciées et productives. Il a laissé des écrits estimés sur les vers intestinaux, sur le café, sur les plantes farineuses et sucrées.

En 1788, il fut l'auteur de la *Barque à Caron*, cavalcade masquée de plus de deux cents jeunes Angevins, et qui fut, dans l'ouest, le prélude de la grande insurrection humanitaire. Toutes les gazettes en retentirent.

En 1801 (an X), il fit l'*Apothéose d'Arlequin*, mascarade astronomico-chimique, et il allait mettre en mouvement cette grande machine, quand intervint la police, qui suspendit les apprêts et empêcha la fête.

C'était l'époque du Concordat. Le premier

consul faisait rentrer les prêtres et rouvrir les églises.

Proust comprit qu'il fallait que la philosophie pliât bagage.

Un de ses commis, un soir, voulut l'empoisonner, fut pris comme voleur, et se pendit dans sa prison.

Les ouvrages imprimés de Joachim Proust sont curieux et rares. Je les ai, le plus que j'ai pu, achetés pour la bibliothèque d'Angers, où ils sont mieux placés, je vous jure, que la plupart des écrits de ses niais de critiques.

ESKENS.

Créez un journal, et vous serez bientôt assailli de demandes, de lettres, de reproches, d'éloges et de blâmes de toute espèce. Tel applaudit à vos principes, tel les dénigre. On vous écrit en signant ou sans signer. On vous insulte, on vous attaque. On vit de vos phrases. On nie vos assertions. On vous fait des emprunts tant qu'on peut, on vous offre des articles qu'on fait payer bien cher, et le pis c'est qu'on vous apporte souvent les plus extravagantes et les plus fausses nouvelles.

Quand je dirigeais le *Messager des Chambres*, Gustave Planche voulait faire mon premier-Paris, Cappefigue se chargeait de mes principales colonnes, Boilay, Moreau, Chalas, de Musset,

Barginet de Grenoble, Bert, Ymbert aussi, m'apportaient de belles pages. J'avais Théodore Fix, qui sortait du *Bulletin de Férussac* et qui devait plus tard faire l'économie politique du *Constitutionnel*; j'avais Saint-Ange, qui est le grand et adroit arrangeur des *Débats*; j'avais Sydney Renouf, Lamarche, Franque, Dehay, Lenoir, Triguat-Latour, qui me fournissaient de l'esprit, des notes, des avis, des entre-filets; et des douzaines d'autres, qui, de Paris, et des départements, et de l'étranger, m'adressaient des papiers sans fin et sans compte : le baron de Boers pour la Hollande, Niellon pour la Belgique, Pitta di Castro pour Lisbonne et la reine Dona Maria, et des Italiens, des Allemands, des Polonais, des Russes. Rien ne me manquait.

Toutes les propositions m'étaient faites. L'un m'entraînait vers le ministère et me promettait les communications du télégraphe. L'autre me tirait vers les colons et s'engageait à prendre quatre à cinq cents abonnements si je voulais parler contre l'émancipation subite des nègres.

Celui-ci s'agitait pour que je l'aidasse dans ses coups de bourse. Celui-là me harcelait pour soutenir dans mes feuilletons l'actrice qu'il adorait.

Je repoussais dédaigneusement ces séductions. Je me tenais dans une indépendance absolue du pouvoir, des partis, des intrigants de toute origine et de toute nature. Qu'arrivait-il? C'était que j'étais en butte à toutes les animosités, et que par cette conduite loyale, vigoureuse, pure, je ne me faisais que des détracteurs ou des ennemis.

Oh! le drôle de métier! Il m'amusait pourtant; j'y étais rompu, j'y étais propre; j'aimais ce mouvement. J'avais du plaisir à voir mon journal se vendre par milliers, le soir, sur les boulevards, à l'Opéra, dans les cafés. Le peuple y prenait goût. J'étais fort critiqué par mes confrères, vivement attendu par mes lecteurs. Le roi et ses fils envoyaient au bureau, tous les jours, acheter les premiers numéros qui sortaient de sous presse. On subitait mes épreuves dans la main du prote pour les vendre aux

correspondants de Londres et d'Augsbourg. C'était un feu roulant de mots partout recueillis, d'informations rapides, d'anecdotes piquantes. Je donnais trente faits curieux, puis cinq de faux. Il y en avait de bien involontairement répandus, mais qu'on faisait sonner haut pour me décréditer, quoique je les démentisse moi-même le lendemain. Je gênais Gisquet et la police; on me fit des procès. Mais j'allais toujours, sûr que j'étais de mes informations générales, et puisant à des sources hautes, vives. J'avais des communications de M. de Cazes, de M. Laffitte, de M. de Bassano, du général Leydet, du colonel Gazan, du général Pajol, de M. Mauguin, de M. Odilon Barrot, d'Havin, de Clément, d'Alexandre de Laborde. J'en avais de l'Ouest et de toute la guerre entreprise par la duchesse de Berry. Je prédis dès le 22 mai 1832 la prise d'armes de juin, et j'étonnai le maréchal Soult, qui n'entrait pas au conseil sans se munir de mon bulletin, si plein de révélations importantes.

J'avais des agents de l'insurrection qui pour

inquiéter, remuer, et par bravade, me montraient leurs dépêches et me tenaient au courant de leurs aventures. On ne se fait pas d'idée de ce que la vanité de savoir et l'amour de dire inspirent aux gens, même à leurs périls et risques.

Il y eut des royalistes qui se piquèrent et qui voulurent me faire un mauvais parti pour l'embarras que, par mes rapports, je causais aux affaires de la princesse ; je ne cessai point pourtant mes publications, et je contribuai fort à faire échouer bien des projets sinistres.

Mais ce n'était pas de moi que je voulais parler, c'était de Jacques Coste. C'était un grand faiseur de journaux, il avait le génie de la publicité; son défaut était de payer trop cher ses rédacteurs, de trop aller à la voile, de manger trop d'argent, et, en définitive, de faire plus de bruit que de bénéfices; il ne faisait réellement que des pertes, et si ses abonnés étaient nombreux, ses gains considérables, ses frais dépassaient tout et le forçaient de fermer boutique.

Les tentatives près de lui ne manquèrent pas. Des places! il en pleuvait à son cabinet; il reçut une fois le billet que voici :

Lettre d'Eskens à Jacques Coste.

Paris, 20 février 1836.

« Monsieur,

» Une opération financière, avantageuse, facile à exécuter à peu de frais, se présente; elle m'est personnelle, quoiqu'elle touche à la médecine. Il s'agit d'exploiter *une découverte* qui intéresse la haute société, au succès de laquelle, par *une* analogue, la femme de cette même classe concourra.

» C'est pour vous et moi une question d'argent : il y en a beaucoup à gagner, sans la moindre chance désavantageuse. Une mise de fonds fixée à 25,000 fr. est nécessaire; néanmoins il est plus que probable que la moitié restera sans

emploi, à cause des rentrées journalières, et avant trois à quatre mois de gestion.

» Pour que vous puissiez apprécier la bonté de cette opération, il me suffira de vous signaler que sa nature exige la confection d'objets que je débiterai facilement, dans le courant de l'année, à raison de six mille, que je vendrai au prix de. . . . . 72,000 fr. »

» La confection de ces mêmes objets ne me coûtera que ci. . . . . 12,000 »

Bénéfice ci. . . . 60,000 fr. »

» Sans aucune illusion à cet égard, il me sera aisé de porter ce nombre, en quatre années, d'objets à confectionner, avec un débit que plus évident à 120,000, qui me rendront ci. . . . . 1,440,000 fr. »

ne me reviendront qu'à. . 240,000 »

Bénéfice en quatre ans. . 1,200,000 fr. »

» S'il y a lieu, vous reconnaîtrez par un plus grand développement que je n'ai pris *ici* le chiffre que dans sa plus mince acception, et que les résultats offriront en réalité de plus grands bénéfices.

»Veuillez, je vous prie, me faire connaître jusqu'à quel point cette opération peut fixer votre attention, avec vos conditions.

» J'ai, Monsieur, l'honneur de vous offrir mes civilités.

» Eskens,

» 26, rue Grenelle-S.-Germain. »

Qu'était-ce? Rien, quelques chimères. Coste n'y prit pas garde, et les millions promis furent emportés par les vents.

J'entre dans ces détails pour faire voir les puérilités, futilités et rêveries de l'esprit humain.

A Paris, tous les matins, dix mille esprits se lèvent avec des vues de fortune, et, tous les soirs,

ces espérances se replient dans le deuil et se noient dans les larmes.

La couronne de perles devient le fumier de Job.

On se berce d'ambroisie, on meurt de faim!

AGOUB.

Je connais le Nil comme la Loire. Je m'en suis occupé toute ma vie. J'ai fait des itinéraires de Paris à Paimbœuf et de Rosette à Siout. J'ai tout décrit; mes manuscrits sont à Angers, on les publiera un jour.

Étant au ministère, j'ai fait finir la description de l'Egypte; j'ai donné tous les moyens pour cela. C'est une histoire que Jomard sait bien et qu'il a promis d'écrire.

Jomard était commissaire du gouvernement pour l'ouvrage. Quelle persévérance, quelle variété de connaissances, quel désintéressement! Mais où en serait-il si je ne l'eusse secondé, poussé même, défendu de mille attaques dont il était l'objet, et si je n'avais su réunir les fonds

nécessaires pour achever ce qui semblait interminable.

Mais, indépendamment de l'ouvrage, je songeais au pays. J'ai toujours cru que l'Égypte devait être une colonie française. C'est notre chemin pour l'Inde ; c'est notre grenier, notre débouché. Depuis les croisades, l'Orient est français. Nous devons régner là ; c'est toute ma politique. La Méditerranée est une mer de France. J'ai envoyé le plus que j'ai pu de nos voyageurs dans le Levant. J'ai reçu le mieux que j'ai pu et fait accueillir par les ministres les hommes du soleil, des sables, du désert, du Liban, de Thèbes et du Caire.

Osmin, Agoub et Ellious furent de ceux que je vis de plus près, que je servis de mon mieux.

Osmin voyageait en Europe au compte de Mohamed-Ali. Il vit l'Allemagne, la Suède, l'Angleterre, la France. A Paris, je le présentai à M. de Cazes, qui lui donna la *Description de l'Égypte* pour le pacha.

Ellious Bocthor fut nommé professeur à l'Ecole

des langues orientales ; il fit un dictionnaire, et ne mourut pas vieux.

Agoub écrivit à M. le baron Capelle la grande et belle lettre qu'on va lire :

A Monsieur le baron Capelle, conseiller d'état, secrétaire général du ministère de l'intérieur, etc., etc.

Paris, ce 7 novembre 1821.

« Monsieur le baron,

» Il y avait quelque chose de si obligeant dans l'accueil que vous avez daigné me faire, que le souvenir m'en est resté dans la mémoire : j'ai trouvé chez vous cette bonté indulgente qui encourage, et cette bienveillance affectueuse inséparable des grands caractères et qui pare si bien la dignité. M. Jomard avait pensé que vous ne verriez pas sans quelque intérêt un jeune étranger qui, né sur les bords du Nil et venu en France à la suite d'une expédition mémorable,

s'était initié à la littérature de l'Europe, et promettait un citoyen de plus à la patrie. Dans le poste éminent que vous honorez par votre mérite, vous avez plus d'une fois accordé aux Muses une protection éclairée, parce que vous avez toujours été persuadé que la prospérité des lettres est une des principales sources de la prospérité des états. Ce sont les lettres qui fondent et maintiennent les sociétés : elles étendent le domaine de la raison ; elles mettent à la portée de nos besoins des procédés ingénieux ; et, complétant ainsi les travaux de la nature par ceux de l'art, elles multiplient les ressources de notre existence, et concourent diversement à consolider les bases de la gloire nationale. Mais cette influence, plus ou moins directe, quelquefois plus ou moins tardive dans chacune des branches de la littérature en général, devient d'une utilité immédiate lorsqu'il s'agit de l'étude des langues étrangères. Les langues sont les organes divers de la diplomatie : c'est par leur moyen que s'entament, entre puissances, les prélimi-

naires de toutes les transactions politiques ; elles coopèrent journellement à la solution des grands intérêts du commerce et de la marine ; et l'on ne saurait donner trop d'importance à cette partie de l'instruction publique, lorsqu'on songe surtout que, dans les pays de l'Orient, un simple interprète d'ambassade tient souvent dans ses mains le sort de la paix ou de la guerre.

» J'ai parlé toute ma vie la langue arabe : elle devait être l'objet de ma prédilection, parce que c'était ma langue maternelle, parce qu'elle me rappelait tous les souvenirs du berceau. Cela s'explique naturellement, Monsieur le Baron : arrivé à Marseille avec ma famille et un grand nombre d'autres Egyptiens, j'ai eu sans cesse sous les yeux le tableau des mœurs orientales ; comme rien n'était changé dans les habitudes de ma vie et que j'avais, pour ainsi dire, apporté avec moi mes pénates, je me croyais encore aux lieux de ma naissance ; ou plutôt, lorsque je considérais autour de moi ce mélange d'habits arabes et européens, et que mon oreille était frap-

pée à la fois de deux idiomes différents, il me semblait que l'Égypte venait d'être associée a la France, et que deux nations s'étaient confondues.

» Convaincu que des connaissances transmises par la tradition et fortifiées par l'usage pouvaient être utiles à l'enseignement de l'arabe vulgaire, jaloux surtout de payer à la France le bienfait de mon éducation, je m'étais offert au gouvernement pour succéder à M. Ellious Bocthor dans la chaire qu'il laissait vacante. Ayant ensuite appris que dom Gabriel Taouil, mon compatriote et mon ancien professeur, avait lui-même réclamé cette chaire, la délicatesse me faisait un devoir de retirer ma demande, et je n'ai point balancé. Cet acte d'une déférence méritée est demeuré sans fruit pour lui comme pour moi. Mais depuis vous avez daigné me faire espérer, Monsieur le Baron, que le gouvernement français, juste appréciateur des hommes et des choses, pourrait m'attacher, d'une manière non moins convenable, à quelque établisse-

ment littéraire de la capitale. Cette assurance est déjà un bienfait pour moi ; elle me délivre d'une idée douloureuse : il m'était pénible de penser que je serais un jour contraint d'aller chercher ailleurs une protection que la France m'aurait refusée, et de porter ainsi sur un sol étranger les fruits d'une éducation que je ne dois qu'à elle et dont je lui suis comptable. Quitter la France serait pour moi une seconde expatriation, fût-ce même pour retourner en Egypte. Je suis maintenant attaché à la nation française par tous les sentiments du cœur, par tous les liens du devoir, par tout le charme des souvenirs : j'ai ici ma famille, mes mœurs, mes intérêts, mes affections. Partout ailleurs je serais obligé de recommencer mon existence.

» La littérature française a d'ailleurs pour moi des attraits irrésistibles. Jeté tout-à-coup par la destinée hors du cercle de mes premiers penchants, je ne trouverais dans la littérature d'aucun autre peuple de l'Europe ni les mêmes jouissances, ni des avantages déjà acquis par vingt années de

séjour au milieu des Français et par la tendance donnée jusqu'ici à mes études. Jeune encore j'ai eu l'ambition de m'instruire dans la langue de ma nouvelle patrie : pour la première fois un Arabe a compris Virgile, admiré Racine, médité Montesquieu. Emporté par mon enthousiasme, j'ai osé moi-même manier la lyre ; M. Raynouard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, a daigné voir dans ces premiers essais d'une muse étrangère des espérances pour l'avenir. Je ne sais si l'indulgence, cette compagne ordinaire des grands talents, n'a pas eu beaucoup de part dans cette opinion de l'auteur des Templiers ; mais je désirerais qu'il fût consulté à mon égard.

» Entièrement étranger à l'organisation des établissements littéraires, je ne saurais, Monsieur le Baron, désigner moi-même à votre bienveillance l'emploi le plus approprié à mes besoins : je m'en remets avec confiance à votre sollicitude éclairée et à l'intérêt que vous daignez prendre à mon sort. Une place modeste, mais qui serait de nature à me maintenir dans la di-

rection de mes études et à m'entourer d'éléments favorables à mes travaux, serait à mes yeux, préférable à tout emploi, quelque important qu'il fût, qui, en m'assujettissant à des occupations incompatibles avec mes goûts, me distrairait continuellement du but de ma carrière : des fonctions quelconques dans une des nombreuses bibliothèques de Paris me paraîtraient réunir toutes les conditions. Affranchi des soucis d'une vie précaire, et tranquille désormais sur mon avenir, il me sera possible alors de mettre la dernière main à des ouvrages déjà avancés, mais depuis long-temps interrompus. Je prends la liberté de vous adresser en ce moment un morceau de poésie française intitulé *l'Egypte* et un article de philologie arabe.

» Il me serait doux, Monsieur le Baron, de devoir à votre honorable protection cette tranquillité désirée, à laquelle je n'aspire que pour être plutôt à portée d'acquitter, par des travaux utiles, ma dette de reconnaissance envers la patrie. Peut-être m'est-il réservé de vous appeler un

jour mon bienfaiteur et de m'écrier comme Virgile, avec l'accent du bonheur et de la reconnaissance :

. . . . Deus nobis hæc otia fecit!

» Veuillez recevoir, je vous prie, l'hommage de ma respectueuse considération et du dévoûment sans bornes avec lequel j'ai l'honneur de me dire, Monsieur le Baron, votre très humble et très obéissant serviteur,

» J. Agoub,

» Rue du Four-S.-Germain, 44. »

Capelle était un bon et excellent homme, mais il était plus administrateur que littérateur. Il avait passé par tant d'épreuves et tant vu de choses, tant était-il habitué aux protestations, qu'il n'attachait pas un grand prix aux phrases, les mieux tournées même.

Agoub l'avait pris de trop haut et s'était donné trop d'importance. S'il eût écrit plus simplement, Capelle aurait été plus touché peut-être

de sa demande. Le fait est que cette demande passa inaperçue et ne valut rien à son auteur de ce qu'il en avait attendu.

Il resta obscur, négligé, et périt dans les embarras d'une position qui s'aggravait par l'absence de toute famille, la difficulté d'avoir des secours et de tirer parti de l'instruction qu'il avait acquise.

Voici une lettre de M. Jomard qui explique en détail ces aventures. Cette lettre parle aussi de mes livres. Je laisse tout ce qu'on en dit et ne ménage ni moi ni mes amis sur rien. Vérité, vérité, parais dans ta pudeur, ton obligeance, ta force!

Lettre de M. Jomard, de l'Institut.

Paris, le 7 juillet 1852.

« Joseph Agoub est mort il y a une vingtaine d'années. Il était Égyptien, fils de chrétien cophte, réfugié à Marseille en 1802, et élevé au

collége de cette ville. Il avait du style, de l'imagination, de la couleur. Je l'ai poussé, aidé, installé. Inférieur à Ellious Bocthor, autre Égyptien réfugié, pour qui j'avais fait relever la chaire d'arabe vulgaire (malgré les Sacy), et qui a laissé un grand dictionnaire, ouvrage précieux. Il a fait de beaux vers et de grande prose, un peu emphatique; les salons l'ont prôné et gâté; il péchait par plusieurs côtés. Je l'ai fait attacher à l'école égyptienne et lui ai fait donner de bons appointements. Malheureusement pour lui, il n'en a pas joui long-temps.

»Le colonel mon frère (1) possède maintenant le premier volume de la *Vendée*, que je lui ai remis après l'avoir lu. Que de pièces, que de documents sauvés pour la postérité ! Comment avez-vous pu recueillir et conserver toutes ces choses de soixante ans? Le récit continue cha-

(1) Colonel de gendarmerie en retraite, conseiller municipal très zélé à Saint-Germain-en-Laye. Je le cite dans mon livre sur 1793.

leureusement au milieu de toutes ces citations. La forme étonne d'abord, mais on s'y fait; c'est une manière d'histoire toute nouvelle. Les réflexions de 1852 viennent à leur tour surprendre le lecteur. Tout cela demande à être lu en entier; je n'ai lu que le premier volume, et j'ai pu le faire grâce au mal qui m'a retenu captif. Nous avons remarqué, page ...., les adjudants généraux Berthier, Jomard et autres, cités comme des braves. Or, vous saurez que le *parent* est le même qui, devenu général de brigade, signa mon passeport comme commandant la place de Marseille, le même encore qui signa mon passeport à Strasbourg en 1805 quand j'allai pour la première fois en Allemagne. Vous savez peut-être que j'ai dirigé une brigade d'ingénieurs en Bavière (haut Palatinat), pendant un an, pour la carte qu'avait ordonnée le général Moreau, qui depuis.... mais alors.... »

» J'ai touché Egra en Bohême, sur les hautes montagnes de Fichtelberg, d'où l'on a des vues de cinquante lieues.

» Dieu soit loué, vous êtes mieux; j'ai gagné aussi quelque chose, me voilà sur pied, je marche! — Quant au rhume, il n'a aujourd'hui que quarante-quatre jours! O catarrhe maudit!

» Adieu, je me délecte, et mon fils aussi (le poète en prose), avec les fables et fabliaux sortis de l'*Étang*. Il est de l'école nouvelle.

»Adieu, remettez-vous pour me servir d'exemple.

» *Le vieux ami*,

» JOMARD. »

QUATREBARBES.

C'est un vrai gentilhomme que je vais peindre, un Angevin tout aimable, épris du passé, légitimiste né, incarné, fortifié, ne concevant rien à la révolution et ne sachant ce que c'est que 89.

Il a pris les armes contre la liberté, lui qui chérit la liberté, mais qui ne l'entend bien que pour lui, par lui, et plutôt par ses inspirations que par ses calculs.

Il est généreux, non pas riche de famille, mais d'alliance. Il avait du bien, mais il en a eu davantage en épousant une personne très opulente, quoique d'une maison moins ancienne et moins renommée; fort honorée, du reste, et considérable.

Pour lui il a été ravi de se trouver issu des

croisades. Il a eu le bonheur de découvrir son nom sur une *charte à la foi*, sur un petit morceau de parchemin prouvant que ses ancêtres avaient, pour aller combattre à Jérusalem, emprunté de l'argent aux juifs.

Nul ne doutait qu'il ne fût noble, bien noble; mais enfin il a été bien aise de vérifier par les soins de Paul Marchegay, l'incorruptible archiviste d'Angers, qu'il avait des titres positifs pour que ses écussons fussent appendus aux parois des galeries de Versailles.

M. de Quatrebarbes n'a pas de goût uniquement pour le blason et la féodalité : il a une passion pour les arts, les lettres; il a fait des vers et des livres; il a été militaire; et, dans ses garnisons d'Espagne, il faisait jouer de ses drames, gais ou tristes, par les officiers ses camarades. Il s'est enfermé depuis dans son château de Plessis-Chivray, et là par un grand feu, au milieu de vastes salles, par un vent d'hiver qui, tout autour, sifflait dans les arbres, il a mis en ordre les œuvres du roi René.

Il en a fait quatre volumes, avec des notices, explications, commentaires, et il a eu pour vendre le tout un commis voyageur qui est allé dans toutes les provinces, chez les gens de qualité, recueillir des fonds avec lesquels il espérait payer l'ouvrage et de plus faire élever une statue au prince.

Les souscriptions n'ont pas suffi. M. de Quatrebarbes a payé, et à force de soins, de constance, d'adresse, il a fini par faire accepter le don de la figure du roi par la ville d'Angers, au sein de laquelle ce trophée s'est édifié en pompe, en dépit de toutes les répulsions démocratiques.

C'est un tour de force comme M. de Quatrebarbes aime à les faire. Il est aventureux, galant; il risque, il ose, il va en avant; il fait de l'agriculture, il favorise les travailleurs, il crée des moulins, bâtit, plante, dépense, et pourvu que ce soit lui qui fasse, qui ordonne, qui domine, il est libéral, facile et charmant; d'une valeur éprouvée, d'une exquise politesse, et qui à des pré-

ventions et prétentions singulières joint de grandes vertus.

Il est dévot pour n'être pas débauché. Il me disait : « J'ai des sens inflammables, et je serais libertin si je ne me jetais dans la prière. Je me fais des pratiques étroites de religion pour éviter de tomber dans des habitudes de sybaritisme. Je suis austère pour n'être pas fou, et je ne me retiens sur tout qu'en ne me laissant aller sur rien. Je serais hargneux et colère si je ne parvenais à être le plus modéré de tous les Candides. »

Tout cela est positif, on le voit, on le comprend. On sait gré à M. de Quatrebarbes de ces précautions qu'il prend contre lui-même. Son naturel est meilleur qu'il ne prétend ; mais enfin il a raison d'y prendre garde. C'est un homme essentiellement de parti. Les siens le portent haut et lui font une large part dans leur confiance. Pour nous il serait dangereux, et, si la guerre se rallumait dans l'ouest, il y jouerait le rôle de Bonchamps, de Larochejacquelein, de Lescure.

J'espère une chose, c'est que les événements ne lui permettront pas de déployer comme il le voudrait son héroïsme.

Lettre de M. de Quatrebarbes.

12 mars 1846.

« Monsieur,

» Je ne mérite nullement les éloges que vous me donnez dans vos lettres si spirituelles et gracieuses. Éditeur inconnu du bon roi, je ne puis prétendre unir mon nom au sien ; et je ne vis ni pour les muses ni pour la gloire. Ma seule valeur ne vient point de l'esprit, mais uniquement du cœur. Comme vous, Monsieur, mais avec des idées différentes, j'aime la France d'un immense amour. Je voudrais la voir heureuse et grande, régner par l'intelligence plus encore que par les armes, et briller comme le phare destiné à éclairer l'univers. Comme vous aussi j'aime le peuple et j'applaudis à tout ce qui peut le rendre plus heureux et surtout meilleur. C'est dans cette

pensée que je tâche, autant qu'il est en moi, de seconder toutes les œuvres utiles, ou au moins de ne pas y rester étranger. Je voudrais unir le passé au présent, les traditions chrétiennes à la science moderne, le dévoûment, la foi, l'honneur du moyen âge, au mouvement inconnu qui pousse les générations dans des voies nouvelles. Pauvre et faible ouvrier dans les mains de Dieu, je sais bien que je n'apporte qu'un grain de sable à l'édifice ; et il n'y a pour moi d'autre immortalité que celle du ciel. Mais c'est la seule que j'envie.

» J'ai appris sur les genoux de ma sainte mère que le christianisme était la source inépuisable du beau comme du bien. Il n'est pas un sentiment honorable qu'il n'inspire. Je dois tout à ces admirables leçons, qui, grâce à Dieu, sont restées ineffaçables dans mon cœur.

» Je voudrais, Monsieur, pouvoir seconder vos généreux projets. Les lettres élèvent l'âme et l'inspirent. De grâce ne me faites point d'instance, car il me coûte trop de vous répondre par

un refus ; et soyez assuré qu'il faut une nécessité absolue pour m'excuser à mes propres yeux. Je me suis mis à votre merci dans un moment de rêve. S'il se réalisait, oh ! alors, disposez de ma bourse comme vous l'entendrez.

» En attendant, je n'oublie point les bibliothèques populaires. J'en fonde une à Chanzeaux, où je veux réunir des ouvrages utiles et à la portée de toutes les intelligences. Votre bibliothèque est assez riche pour attendre. Je voudrais pour tout au monde pouvoir vous donner une autre réponse. Pardonnez-moi, Monsieur, et ayez la bonté d'agréer l'hommage de ma haute considération et de mon entier dévouement.

» Comte de Quatrebarbes.
» A Plessis-Chivré, par Châteauneuf-sur-Sarthe.

« Je vous renouvelle tous mes remercîments pour les chartes que vous avez bien voulu faire copier.

» Je vous remettrai, si vous le désirez, un

exemplaire du *Précis généalogique* pour la bibliothèque de Bruxelles. »

Lettre à M. de Quatrebarbes sur une note du Bourdigné *réédité par lui, avec des annotations de Godard.*

13 juin 1842.

« Monsieur le comte,

» La note mise au *Bourdigné*, tome 2, page 8, par M. Godard, m'a occupé *malgré moi*. J'ai lu et fait des recherches : il faut que je vous en fasse connaître le résultat.

» Transcrivons d'abord la note : « *L'Art de* » *vérifier les dates* ne fait aucune mention de cet » Amaulry, comte de Toulouse et de Narbonne, » comme revêtu du titre de comte d'Anjou. La » date de 1248 est au moins erronée, quand on » dit Amaulry en qualité de comte d'Anjou, » puisqu'il est constant que Charles I^er^, frère de

» saint Louis, possédait le comté d'Anjou depuis » 1246. »

» Cette note, qui roule sur un fait important, laisse un doute qu'il eût fallu éclaircir. L'auteur n'en a pas pris la peine. Mieux que personne pourtant, s'il l'eût voulu, il nous aurait donné des lumières dont ici nous avions grand besoin.

» J'essaie de réparer son oubli ; vous ne m'en voudrez pas si j'échoue.

» Quel était cet Amaury que Bourdigné traite de comte de Toulouse et d'Anjou, et qu'il fait aller, sous ce double titre, à la Terre Sainte?

» C'était Montfort l'Amaury, fils de Simon de Montfort, dit le *Macchabée* par les uns, et le *Bourreau* par les autres. Chaque parti a ses héros et ses gueux.

» En 1215, Simon chassa Raymond VI de Toulouse, et se fit, par le concile de Montpellier, déclarer comte à sa place.

» Raymond courut à Rome avec sa femme et ses enfants ; il se jeta aux pieds du pape Innocent III, mais il n'obtint ni grâce ni remise. Il

avait soutenu les Albigeois, et c'était trop pour lui que d'éviter le bûcher. Le concile de Latran confirma celui de Montpellier, et Simon de Montfort fut comte de Toulouse par don et décision de l'Église.

» Il ne régna que deux années. En 1217, Raymond, sorti de Rome, rentré en France, reprit ses états par le secours des Gascons, que les cruautés de Simon avaient soulevés.

» Mais Simon, dépossédé par les armes, n'en garda pas moins le titre de comte de Toulouse.

» Il mourut. Son fils, Montfort l'Amaury, hérita du titre et des droits. — Nous avons vu bien des fortunes pareilles.

» Récapitulons les événements et suivons pas à pas la mort et les années :

» Raymond VII succède à Raymond VI;

» Innocent IV à Innocent III;

» Montfort l'Amaury à Simon de Montfort.

» Les hommes disparaissaient, d'autres venaient; les luttes continuaient, ainsi que les haines.

» Les rois de France et d'Angleterre y prirent part.

» Les rois de France étaient Philippe-Auguste, Louis VIII, saint Louis.

» Les rois d'Angleterre étaient Richard Cœur de Lion, Jean sans Terre, Henri III.

» Les Raymond, comtes de Toulouse, s'appuyaient des rois d'Angleterre.

» Les Montfort, comtes de Toulouse aussi, s'étayaient des rois de France.

» Qui lit ce temps-là voit le nôtre. Des intérêts constamment opposés amènent de constantes querelles.

» Raymond VII enfin fut vainqueur. Il resta maître de la place principale, Toulouse. Montfort l'Amaury quitta le Midi, vint trouver Louis VIII, et céda à ce prince tous ses droits prétendus sur les conquêtes que son père avait faites et que lui avait perdues.

» Louis VIII veut s'emparer de cette proie et de ces terres qui lui sont abandonnées ; à l'ambition il ne faut que des prétextes. Le roi part,

suivi d'une armée nombreuse, et il commence à ravager le Languedoc ; mais, après trois ans de règne, la mort le frappe en 1226.

»Saint Louis, son fils, traite avec Raymond en 1229. Raymond est dépouillé d'une grande partie de ses états ; il signe pour conserver du moins la souveraineté du reste. Mais on comprend qu'il ne plie qu'à regret, et l'on ne s'étonnera pas que plus tard, en 1242, l'occasion s'offrant de ressaisir ses domaines, il ne s'y laissa facilement entraîner.

» Il se ligue avec le comte de La Marche (Hugues), et, tous deux, secondés du roi d'Angleterre (Henri III), ils ont d'abord des succès contre les troupes du roi de France.

» Ces succès durèrent peu. Saint Louis s'avance, les ennemis sont battus, et une paix nouvelle est faite en 1243. Serments de rois et de peuples ont toujours été de faibles liens.

» Raymond VII meurt en 1249.

» Il avait institué sa fille Jeanne pour sa légataire universelle.

» Jeanne était mariée à Alphonse, fils de Louis VIII et frère de saint Louis.

» Alphonse devint comte de Toulouse par les droits que lui apportait sa femme, et comme il était en Palestine, ce fut Blanche de Castille, régente, qui prit, en son nom, possession du comté.

» Ce nouveau comte, après mille traverses, mourut en 1271, sans postérité; et le comté de Toulouse fut réuni à la couronne sous Philippe III (le Hardi).

» Voilà bien des détails, mais que je n'ai pas crus inutiles.

» Ils font voir qu'Amaury fut comte de Toulouse, ou bien qu'il en eut le titre, et que nos rois de France le servirent dans ses prétentions.

» Il seconda particulièrement Louis VIII, qui, n'étant encore que prince royal, avait été un moment roi de Londres, et qui marcha vivement contre les Anglais quand, ayant à leur tête son rival heureux, Henri III, ils vinrent au secours de Raymond VI.

»Louis VIII, comme le dit Bourdigné, charmé de la valeur qu'Amaury déployait à son profit, put fort bien lui donner les comtés de Toulouse et de Narbonne; ou plutôt le confirmer dans son titre et les droits qu'il tenait de Simon de Montfort, son père, et y joindre le comté d'Anjou par usufruit.

»S'il y a erreur, ce n'est que dans la date.

» L'Anjou, repris sur Jean sans Terre par Philippe-Auguste, fut donné en apanage par Louis VIII à Charles son quatrième fils; mais quand et de quelle manière?

» Par testament de 1226.

»Cependant Charles Ier n'est porté dans la note de nos annales qu'à partir de 1246 comme comte d'Anjou.

» Déjà il y avait eu un comte d'Anjou nommé, un fils de Louis VIII : c'était le prince *Jean*, qui mourut jeune; le roi transféra le titre à *Charles*, qui survivait.

» Mais l'usufruit, ne le perdez pas de vue, n'en avait pas moins, dans la chaleur de la recon-

naissance, été accordé par Louis VIII à Amaury de Montfort.

» Montfort, créé connétable par saint Louis, se croisa, alla dans l'Orient combattre l'infidèle, et mourut au retour, d'un flux de sang, en 1241. Ce fut alors que Charles put prendre possession du fond et de la jouissance de son apanage d'Anjou.

» Il me semble, Monsieur, que le texte de Bourdigné se trouve par là suffisamment expliqué. Mais je puis bien me tromper, et si j'ai tort cette fois, je me fie à vos bons soins pour me redresser. Ce qui nous manque à Angers, c'est la *critique*; on crie toujours *bravo* ou *haro* sans examen, sans preuves, par caprice, ou envie, ou faveur. Il vaudrait mieux peser les assertions et se former une opinion bien nette et motivée sur les faits, sur les hommes, afin de n'applaudir qu'au mérite et de n'attaquer aussi et ne rejeter que la légèreté indifférente, l'ignorance présomptueuse, et la médiocrité insupportable.

» Agréez l'assurance de la considération dis-

tinguée avec laquelle je suis, Monsieur le comte, votre très humble et très obéissant serviteur.

» F. Grille. »

Billet de M. de Quatrebarbes.

« Je mets les récits atlantiques de Théodore Pavie infiniment au dessus des *Souvenirs d'Orient* de Lamartine pour l'intérêt du fond, l'éclat de la forme, le charme du style, la vivacité des couleurs, la richesse des images.

» Cet Angevin-là vaut mieux que le Mâconnais, et on le néglige. »

Mieux! c'est fort. Mais on ne le néglige pas à présent. Pavie est professeur au Collége de France, et j'en suis enchanté, sans faire descendre d'un degré Lamartine dans mon estime.

DE LA VILLE DE MIREMONT.

Né à Versailles, parti jeune pour Bordeaux, il fut royaliste avec M. Lainé, M. Lynch, et fit des vers pour la duchesse d'Angoulême en 1814. Le voilà chevalier de l'ordre de la Fidélité. Il vient à Paris avec le ruban vert et le ministre. M. Lainé le prend, en 1816, pour son chef de division du personnel.

Lui, de La Ville, chef du personnel ! Il ne connaissait pas une âme, il n'entendait rien à l'administration. Il n'avait qu'entrevu la France de la Gironde à la Seine. M. Lainé me dit : Mettez-le au cours.

Je vis beaucoup La Ville et n'en tirai que de l'esprit. C'était un homme doux, affable, empressé, rimant bien, faisant des épîtres, des sa-

tires, des comédies, des tragédies; mais pas plus propre à faire un chef de division qu'un pape.

Il donna sa démission et fut pourvu d'une place d'inspecteur général des maisons de détention.

Bon traitement, bonne voiture, frais d'auberge et de poste, courant l'été, rentrant à Paris l'hiver, ayant un salon, et faisant le charme d'un monde choisi; réussissant au théâtre, il eût été de l'Académie, sans la mort qui l'arrêta court.

Il avait pris parti contre Villenave pour M. Lainé; ce fut alors qu'il fit la pièce du *Folliculaire*, qui eut tant de retentissement. M. Lainé avait tort cette fois. Il avait souscrit pour deux cents exemplaires au journal de Villenave, *les Annales politiques et littéraires*. Tout à coup, sur une attaque de tribune, le ministre renie le journaliste et casse l'engagement. Villenave est ruiné; M. Barbécéré, qui avait là de l'argent, le perd. On se fâche, un article rude paraît, et

l'on appelle cela de l'infamie ; ce n'était pourtant que justes représailles.

Quand M. de Martignac, en 1828, me rappela au ministère, d'où Corbière m'avait éloigné, de La Ville sut qu'on m'attaquait de toutes parts. Il m'en avertit et je l'en remerciai. De là cette lettre que je reçus de lui :

Lettre de La Ville de Miremont.

Le 1er mars 1828.

« Vous ne devez pas être étonné, Monsieur, de la part que j'ai prise à ce qui vous concerne. Une personne poursuivie par des lettres anonymes est toujours intéressante à mes yeux ; et comment pouvais-je rester indifférent aux dénonciations ténébreuses dont vous étiez l'objet, lorsque je n'ai eu qu'à me louer de mes rapports avec vous, et lorsque, persuadé de vos talents administratifs, j'ai entendu les hommes qui m'inspirent le plus de confiance citer des exem-

ples nombreux de votre délicatesse et de votre loyauté?

» Au reste, vous ne devez pas vous inquiéter de ce que je vous ai rapporté. Lorsque le ministre m'a demandé si je connaissais M. Grille, au sujet duquel on lui avait écrit plusieurs lettres anonymes, c'était lorsqu'il était seulement question de votre rentrée au ministère, et que rien n'était terminé encore; et puisque M. de Martignac a passé outre, en vous rétablissant dans vos fonctions, vous voyez quel cas il a fait des dénonciations sans signatures dont vous avez été l'objet.

» J'apprends avec plaisir, Monsieur, que pendant votre exil vous êtes devenu mon confrère en littérature. Je souhaite de tout mon cœur que vous ne connaissiez que les roses du métier; mais je ne dois pas vous laisser ignorer que, pour la plupart des auteurs, et je suis de ce nombre, les succès mêmes ne dispensent pas des dégoûts et des chagrins. Puisse, Monsieur, votre début dans cette carrière ne vous donner

que des plaisirs ; mais si vous êtes prudent, si vous aimez votre repos, vous ne hasarderez point un second pas dans cette voie si dangereuse (1).

» Je regrette beaucoup que mes fonctions ne me mettent pas en rapport avec vous ; mais lorsqu'elles m'appelleront dans les bureaux, je profiterai de l'occasion pour aller de temps à autre vous dire un petit bonjour, et vous renouveler l'assurance de mon entier dévouement, dont je vous prie de recevoir ici l'expression.

» De La Ville. »

Le ministre disait : « J'ai reçu quatre cents lettres contre M. Grille. » Ceux que j'avais le mieux servis semblaient le plus acharnés : Gail, Auger, Abel Rémusat, Saint-Martin. Des misérables ! toutes les accusations étaient fausses. Le ministre tint bon et me fit donner la croix d'honneur.

(1) Allusion à la comédie lue par moi au Théâtre-Français.

Il ne traitait pas une grande affaire qu'il ne m'eût dit de lui fournir des notes. J'ai écrit pour lui des monceaux de pages.

Quand il ne fut plus ministre et que je ne fus plus chef de division, *le Messager des Chambres* eut besoin d'un directeur. Dix candidats se présentaient. Aguado, le principal propriétaire, ne savait qui prendre. Martignac lui conseilla de me préférer, moi qui ne demandais rien, à d'autres qui faisaient de grandes prières.

Je dus donc à Martignac cette position, qui aurait pu devenir si belle.

Martignac, Aguado, de La Ville, Lainé, *Messager*, tout est mort. C'est moi qui reste, chancelant!

RAPHAEL MORGHEN.

Directeur de l'école des Beaux-Arts de Florence, il donna beaucoup d'éclat à cette institution, et ce fut par lui que Napoléon, maître de la Toscane, fit passer les grâces qu'il accordait sur l'Arno.

Morghen était graveur; il fit le portrait de l'empereur et il en envoya à Paris d'admirables épreuves. Tout le monde en reçut; j'en eus ma part. Je voulais refuser ce présent; mais l'artiste se fâcha, et comment résister à une telle colère?

Napoléon faisait beaucoup pour la Toscane. C'était sa conquête privilégiée. Il fonda un prix de cinq cents pièces d'or par année pour l'académie della Crusca. Je fis le rapport sur ce concours. Trente-quatre ouvrages avaient été pré-

sentés, trois partagèrent le prix. Ce fut une grande solennité, qui ne se renouvela point.

Des essais partout, rien de durable! De vastes idées, point de suite. Une haute direction, mais trop personnelle. L'empereur rapportait tout à lui; de là, le peu d'intérêt des masses à ses projets, qui, en définitive, étaient toujours plutôt des charges que des secours.

On dessécha les Maremmes; l'ingénieur Goury fit là d'immenses travaux. On traça des routes, des canaux; on creusa des ports; on organisa des musées; on favorisa l'agriculture; on eut des troupes de comédiens : tout prospérait; puis tout s'éteignit avec l'empire.

MICHAUX.

Les deux Michaux, père et fils, rendirent les plus grands services. Infatigables, sans bruit, sans trève, ils voyagèrent toute leur vie et rapportèrent en France les plus précieuses collections de plantes.

J'ai surtout connu le fils; il revenait d'Amérique chargé de butin. Je l'aidai à voir les ministres, notamment Fouché, qui avait la police, et, par intérim, le département de l'intérieur.

Fouché était large en affaires, il ne barguignait pas; ses décisions étaient promptes, libérales, et je regrettai de ne l'avoir que trois mois pour chef. Avec lui, j'aurais fait de grandes choses, et vivement encouragé des hommes utiles.

Les travaux de Michaux se voient par ses lettres mieux que je ne pourrais dire.

Lettre de Michaux fils au ministre Fouché.

Paris, ce 28 juillet 1805.

« M. F.-André Michaux, qui a exécuté, par ordre du gouvernement, trois voyages (chacun de plusieurs années) dans l'Amérique septentrionale, afin de visiter les forêts de cette partie du monde et de faire passer en France les espèces les plus utiles à introduire dans nos bois, est de retour à Paris depuis quelques mois.

» Son dernier voyage a procuré à la France plus de trois cent mille plants d'arbres actuellement existants dans les pépinières du gouvernement.

» Son Excellence Monseigneur Crétet, pour reconnaître les importants services de M. Michaux et lui donner la facilité de publier son

ouvrage *sur les arbres forestiers de l'Amérique, considérés sous les différents degrés d'importance de leurs bois, dans les arts*, a consenti à la demande qu'il lui a faite d'acquérir (et ce pour la somme de *six mille francs*) toutes ses collections; consistant en échantillons de bois, herbiers, etc. etc., le tout pour ajouter aux richesses du Muséum d'histoire naturelle.

» Son Excellence dans cette occasion a eu encore en vue de récompenser en lui les longs travaux de son père, qui, pendant vingt années, ne cessa de voyager, tant en Perse qu'en Amérique, pour y faire des recherches utiles à l'agriculture, et a fini par mourir victime de son zèle dans l'île de Madagascar.

» M. F.-André Michaux espère que son excellence Monseigneur Fouché, ministre de l'intérieur par intérim, appréciant également ses services, voudra bien ordonner que le rapport fait à ce sujet par le chef de la 3ᵉ division, et qui devait recevoir sa sanction au moment du départ de M. Crétet, lui soit présenté, et qu'il voudra

bien y donner son assentiment afin qu'il puisse toucher la susdite somme de *six mille francs*.

» *F.-André* Michaux.»

Lettre de Michaux à F. Grille.

« Monsieur,

» La traduction de mon ouvrage sur les arbres de l'Amérique du nord aura pour titre :

» The North American *Sylva*, or a description of the forest-trees, of the United States, Canada and Nova Scotis, especially described, with respect to their uses in the arts. 3 vol. small 4° with 145 colored plates. Prix : 30 piastres ou 160 fr. pour les 3 vol. (qui seront publiés en 6 demi-volumes).

» Veuillez bien de nouveau, Monsieur, recevoir mes remercîments pour l'intérêt que vous voulez bien prendre à une entreprise qui, je l'espère, ne pourra que faire honneur et être

avantageuse à notre pays, et peut-être aussi à son auteur.

» Je suis avec une considération bien distinguée, Monsieur,

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

» *F.-André* MICHAUX,

» Place Saint-Michel, n° 8. »

André Michaux naquit à Satory; son fils François-André vit le jour à Versailles. Tous deux n'atteignirent pas un grand âge et laissèrent pourtant un grand renom. Je les compare aux Thouin : ils étaient simples de forme comme eux, désintéressés comme eux; mais ils coururent davantage et n'eurent pas une vie si calme et si abritée.

LE VICOMTE DE FALLOUX.

L'agneau est devenu bélier, le bélier loup. Cette voix si douce a roulé comme un tonnerre; cette eau si limpide s'est jetée comme un torrent de lave à travers la discussion, et jamais, jamais transfiguration ne fut plus complète.

J'ai assisté aux débuts de M. le vicomte Alfred de Falloux. Il avait fait imprimer une *Vie de Louis XVI*. Dans ce livre, tout de passion monarchique, il n'y avait pourtant ni trop de colère ni trop de fiel. L'auteur racontait, expliquait, citait des lettres, lettres de M^me^ de Raigecourt, entre autres, que je lui empruntais pour mes narrations sur les *volontaires*.

Le volume fut donné pour la bibliothèque d'Angers. M. de Falloux y ajouta des autogra-

phes pour le Cabinet des Manuscrits. De là des relations, des visites, des remerciments, et enfin toute une suite de communications bienveillantes.

Le vicomte entra à l'Académie d'agriculture, que les plaisants nommaient la société des *fines herbes*. Il faudrait dire des *fines mouches*, car beaucoup de ses membres se font de ses degrés un moyen d'aller plus haut et plus loin.

M. de Falloux parut aux congrès scientifiques. Il y prit la parole. Il commença d'y manifester ses opinions rétrogrades, ultramontaines, théocratiques.

Une fois sur ce terrain, il n'en sortira plus. Quand vient le temps des élections, quand il a l'âge d'être député, il se fait nommer à la chambre, et, dès qu'il y arrive, il s'y fait remarquer par une intarissable verve.

La république éclot et ne le surprend pas. Il fait de la popularité quand même. Il est de l'Assemblée constituante, et le voilà qui va, qui avance, qui s'empare de la direction des esprits,

si bien qu'on le fait ministre, qu'il influe à Paris, à Rome, partout, et jouit un moment d'un crédit immense et funeste.

Je dis funeste, à cause du fameux rapport sur les ateliers nationaux.

Une mesure brusque est prise. On court aux armes; on se bat. Le sang coule à flots; les généraux tombent par douzaines, les soldats par milliers. Les massacres sont suivis des transportations. La France se sauve dans un fleuve de larmes.

Et M. de Falloux, si candide d'abord, si terrible après, cède son portefeuille, rentre dans l'ombre, se retire à sa terre, et reprend ses livres, ses soins d'une santé fort affaiblie, paraissant étranger au train du monde et oubliant les succès effroyables dans lesquels il a joué un si important rôle.

Dis-je bien? Le portrait est-il vrai? Me trompé-je?

Je cherche la vérité : l'ai-je rencontrée?

On peut rectifier toutes les phrases, avancer

le contraire de ce que j'écris. Je n'en serai pas moins de bonne foi, et, si j'appelle jaune ce qui est vert, c'est la faute de mes lunettes.

Lettres de M. de Falloux.

« Segré, 1er août.

» Monsieur,

» Permettez-moi, à titre d'enfant de la ville d'Angers, de faire hommage à sa bibliothèque de l'exemplaire ci joint(1). Je me promettais depuis long-temps d'avoir l'honneur de vous le porter moi-même; mais me voyant retenu à la campagne, j'espère que vous voudrez bien agréer l'expression de mes regrets, avec l'assurance des sentiments les plus distingués

» de votre très humble serviteur,

» *Alfred* de Falloux.»

(1) Vie de Louis XVI.

19 juillet.

« Je n'ai reçu votre seconde lettre qu'en Bretagne, Monsieur, et c'est ce qui m'a empêché de vous en remercier plus tôt. Je suis plus touché que je ne vous puis dire de la sollicitude que vous témoignez sur mon avenir ; dans la sphère élevée où vous vous placez, soyez sûr que nous nous trouvons parfaitement unis. Personne, plus que moi, n'est dévoué à la France, et personne ne l'est avec un dévouement plus *désintéressé*. Tout ce que mon pays voudra bien me demander, *sauf l'aliénation de mon indépendance*, je serai prêt à le faire avec loyauté, et je tiendrai à honneur de l'avoir fait.

» Vous jugez donc, Monsieur, qu'en ce qui concerne en particulier notre ville natale, je suis d'avance et toujours à votre disposition. Aussitôt que je rentrerai à Angers, je vous porterai donc les autographes que je possède, et tâcherai de m'en procurer d'autres à votre intention.

Quant au manuscrit de Louis XVI, vous avez bien deviné le motif de mon hésitation, en me promettant pour lui un long incognito. Je ne saurais m'accoutumer à la prétention d'être classé et de me classer moi-même à si haut prix. Du reste, je ne vous trompais pas en vous répondant que tous mes papiers sont demeurés à Paris; ils y sont même fort en désordre. Mais comme j'aurai l'honneur de vous revoir au commencement de l'hiver, nous achèverons alors de nous entendre à ce sujet.

» Veuillez agréer de nouveau, Monsieur, avec l'expression d'une vive reconnaissance, l'assurance non moins sincère de l'entier dévoûment

» de votre très-humble serviteur,

» *Alfred* de Falloux. »

---

12 juillet.

« Monsieur,

» Je suis bien heureux de retrouver dans votre

lettre, avec la franchise de sentiment qui vous distingue si éminemment, une bienveillance personnelle à laquelle j'attache un grand prix. Veuillez donc compter sur mon zèle autant de fois qu'il vous plaira de le réclamer, et plus encore chaque fois qu'il s'agira de notre commune ville natale.

» Pour le manuscrit de Louis XVI, il est resté à Paris; mais c'est précisément la bonne compagnie que vous lui promettez qui effraierait le juste sentiment de disproportion que ne doivent pas effacer en moi la séduction et la reconnaissance. Quant aux lettres autographes, j'en possède plusieurs que je sacrifierais volontiers à la bibliothèque et au *bibliothécaire* d'Angers, si vous n'en aviez déjà de la même main. Désirez-vous, par exemple, une lettre de M. de Lachalotais, mon grand-père par alliance? Donnez-vous place dans votre collection aux lettres de contemporains encore existants? Répondez-moi un seul mot à ce sujet, et je vous porterai à la Saint-Martin ce que je possède en ce genre.

» En attendant, Monsieur, veuillez croire que j'ai été bien touché d'un souvenir aussi flatteur de votre part, et ne doutez, en aucune circonstance, des sentiments les plus distingués de votre très humble serviteur.

» *Alfred* de Falloux. »

« *P. S.* Le résultat des élections de Segré vous aura prouvé la sincérité et la fermeté de nos convictions. Tout était réuni dans les *personnes* pour les faire fléchir, si cela avait été possible. Je souhaite donc, sans trop l'espérer, que les vainqueurs usent généreusement de la victoire, et que les vaincus comprennent bien le sens de leur défaite. Tout alors dans l'avenir tournerait au profit de notre pays, et c'est là l'essentiel. »

« 10 décembre.

» Monsieur,

» Je suis bien reconnaissant de votre souve-

nir, et puis vous assurer que le mien est moins en défaut qu'il n'en a l'air. Tout mon automne s'est passé en dérangements de projets, dont le dernier n'a pas plus d'intérêt que les autres, et que je vous soumettrai cependant pour ma justification. La rougeole a éclaté d'une manière très intense au bourg d'Iré, dans le mois de novembre, c'est-à-dire au moment même où je comptais y rentrer, et comme j'avais une toute jeune famille à y ramener, ce retour a été considéré comme une imprudence. Nous attendons la fin de l'épidémie; notre propre maison en est à son cinquième malade et la paroisse est entièrement envahie. Il est donc probable que je suis condamné à rester en Bretagne jusqu'à l'heure du départ pour Paris, c'est-à-dire jusqu'à la fin de janvier. Or, en Bretagne, qui n'est pour moi qu'un séjour de passage, je suis séparé de tous mes papiers et absolument pris au dépourvu sous ce rapport.

» Ce sont d'autres considérations de même valeur, Monsieur, c'est-à-dire fort indignes de

tant de détails, et cependant très décisives dans les petits ménagements d'intérieur, qui ne m'ont permis qu'une très rapide apparition à la Saint-Martin. Les affaires qui m'y avaient appelé, et en même temps l'impossibilité où je me trouvais de me présenter à vous comme je le souhaitais, m'ont empêché d'aller à la bibliothèque. J'espère que mon regret vous sera déjà parvenu par un bienveillant intermédiaire; je vous en renouvelle, en tout cas, la très sincère expression.

» Ainsi, Monsieur, vous ne cesserez pas, j'espère, de compter sur mon vif désir de coopération à votre très intéressante et très sérieuse entreprise, et dans la part que vous voulez bien m'y faire, vous me considérerez toujours comme votre obligé.

» M. Blordier-Langlois a reçu, j'espère, les remercîments que je lui ai adressés aussi. Des suffrages comme le sien et comme le vôtre, Monsieur, me sont bien sensibles; car ils me prouvent qu'il y a des terrains de franchise, d'im-

partialité, de loyale et patriotique intention, où tous les hommes de bien se montrent. Ma plus chère ambition se trouve flattée quand on m'y admet.

» C'est à ce titre également, bien que sous d'autres rapports, que j'attache un prix véritable à mon entrée dans la Société d'agriculture. Je gagnerai Paris par Angers, et m'arrêterai dans notre bonne ville natale, pour la séance du mois de février, si elle a lieu, selon le règlement, le premier vendredi de ce mois. Je serais heureux d'y lire un travail que j'aurai préparé exprès. M. Blordier, qui a bien voulu déjà déterminer mon introduction par son bienveillant rapport, pourrait-il me faire obtenir rang pour cette séance? Y a-t-il d'autres formalités à remplir? Je voudrais les épargner aux autres plutôt qu'à moi, et s'il y a une marche plus convenable à suivre, auriez-vous la bonté de me l'indiquer d'un seul mot?

» En vous disant que je m'arrêterai à Angers, Monsieur, c'est vous répéter que j'aurai l'hon-

neur de vous porter de vive voix l'expression du très sincère et très empressé dévoûment de votre très humble serviteur.

» *Alfred* DE FALLOUX,
» Château de Caradeuc, par Bécherel,
Ille-et-Vilaine. »

Il serait injuste de passer sous silence tout le bien qu'étant ministre, M. de Falloux a fait aux Angevins, à ceux de son parti, de sa secte, de sa religion. Il leur a fait avoir des emplois, des pensions, des croix, des chaires, et s'est fait ainsi une clientèle ardente qui demeure attachée à ses doctrines et à son nom, défend ses œuvres, propage ses idées, et, au besoin, lèverait haut la tête, la voix, en sa faveur, même le bras.

S'il a des adversaires comme moi, des révolutionnaires, de vieux patriotes, qui le connaissent, le devinent, le démasquent, le combattent,

déjouent ses plans, éventent ses complots, repoussent ses idées, ses vues, ses maximes, exècrent ses tolérances de la Saint-Barthélemy, de l'inquisition, de la violence, il a, certes, ses idolâtres : il est l'organe des sacristies, l'oracle des conciliabules, la fleur des pois pour les femmes, les nobles, les prêtres, les moines, les néochrétiens, les sœurs du pot, les ignorantins, les missionnaires, les bourgeois gonflés, les paysans, et une foule de fanatiques, d'ambitieux et de compères, qui chantent ses louanges et couvrent son autel d'*ex-voto*, comme celui de Dieu le père !

PAUL LACROIX.

Un des hommes de France qui ont le plus écrit est, sans contredit, M. Paul Lacroix. Il s'est exercé dans tous les genres, il a réussi partout. On l'a loué, non sans réserve ; il a eu des censeurs, des jaloux ; mais son esprit n'en a pas été moins vif, sa science moins réelle, son goût moins pur.

Il a fait le catalogue d'une infinité de collections. Ses découvertes en fait d'éditions ont été nombreuses, ses remarques ingénieuses, et l'on ne comprend pas qu'un homme de son mérite ne soit encore ni attaché à quelque bibliothèque nationale, ni assis dans un des fauteuils de l'Institut.

Je lui ai offert mes œuvres : il les a examinées,

jugées, critiquées, et je donne sa dernière lettre, qui est particulièrement sur mes épîtres. A travers sa bienveillance on sent le reproche ; s'il loue, il blâme aussi. Le trouve-t-on trop indulgent ? Ce n'est pas à moi de m'en plaindre.

Je rassemble volontiers ces témoignages, on en croira ce qu'on voudra. Assez j'aurai d'ennemis, pourquoi me saurait-on mauvais gré d'attacher du prix à quelques traits de gens de cœur qui me sont favorables ?

Voyez, voyez et ne grondez pas.

Lettre de Paul Lacroix.

« Cher et bon et spirituel confrère, cher et aimable épîtrier, cher ami. Je suis un ingrat, ou du moins j'en ai l'air : vous me comblez d'attentions, vous me mettez de moitié dans vos confidences de poète, vous me rappelez que je suis bibliophile en me donnant un bel exemplaire de vos épîtres bien complet, bien propre et bien relié, et pas un mot de remercîment ! Vous pou-

vez croire que je suis mort, ou bien que mon cœur l'est, si la bête ne l'est pas. Nenni, pourtant, et pas encore, je vous assure; votre envoi m'a touché au cœur : car enfin, si j'avais gardé précieusement vos bucoliques fugitives, la poste m'en avait soufflé deux et sali quatre. De plus, je n'avais pas de table pour les classer. Vous avez pensé à tout, merci. Ces épîtres sont une des plus fines choses de notre littérature légère; j'en aime le fond et la forme. C'est, sans flatterie, du Voltaire pur, et Voltaire, c'est mon homme. On vous aime davantage dans votre *épistrerie*, parce qu'on apprend à vous connaître mieux. Vous êtes un philosophe avec du cœur et de la sensibilité, avec le style de Chaulieu et de Lafare. Quel malheur que je n'aie pas même un écho dans les journaux! Comme je dirais ce que je pense là dessus! Vos épîtres, c'est une continuation en vers de votre adorable *Pêle-mêle*. Vous allez de suite vous irriter de ce que je me plais à vos *membra disjecta poetæ* plus encore qu'à votre *Vendée*, dont j'apprécie cepen-

dant la valeur politique non moins que le mérite littéraire. Mais enfin je ne suis pas Angevin, ne vous déplaise, et je donnerais tout Maine-et-Loire pour un de vos souvenirs de poète, d'homme du monde, d'homme de cœur, exclusivement à nos hommes lettrés. Ce que je dois trouver d'anecdotes, de mots, de faits, de pensées dans votre correspondance intime avec M. de Laporte me fait bondir l'esprit! Comment! vous n'imprimerez pas cela? Comment! vous ne ferez pas un tri dans ce bouquet? Nous avons la correspondance secrète de Metral, de Bachaumont, de Labouïsse; la vôtre vaudra mieux cent fois. Voilà une œuvre, et si j'étais votre excellent cousin, cet homme instruit et intelligent qui aime les livres et qui en saurait faire de meilleurs que nous, je me ferais éditeur de cette correspondance. Janin, d'après mon conseil, a bien fait une histoire du théâtre avec ses feuilletons, mais il a trop remanié, trop rogné, trop déguisé. A vue de pays, je déclare votre correspondance un trésor, et ce trésor-là, je le voudrais voir en lumière.

Cette idée m'est venue en recevant votre épître à Vittoria, qui me trouble dans mes joies de bibliophile, parce qu'elle vient trop tard, après le recueil fait et le volume relié. Croyez-moi, mon cher ami, employez votre activité à découper dans votre correspondance trois ou quatre volumes qui nous dégoûteront de La Harpe et de Grimm. Puis, ce n'est pas tout, je demande à cor et à cri votre catalogue raisonné des manuscrits d'Angers. Vous êtes un ennemi de vous-même si vous ne faites pas ce que je désire par amour des lettres et des livres.

» Mais je vais aller vous presser au premier jour d'exécuter ce projet. Les feuilles sont aux arbres, et quand le soleil viendra au ciel, j'irai accomplir un charmant pèlerinage que je me promets depuis si long-temps. Ce printemps, cet été, vous me verrez plus d'une fois, et je me dis que c'est m'enlever les plus agréables heures de ma vie, que de n'avoir pas une journée de causerie avec vous. Mais si vous saviez ma chienne de vie! travailler et encore et toujours!

saint Laurent sur le gril, voilà. Et le plus paresseux, le plus flâneur des hommes !

» Je vous écrirai donc aux premiers beaux jours pour vous annoncer la récréation que je me promets dans votre ermitage. A vous de cœur.

» Présentez mes hommages respectueux à madame Grille. »

FÉRUSSAC.

Militaire, vélite, officier, reçoit en Espagne, à travers la poitrine, une balle qui a fini par causer sa mort. On extirpa le plomb, mais la blessure ne fut jamais bien guérie; les crachements de sang revenaient, et ils ont, au bout d'un temps, emporté le malade.

Ne pouvant bien manier l'épée, Férussac prit la plume et se mit à suivre les traces de son père, le savant Daudebard de Férussac, qui se mêlait avec succès de conchyologie.

Férussac acheva les travaux de son père, les perfectionna, produisit de beaux ouvrages fort chers, qui se vendirent difficilement. Il y mit beaucoup d'argent, se maria bien, eut une jolie femme, de charmants enfants, et voulut fonder

un *Bulletin universel* qui rendrait compte de tous les progrès de l'esprit humain.

Grande idée, répertoire utile, exécution manquée.

De toutes parts il arrivait des livres. On les décrivait, mais l'analyse était ou trop écourtée ou trop longue ; elle disait trop ou trop peu. Les cahiers du *Bulletin* se succédaient, coûtaient, se plaçaient malaisément. L'exemplaire s'élevait à la longue au prix de 4 à 500 fr. Qui en voulait ? Personne.

On courait après les souscriptions. Il y avait des actions de 1,000 fr. qu'on faisait prendre, quand on pouvait, aux ministres, aux ambassadeurs, aux rois.

Férussac ne se contentait pas d'une importance littéraire, il en voulait une sociale et politique. Il eut des assemblées, des cercles, des soirées, des concerts, des bals, des fêtes splendides. Il fut député, il devint colonel ; il était habile, adroit, aimable, serviable, généreux ; mais, trop faible de santé, de savoir et de for-

tune pour tenir au train qu'il menait, il s'épuisa de toutes façons et mourut à la peine, dans un âge peu avancé, regretté des imprimeurs, auteurs et spéculateurs de toute espèce, avec lesquels il avait toujours été en si agréable relation.

Il crut que je pourrais l'aider dans ses entreprises; il m'associa comme directeur à son *Bulletin*. Je guidai un moment ses trente ou quarante collaborateurs; mais les ressources étaient au dessous des besoins, les dettes croissaient et dépérissaient les bénéfices. Je vis le gouffre et m'en retirai.

Le gouvernement aurait dû s'emparer de l'affaire. Sous ses auspices, tout eût marché. Je fis des propositions en ce sens; les raisons étaient claires, les avantages étaient sûrs : on centralisait en France toutes les lumières. Mais mille événements survinrent qui détournèrent de ces projets.

Le *Bulletin* fléchit. Férussac disparut, et de tant d'illusions il ne resta que des paperasses

maculées qui ne servirent que tout juste à des cornets de poivre !

Rapport fait au ministre Martignac sur le Bulletin universel.

Paris, 17 février 1829.

« Monseigneur,

» Vous avez trouvé la souscription faite par le ministère, à cinq exemplaires, au *Bulletin universel des Sciences*, et l'avez portée à vingt-cinq, puis à cinquante exemplaires.

» Aujourd'hui, une demande est faite pour que l'abonnement soit encore doublé, c'est-à-dire porté à cent exemplaires, et que le prix annuel, fixé en 1828 à 132 fr., soit élevé à 230 fr.

» Ce double objet des demandes de M. le baron de Férussac nécessite de ma part quelques explications.

» Votre Excellence a reconnu l'utilité du

Bulletin, et dans l'état de son crédit des souscriptions, avec des sommes si restreintes et des réclamations si multipliées, venant de tous les côtés, elle a donné une marque évidente de sa protection pour l'entreprise, en accordant une somme annuelle de 6,600 fr., qui, ne dût-elle être payée que pendant 20 ans, fera une dépense de 132,000 fr. pour une seule opération.

» Cependant, il s'agirait non seulement de doubler cette somme, mais encore de faire qu'il y aurait à payer, pour cent exemplaires, 23,000 fr. par exercice, et 460,000 fr. en 20 années.

» Je ne pense pas que dans la situation actuelle du budget, Monseigneur, j'aie à m'occuper de la souscription. Ce sera, quand les circonstances se présenteront sous un aspect plus favorable, un objet que je devrai traiter à part, et j'en mettrai le rapport avec des développements sous les yeux de Votre Excellence.

» Aujourd'hui, je vais examiner s'il y a lieu d'augmenter le prix de l'abonnement ordinaire et dans quelle proportion.

» Cette augmentation de prix est fondée sur l'accroissement du nombre des feuilles du *Bulletin universel.*

» Dans le principe, la correspondance était peu étendue; il venait peu de livres; il y avait peu d'analyses et d'enregistrements à faire. De là des petits cahiers qui étaient publiés par M. de Férussac et qui pouvaient être donnés pour de plus faibles sommes.

» L'ouvrage s'est répandu; il a acquis de l'importance, de la réputation. La correspondance a pris de l'activité; les savants ont envoyé leurs écrits; les libraires ont déposé leurs volumes; il y en a eu pour toutes les sections du *Bulletin*, et dès lors les livraisons prenant de l'extension ont coûté davantage pour l'impression, et ont dû être vendues plus cher aux souscripteurs.

» Cela explique les variations du tarif et des prospectus. Mais pourtant il faut qu'il y ait une mesure et une limite en cette affaire, comme en toutes choses.

» Tout ne peut être laissé à l'arbitraire du directeur, et le ministère, qui prend un grand nombre d'abonnements, peut bien déterminer les bases sur lesquelles il les établit, et borner les sommes qu'il consacre à ce genre d'encouragement.

» Il faut remarquer que le *Bulletin* ne discute pas le mérite d'un livre. Il en fait connaître la matière, la distribution; il en indique l'esprit; il met à même d'en apprécier la valeur et l'utilité; mais il ne fait point d'examen raisonné; il ne porte point de jugement absolu; il fait le recensement de ce qui existe; il avertit de ce qui se publie partout; il laisse à d'autres le soin d'étudier à fond les productions qu'il annonce, et, tout en restreignant ainsi ses attributions, il rend encore d'assez grands services à la science et aux arts.

» S'il sortait de ce cadre, il s'égarerait ou du moins il pourrait induire en erreur les abonnés. Il leur donnerait des avis tout faits, ce qu'il ne leur a point promis, ce qu'ils ne lui demandent

point. Il ouvrirait la carrière de la polémique et deviendrait bientôt une arène où les avis, en s'entassant, ajouteraient des pages à des pages, des volumes à des volumes, et feraient une indéterminable collection de ce qui ne doit être qu'un recueil fini, un tableau rapide de toutes les publications scientifiques.

» Peut-être que les lignes que le directeur s'était tracées en 1828 étaient suffisantes, et qu'il aurait pu ne les point dépasser, en resserrant les notes de ses collaborateurs, et en leur recommandant de ne pas perdre de vue le but de l'institutionà laquelle ils sont attachés.

» Mais enfin, si l'aboudance des matières et leur intérêt ont justifié M. de Férussac dans l'addition qu'il a faite à son *Bulletin* pour 1829, encore semble-t-il indispensable de lui faire savoir qu'il serait impossible au gouvernement de le suivre dans toutes les modifications qu'il prendrait pour des améliorations, et qui tendraient à augmenter progressivement tous les ans et le volume et le prix du *Bulletin*.

»D'autres ouvrages, d'autres entreprises, ont besoin de secours, et ont droit, Monseigneur, à votre protection.

» Pour faire à leur profit quelques concessions, il faut que vous vous imposiez des réserves sur votre crédit, qui ne s'augmente malheureusement pas, et qui sera toujours trop étroit si on le compare aux plaintes et aux prières de la librairie.

» Par ces considérations et après avoir mûrement étudié l'affaire du *Bulletin*, l'utilité dont elle peut devenir pour l'avancement de la science et de la civilisation, et d'un autre côté la situation de la caisse des souscriptions, comme aussi les usages relatifs aux remises qui sont souvent faites dans le commerce pour les abonnements de l'espèce de ceux du ministère, je crois devoir proposer à Votre Excellence.

» 1° De maintenir à cinquante exemplaires la souscription faite au *Bulletin universel;*

» 2° De fixer à 200 fr. le prix de l'abonnement annuel;

» 3° De limiter ainsi la dépense de chaque exercice à 10,000 fr. ;

» 4° De déclarer que, quel que soit l'accroissement donné par le directeur au nombre de feuilles qu'il fait ou fera entrer dans chaque cahier, la somme allouée pour la souscription ne sera point augmentée et l'abonnement restera toujours le même, c'est à-dire fixé à 200 fr.

» Je vous prie, Monseigneur, de me faire connaître votre détermination et de vouloir bien agréer l'hommage de mon respect.

Lettres du baron de Férussac à F. Grille.

Paris, ce 26 août 1830.

Monsieur,

« Je m'empresse d'avoir l'honneur de vous informer que le conseil d'administration de la société m'a autorisé à vous demander s'il pouvait vous convenir, dans l'état de liberté où vous vous trouvez au grand mécontentement

des amis de la chose publique, de devenir pendant quelques mois mon collaborateur, pour m'aider à profiter des circonstances actuelles pour porter notre institution au point où elle doit arriver sous le rapport de son développement, de l'étendue d'action du *Bulletin*.

» C'est un coup de collier à donner qui demanderait votre temps, et tout votre zèle, et je suis autorisé à vous offrir 500 fr. par mois, en vous manifestant le désir que la position de la société lui permette de vous offrir mieux et plus d'avenir si cela peut vous convenir.

» Je désirerais, Monsieur, jouir le plus tôt possible de votre coopération.

» Recevez la nouvelle expression de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

» Votre très humble et très dévoué serviteur.

» Férussac. »

« Je suis privé de vous voir depuis une éternité, Monsieur, et ne puis aller vous chercher, étant presque gardé à vue par les médecins.

» Ne me tenez donc pas une rigueur si prolongée, ou, quand vous passerez dans mon quartier, soyez assez bon pour entrer chez moi : il y a long-temps que nous avons causé et j'ai bien des choses à vous dire.

» Votre bien dévoué serviteur.

» Férussac. »

Paris, ce 12 août.

« J'ai reçu, Monsieur, avec bien du plaisir votre aimable lettre. Vous ne pouviez douter du regret que j'ai éprouvé à vous voir éloigner des affaires, où vous étiez si utile aux sciences et si obligeant pour ceux qui les cultivent. Mon zèle pour le bien public et pour les sciences m'a fait souvent réclamer à haute voix contre votre

éloignement; et ce motif seul m'aurait suffi, quand même mon attachement et tous les motifs que j'ai, par votre intérêt pour mes travaux particuliers, ne m'auraient pas porté à rappeler tout ce que vous avez fait, tout ce que votre successeur fait si mal, ou pour mieux dire tout le mal qu'il fait au gouvernement du roi et aux sciences, aux arts, etc. J'ai dit à M. de Villèle, à M. de Corbière, à M. Capelle, tout ce que je pensais et sur vous et sur *lui*, et qu'on ne saurait trop tôt le renvoyer. Les ministres ne l'ont pas défendu; le premier m'a même dit : Il n'y a rien de pis que les nouveaux convertis.

» Il n'est point en moi de nuire, ni surtout de nuire dans les ténèbres. Ce monsieur est une calamité réelle, je le dis sur les toits et à tout le monde. Réveillez vos amis d'ici; il faudra bien que la bombe éclate: sans quoi, le gouvernement, bienveillant comme il doit l'être pour les sciences et les arts, verrait ses intentions non seulement inaccomplies, mais travesties, faussées, car il a le talent de faire croire que le gou-

vernement est en état d'hostilité contre les sciences et les savants.

» Espérez, Monsieur, que justice sera faite et que vous verrez réaliser vos projets, et que cette noble chaleur d'âme et ses belles et bonnes inspirations ne seront pas perdues pour la France.

» Je ne crois pas du tout que M. de Doudeauville se soit déclaré contre vous, et j'espère au contraire qu'il vous servira.

» Mon *Bulletin* va son train ; il est à son huitième numéro ; le septième vient de paraître. Le ministère de l'intérieur en a pris vingt exemplaires, encore après avoir eu un refus de M. Lourdoucix signé du ministre, qui ne s'en *doutait pas*. J'avais cette lettre, surprise, dans ma poche, dans le cabinet du ministre, me disant les plus belles choses de mon journal et disant qu'il le soutiendrait tant qu'il pourrait, et qu'il en prendrait le plus possible. Il en aurait pris cent exemplaires sans M. L.

» Son exécution est célébrée avec enthou-

siasme dans tous les pays; mais les souscripteurs ne viennent pas comme il le faudrait. Je suis du reste décidé à voguer contre vents et marées, et il prendra parce que je veux qu'il prenne.

» Je n'ai pas eu le temps de sortir de Paris. Vous êtes heureux de goûter les charmes de la campagne et du repos; un espoir fondé vous reste, et vous y trouverez des forces nouvelles pour rentrer au port, où il faudra bien que nous vous retrouvions. Dans cet espoir comme dans toutes les positions, croyez-moi, mon cher, votre bien dévoué serviteur.

» Férussac. »

Lettre de Férussac au ministre sur d'Orbigny.

Paris, ce 15 septembre 1820.

« Monseigneur,

» L'intérêt que Votre Excellence a bien voulu

prendre à la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire en faveur de M. d'Orbigny m'enhardit à lui peindre la position déplorable où se trouve ce savant. Mais j'affaiblirais cette peinture en la copiant, et je prends la liberté d'adresser à Votre Excellence la lettre même où le fils de M. d'Orbigny me détaille cette malheureuse position. Je ne saurais rien y ajouter, sinon que l'infatigable zèle du père et du fils, leurs talents, l'utilité dont ils peuvent être aux sciences, les envois précieux qu'ils ont faits au Muséum, le grand ouvrage sur les productions de nos côtes qu'ils ont en portefeuille, et enfin le travail, accompagné de plus de 200 planches, que le fils a fait sur les coquilles microscopiques qui forment en quelque sorte le sable de la mer, rendent bien dignes d'intérêt l'un et l'autre. La position où se trouve M. d'Orbigny, père d'une nombreuse famille, est si pressante que j'ai l'honneur de supplier Votre Excellence d'accorder à ce savant, comme gratification pour ses travaux, un secours qui peut-être le sauvera de la mort,

puisqu'il est hors d'état de subvenir aux besoins de sa maladie.

» J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

» *Le baron de* Férussac. »

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE

DU DEUXIÈME VOLUME.

André de Gy le capucin 1
Eynard. 10
Fabbroni. 21
Eliça Garay. 31
Macdonald. 35
Le comte d'Effiat. 40
Emeriau 43
Bonnet. 49
Larochefoucauld 52
Rosman 59
Mme Guillemet 63
Michaud 66
Mme D'Abrantès 70
Bruhl 73
L'abbé Morel. 76
Le Cochon de lait 89
Mme de Longueville 98
Bacler d'Albe. 101
Tencin, Fleury, La Chalotais 110
Trézel 113

Lordon. 118
Boursault 124
Moreau le chansonnier. 128
Penchaud 142
L'aveugle Penjon 149
Le prince Lebrun 155
Le capitaine Leclerc 159
Étienne 167
Le docteur Guillemeau. 174
Athalie. 204
Proust 213
Eskens. 222
Agoub 231
Quatrebarbes. 245
De la Ville de Miremont 261
Raphael Morgen 267
Michaux 269
Le vicomte de Falloux 274
Paul Lacroix. 287
Férussac. 293

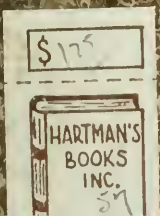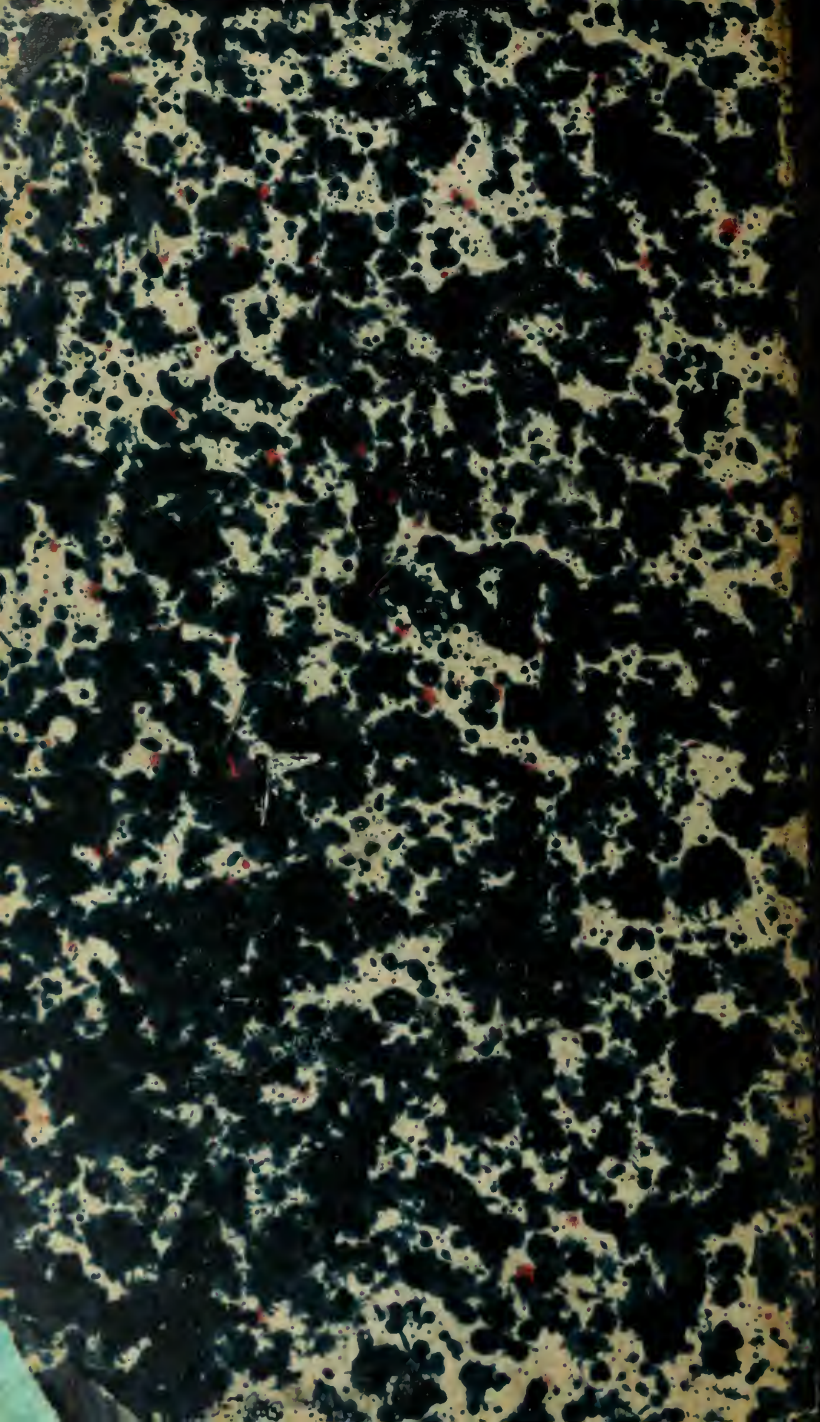
$ 17.5
HARTMAN'S
BOOKS
INC.